TROIS-RIVIÈRES | VENDREDI 9 AOÛT 2019 | 99e ANNÉE, N° 236

lenouvelliste.ca

le Nouvelliste

GROUPE CAPITALES MÉDIAS

TRAIN À GRANDE FRÉQUENCE

Qu'en pensent les autres villes?

PAGE 5



Un Airbnb à la ferme!

PAGE 15

«La ministre n'est pas consciente de l'ouvrage»

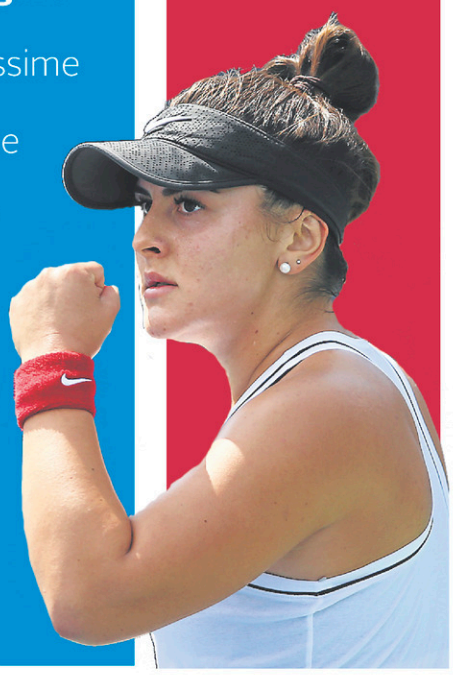
La séance d'information sur la ZIS aura lieu au CECI le 13 août

PAGE 7

Bianca Andreescu accède aux quarts de finale à la Coupe Rogers

Félix Auger-Aliassime s'incline au troisième tour

PAGES 26-27



GP3R: DES COURSES ET DES RETROUVAILLES



PHOTO : OLIVIER CROTEAU

PAGES 3-29-30-31

Une bénédiction symbolique au Sanctuaire

Meilleurs avec les chevaux-vapeur...

PERQUISITION TERMINÉE

La SPCA Montréal confirme que plus de 240 animaux ont été évacués du Zoo de Saint-Édouard PAGE 4



Une amende pour s'être promené en scooter électrique

PAGE 2

98¢ + TAXES

Semaine 13536 00001 3
8 Postes Canada - convention #40034151

SOMMAIRE

affaires	15 à 17
arts et spectacles	18-19
divertissements	20-21
loterie	23
météo	23
nécrologie	22
opinions	12-13
petites annonces	22
sports	24 à 31

INSOLITE

Pour décourager une mouette de piller votre lunch, fixez-la du regard

La Presse canadienne

MONTRÉAL — Voilà une information bien utile en vue de votre prochain séjour à la plage: une mouette fixée du regard hésitera longuement avant de piller votre lunch, selon une nouvelle étude britannique.

Des chercheurs de l'Université d'Exeter ont abandonné un sac de croustilles sur le sol. Ils ont ensuite comparé le temps que mettaient les mouettes à s'en approcher quand un humain les regardait et quand l'humain regardait ailleurs.

En moyenne, les mouettes fixées des yeux ont mis 21 secondes de plus à trouver le courage de s'emparer de la nourriture. Certaines ont tout simplement refusé de s'approcher, pendant que d'autres n'ont clairement pas été intimidées par la présence de l'humain.

Les chercheurs croient que les mouettes ont possiblement différentes «personnalités», certaines étant plus agressives que d'autres. Ils expliquent aussi que les différents comportements sont potentiellement attribuables aux interactions antérieures des oiseaux avec les humains - ceux qui sont habitués à être nourris seront plus entreprenants.

NOUS JOINDRE

RÉDACTION: 819 693-5464
redaction@lenouvelliste.qc.ca
opinions@lenouvelliste.qc.ca

ABONNEMENTS: 819 376-2000
abonnement@lenouvelliste.qc.ca

PUBLICITÉ: 819 693-5478
pub@lenouvelliste.qc.ca

PETITES ANNONCES: 819 378-8363
vendu@lenouvelliste.qc.ca

NÉCROLOGIE: 819 378-8363
necrologie@lenouvelliste.qc.ca

Une amende pour s'être promené en scooter électrique

EMMANUELLE LEBLOND
eleblond@lenouvelliste.qc.ca



Pascal Durand circulait avec son scooter électrique lorsqu'il a été intercepté par un policier, sur le boulevard Sainte-Madeleine. Il a écopé d'une amende de 128 $ puisqu'il a fait usage d'un véhicule jouet sur la chaussée publique.
— PHOTO: STÉPHANE LESSARD

TROIS-RIVIÈRES — Samedi dernier, Pascal Durand a été intercepté par un policier sur le boulevard Sainte-Madeleine alors qu'il roulait sur son scooter électrique. L'homme de 42 ans a écopé d'une contravention de 128 $. La faute: il a fait usage d'un véhicule jouet sur la voie publique. Cette mésaventure a bouleversé le quotidien de Pascal et de son entourage, qui ignoraient les subtilités de la réglementation. Cette famille trifluvienne désire donc partager son histoire, pour éviter que le scénario se répète pour d'autres conducteurs.

Pascal Durand conduit son scooter électrique depuis environ trois ans et ce véhicule est son unique moyen de transport. «C'est important pour moi parce que je n'ai pas les moyens d'avoir une voiture ni un permis de conduire. Alors, le scooter électrique est l'option idéale», explique l'homme qui a une déficience intellectuelle.

Lors de sa promenade habituelle, Pascal a été intercepté par un policier. Selon ce dernier, Pascal n'avait pas le droit de circuler avec son scooter qu'il qualifiait de «véhicule jouet». Le conducteur baignait dans l'incompréhension.

«Pascal se trouvait à trois kilomètres d'ici quand il s'est fait arrêter. Selon le policier, le scooter électrique était non conforme pour être utilisé sur une chaussée publique. Il ne voulait plus que Pascal l'utilise. Il devait soit se faire remorquer ou soit marcher à côté pour se rendre à la maison», raconte Robert Durand, l'oncle de Pascal.

Cet épisode a particulièrement marqué le conducteur. À la suite de cet événement, Pascal préférait rester dans sa demeure plutôt que de sortir et de craindre de recevoir une seconde contravention.

«Pascal a une déficience intellectuelle. Il est comme un enfant. Il a 42 ans et il n'a aucune défense. Le policier qui l'a arrêté lui a vraiment fait peur. La preuve, c'est qu'il n'a pas repris son scooter depuis», raconte son oncle.

Aux yeux de Robert Durand, le véhicule électrique de Pascal est bien plus qu'un simple moyen de transport. «C'est sa seule liberté. Sans ça, il devient prisonnier de la maison, soutient-il. Son plaisir, c'est de partir avec ça pendant l'été. En plus, l'été ça ne dure pas tellement longtemps. Il s'en va au parc de l'île St-Quentin ou bien au centre-ville. Il n'a pas d'autres distractions que ça.»

Grâce à son scooter, Pascal fait des commissions pour son père qui est atteint d'un cancer. Ainsi, le scooter rend l'utile à l'agréable.

«C'est sa seule liberté. Sans ça, il devient prisonnier de la maison. Son plaisir, c'est de partir avec ça pendant l'été. En plus, l'été ça ne dure pas tellement longtemps. Il s'en va au parc de l'île St-Quentin ou bien au centre-ville. Il n'a pas d'autres distractions que ça.»

Robert Durand avait la conviction d'aller au fond de l'affaire. Il a effectué plusieurs recherches afin de mieux comprendre les grandes lignes de la loi qui régit les scooters électriques.

D'une certaine manière, il voulait éviter que la situation se reproduise.

LES PÉDALES, LE CŒUR DU PROBLÈME

Le scooter électrique de Pascal était dépourvu de pédales. «C'était vendu au début avec pédales, sauf que Pascal me disait qu'il les a fait enlever parce qu'il n'est pas capable de pédaler avec ça. C'est trop lourd», relate son oncle.

D'après un détaillant spécialisé dans la vente de scooter électrique, la plupart des utilisateurs se départissent de leurs pédales.

«Un scooter électrique, c'est la même chose qu'un vélo électrique. La différence, c'est qu'il y a une carrosserie de scooter par dessus. Le scooter a des pédales qui se plient, mais il y a beaucoup de personnes qui les enlèvent. Pour se déplacer, ils font juste tourner la poignée comme un vrai scooter», affirme le vendeur, qui préfère garder l'anonymat.

Selon lui, il est préférable de conserver les pédales sur le véhicule, sans quoi le conducteur en assumera les conséquences. «Quand il y a des pédales, c'est légal. Quand les pédales sont enlevées, les gens risquent de se faire arrêter par les policiers», prétend-il.

Jusqu'à tout récemment, Pascal et son entourage ne connaissaient pas cette information. L'homme de 42 ans l'a appris à ses dépens.

UNE RÉGLEMENTATION MÉCONNUE

Le sergent aux relations publiques de la police de Trois-Rivières, Luc Mongrain, apporte des précisions. Effectivement, les pédales doivent se trouver sur le scooter électrique. Sinon, le véhicule est considéré comme étant un véhicule jouet. Si les pédales sont volontairement enlevées, le véhicule doit être immatriculé à la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), puisqu'il est classé dans la même catégorie qu'un scooter à moteur.

«Tout ce qui est mû par la force musculaire, généralement, n'a pas besoin de se faire immatriculer. Dès qu'on tombe avec strictement le moteur, il faut que ça soit immatriculé. S'il y a présence d'un tel véhicule sur la chaussée qui n'est pas immatriculé, une contravention va suivre», constate-t-il.

Si le conducteur fait le choix de garder ses pédales et de ne pas faire plaquer son scooter, ce dernier doit prouver aux policiers que le mécanisme fonctionne correctement.

Quant au fauteuil roulant motorisé, au triporteur ou du quadripoteur, ils sont «exemptés d'immatriculation», indique le sergent aux relations publiques.

Grâce à un projet-pilote qui se déroule jusqu'en janvier 2020, ces véhicules peuvent circuler notamment sur les trottoirs et sur les voies cyclables sans problème. Par contre, ils doivent être identifiés par un triangle orange ou un fanion à l'arrière, conclut M. Mongrain.

Des courses et des retrouvailles

L'admission est gratuite ce vendredi sur le site du Grand Prix de Trois-Rivières



LOUIS-SIMON GAUTHIER
ls.gauthier@lenouvelliste.qc.ca



Les amateurs ont été nombreux à se déplacer pour voir défiler les pilotes et leurs bolides. — PHOTO: OLIVIER CROTEAU

TROIS-RIVIÈRES — Pas moins de 14 courses réparties dans six séries meubleront la deuxième et ultime fin de semaine des activités du 50e Grand Prix de Trois-Rivières. Ça commence vendredi, alors que le site ouvrira à 11 h 30. Les spectateurs y seront admis gratuitement. Un clin d'œil de l'organisation pour les citoyens «qui prêtent la ville aux pilotes», comme se plaît souvent à le répéter le directeur général Dominic Fugère.

«C'est une fin de semaine de courses, mais aussi de retrouvailles», sourit le grand manitou, croisé jeudi au parc portuaire, où des voitures de course étaient garées. Les pilotes s'entretenaient avec les amateurs et les simples curieux de passage. Le Grand Prix de Trois-Rivières, après tout, a toujours été celui de la proximité avec le public.

On parle de retrouvailles parce que vendredi soir, après l'intronisation de trois nouveaux membres au Temple de la renommée du GP3R, le comité organisateur accueillera d'anciens porte-couleurs de l'écurie Player's, longtemps un commanditaire majeur du rendez-vous annuel en Mauricie. Patrick Carpentier, Claude Bourbonnais, Jean-François Dumoulin, Marc-Antoine Camirand et Alex Tagliani, entre autres, participeront à cette petite fête, qui se déplacera du podium à la piscine du parc de l'Exposition, sur le site du circuit trifluvien à compter de 17 h 15.

Carpentier compte parmi les nouveaux intronisés pour ce 50e anniversaire. Il sera honoré en même temps que l'ex-président et directeur général du Grand Prix, Léon Méthot, ainsi que le statisticien Gerry Rochon, impliqué pendant des décennies dans l'événement. Monsieur Rochon est décédé il y a quelques semaines, des suites d'un cancer.



Louis-Philippe Dumoulin a comblé les nombreux fans qui s'étaient déplacés au centre-ville trifluvien. — PHOTO: OLIVIER CROTEAU



Michel Barrette est un habitué du Grand Prix de Trois-Rivières. —PHOTO: OLIVIER CROTEAU

UN RETOUR DANS LE PASSÉ, UN REGARD VERS L'AVENIR

Tous les styles se mélangeront sur le site des courses en fin de semaine. Des six séries, deux mettent en vedette des monoplaces, dont la mythique Formule 1600, présente depuis les débuts.

Les amateurs les plus nostalgiques auront sans doute une pensée pour la période que plusieurs considèrent comme l'âge d'or du GP3R, alors que des voitures anciennes de la Formule Atlantique défileront le temps de deux courses, samedi et dimanche. Le pilote Bertrand Godin aura notamment le privilège de conduire une ancienne voiture de Gilles Villeneuve, aux couleurs des boissons gazeuses Schweppes. Tout en jaune, elle sera difficile à manquer sur la piste.

Dominic Fugère n'est pas peu fier de ramener la série Super Production Challenge, qui fut une pionnière à Trois-Rivières. En effet, lors du premier Grand Prix en 1967 remporté par Jacques Duval, l'ancêtre de cette série assurait le spectacle.

Mais l'épreuve reine demeure, pour l'ensemble des festivités, la série NASCAR Canada. Même s'il ne devrait y avoir qu'une vingtaine de pilotes inscrits, la qualité du peloton sera au rendez-vous, avec plusieurs prétendants québécois.

PLEINS FEUX SUR LES COURSES

Cette année, le spectacle pyrotechnique du samedi soir fera la belle place aux meilleurs moments de l'histoire du Grand Prix de Trois-Rivières. «Chaque année, nous avons une thématique différente. Pour le 50e, c'est un condensé des grandes courses et des grands pilotes ayant marqué l'histoire chez nous. On espère que les gens vont apprécier», mentionne Dominic Fugère, qui assurera la narration pendant les feux d'artifice.

Après avoir passé une partie de la soirée dans un centre-ville assez animé, les pilotes gagneront le terrain de l'Exposition vendredi, en avant-midi. Michel Barrette est l'un d'eux. Cette année, l'humoriste ne conduira que pour son plaisir. On se souvient qu'en 2018, un pari avec l'ex-maire de Trois-Rivières Yves Lévesque avait monopolisé une partie de l'attention médiatique dans le cadre des courses de la Coupe Nissan Micra, une série monotype.

«Non, cette fois-ci, je course pour moi et avec mes deux gars [Martin et Nicolas]», sourit Michel Barrette, une des têtes d'affiche au parc portuaire jeudi. «Je suis revenu de vacances plus tôt pour m'assurer d'être à Trois-Rivières. Mais quand j'y pense, être ici pour le Grand Prix, c'est comme des vacances pour moi.»

ZOO DE SAINT-ÉDOUARD

La perquisition est terminée

Plus de 240 animaux ont été évacués

EMMANUELLE LEBLOND
eleblond@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — La perquisition au Zoo de Saint-Édouard est officiellement terminée. Les derniers animaux qui se trouvaient encore sur place ont été évacués, mercredi, par les agents de protection animale de la SPCA de Montréal, en collaboration avec des experts de Humane Society International (HSI). Depuis le 21 mai, environ 240 animaux ont été évacués et relocalisés sous l'étroite supervision des vétérinaires.

Le Zoo fait l'objet d'une perquisition par la SPCA depuis le 21 mai dernier suite au dépôt d'accusations criminelles de cruauté et de négligence envers les animaux à l'égard de son propriétaire, Normand Trahan.

Les déplacements d'animaux avaient été suspendus peu après le début de la perquisition. Plus précisément, Normand Trahan avait déposé une requête visant l'annulation des mandats de perquisition, le 24 mai. La SPCA de Montréal a pu reprendre son travail le 19 juin lorsqu'une décision favorable a été rendue.

Jusqu'à ce que tous les animaux soient évacués, l'équipe de l'HSI était présente quotidiennement afin de prodiguer des soins aux animaux qui étaient encore sur les lieux. Deux vétérinaires spécialisés étaient notamment sur place. Ils possédaient une expérience combinée de plus de 55 ans en médecine zoologique.

Maintenant, les animaux qui ont été relocalisés logent dans de nouveaux lieux de garde qualifiés, où ils reçoivent tous les soins spécialisés dont ils ont besoin.





Normand Trahan sera de retour à la Cour le 16 août pour la suite des procédures judiciaires. — PHOTO:SYLVAIN MAYER

Le Zoo fait l'objet d'une perquisition par la SPCA depuis le 21 mai dernier suite au dépôt d'accusations criminelles de cruauté et de négligence envers les animaux à l'égard de son propriétaire, Normand Trahan. — PHOTO: STÉPHANE LESSARD

Quant au propriétaire du Zoo, celui-ci sera de retour à la Cour le 16 août pour la suite des procédures judiciaires.

Rappelons que l'arrestation du Normand Trahan est le fruit d'une enquête criminelle menée par la SPCA de Montréal après la réception d'une plainte d'un visiteur du zoo. D'ailleurs, le Zoo de Saint-Édouard a aussi été l'objet de plaintes déposées au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation au fil des dernières années et aurait été visé par des condamnations de la part du ministère de la Faune.

Dernièrement, l'enquête menée par la SPCA de Montréal avance non seulement que des bêtes ont été négligées, mais que des visiteurs de l'établissement ont été attaqués par des animaux, notamment de jeunes enfants qui ont été mordus et griffés. Ce sont les informations que révèle la levée de scellés sur les mandats de perquisition, le 10 juin dernier.

De plus, la vétérinaire Marion Desmarchelier a déposé un rapport concernant l'état du Zoo de Saint-Édouard, le 5 juin. Elle a affirmé que les lieux étaient dans un mauvais état, ce qui justifie la relocalisation des bêtes. Mme Desmarchelier était présente lors de la perquisition des lieux et de l'arrestation du propriétaire. Les observations qui se trouvent dans son rapport sont en lien avec cette journée et les précédentes.

Entre autres, 170 animaux n'avaient pas accès à de l'eau non contaminée. L'eau était majoritairement contaminée par leurs selles, les selles d'autres animaux ou de carcasses en décomposition. Quelque 150 animaux n'avaient pas accès à de la nourriture de qualité minimale standard. Aussi, 158 bêtes étaient gardées dans des enclos qui n'assuraient pas leur sécurité physique. La vermine a entre autres infesté la plupart des installations, selon la vétérinaire.

Le 4 juin dernier, la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail a d'ailleurs ordonné la fermeture du Zoo à cause de la défaillance des installations, ce qui mettait à risque la sécurité des gens qui s'occupaient des animaux saisis depuis le 21 mai.

En somme, il s'agirait de la première fois au Canada qu'un propriétaire de zoo soit accusé de cruauté animale criminelle et de la première fois au Québec que la poursuite pour cruauté animale soit intentée par acte criminel, selon la SPCA de Montréal.

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE
OFFERT PAR GROUPE CAPITALES MÉDIAS

SICCITÉ, *nom féminin*

Définition – Caractère de ce qui est dépourvu d'eau.
Synonymes – aridité, déshydratation, dessèchement, dessiccation, flétrissure, marcescence, sécheresse, tarissement, anhydrie.
Phonétique – [siksité].

Soignez votre langue
Antidote 10
WINDOWS • MAC • LINUX
www.antidote.info

PUBLIÉ DANS TOUS LES QUOTIDIENS DE GROUPE CAPITALES MÉDIAS
leSoleil leDroit leNouvelliste laTribune leQuotidien leProgrès laVoixdel'Est

TGF: Qu'en pensent les autres villes?

Le Nouvelliste s'est penché sur la question de l'impact qu'aurait un train à grande fréquence dans la région, advenant la concrétisation du projet. Le retour d'un TGF aurait-il des impacts sur le tourisme? Pourrait-il régler, en partie, la problématique de rareté de main-d'œuvre? Le coût de la vie augmenterait-il de façon importante en région advenant sa construction? Le dossier sur le train à grande fréquence tente de répondre aux questionnements qui entourent le sujet.



LAURENCE CHARTRAND
lchartrand@lenouvelliste.qc.ca



Le train à grande fréquence est demandé par les villes de Montréal, Québec, Drummondville et Trois-Rivières pour différentes raisons. — STÉPHANE LESSARD

TROIS-RIVIÈRES — Le train à grande fréquence fait énormément jaser à Trois-Rivières, c'est sans équivoque. Toutefois, à travers les projets de tramway, de troisième lien, de REM et de prolongements de ligne de métro, que pensent les acteurs économiques de Montréal et de Québec du TGF?

À Trois-Rivières, on parle du train notamment comme d'un outil qui attirerait de la main-d'oeuvre en pleine période de pénurie, ou encore qui ferait augmenter le nombre de touristes qui visitent la région. Alors que les raisons qui poussent la Chambre de commerce et d'industrie de Québec (CCIQ) à encourager la construction d'un TGF se rapprochent de celles de Trois-Rivières, elles sont cependant différentes pour la Chambre de commerce du Montréal métropolitain (CCMM).

Il faut noter que ces deux villes profitent déjà d'un train passager VIA Rail, mais qui est considéré comme inefficace. Actuellement, cinq trains font l'aller-retour entre Montréal et Québec les jours de semaine et le trajet est d'une durée moyenne de 3 heures 17 minutes. Par contre, comme les rails sur la Rive-Sud appartiennent à Canadien National, les trains de marchandises ont priorité, ce qui cause souvent des retards sur la ligne de train de passagers.

ATTIRER DES GENS À QUÉBEC

À Québec, l'attractivité qu'apporterait un TGF fait partie des raisons principales de la Chambre de commerce de soutenir ce projet. «Comme Trois-Rivières le soulignait, au niveau du tourisme, de la pénurie de main-d'oeuvre, pour nous, c'est une façon d'attirer des gens à Québec et aussi de s'assurer que ces gens-là restent à Québec», explique Étienne Cummings, directeur communication et relations publiques à la CCIQ.

La CCIQ se soucie également des membres de la communauté d'affaires de Québec qui doit faire plusieurs aller-retour à Montréal par semaine. «Quelqu'un qui travaille à Québec, mais qui a à voyager deux, trois, quatre jours à Montréal et qui prend le train, si l'horaire de train n'est pas efficace, certainement qu'à la longue, il va peut-être se dire qu'il va aller travailler à Montréal, ce sera beaucoup plus simple», affirme M. Cummings.

AMÉLIORER LE RÉSEAU EN PLACE

Du côté de la CCMM, c'est surtout la volonté de pouvoir profiter d'un train plus rapide et avec plus de fréquences qui explique l'engouement pour le projet de TGF. «C'est évident que si on est capable d'avoir des fréquences plus élevées, il va y avoir un rabattement naturel vers le train, qui est une façon confortable de se déplacer de centre-ville à centre-ville», indique Michel Leblanc, président et chef de la direction à la CCMM.

«Comme Trois-Rivières le soulignait, au niveau du tourisme, de la pénurie de main-d'œuvre, pour nous, c'est une façon d'attirer des gens à Québec»

— Étienne Cummings

Ce dernier affirme également que le TGF améliorerait le service de train de Montréal, moyen de transport qui est grandement utilisé par des acteurs du milieu des affaires un peu partout à travers le monde. «Les gens d'affaires ont des références sur comment ça se passe ailleurs, voient très clairement que le train est une bonne façon de se déplacer et de faire des affaires, et compte tenu qu'on a ici un fabriquant de train, qu'on a des corridors qu'on pourrait développer, on soutient et on supporte ce projet-là».

Le train à grande fréquence fait donc partie d'une «liste de projets prioritaires», qui compte par contre des projets de transport dont l'échéance est plus immédiate que celle du TGF. On parle entre autres du REM, de prolongements de lignes de métro et d'ajout d'autobus.

Malgré cette longue liste, M. Leblanc affirme que la CCMM soutient le projet de TGF, et fera pression sur les partis fédéraux en vue des prochaines élections. «Quand on va recevoir à Montréal sur nos tribunes des représentants des partis et les chefs des partis, on va expressément leur poser des questions sur leurs priorités et sur les grands projets d'infrastructure, et ça va comprendre le train à grande fréquence», dit-il.

UN TRAIN RÉGIONAL SUR LA RIVE-SUD

L'amélioration du réseau de train de passagers déjà en place fait inévitablement partie des raisons pour lesquelles Montréal et Québec soutiennent le projet de TGF. Ce train, il passe également à Drummondville, ville qui soutient la construction d'un TGF sur la Rive-Nord.

«Plutôt de se chicaner sur quel côté devrait passer le train, on a décidé de travailler ensemble et de réclamer la mise en place des différents services», explique Alexandre Cusson, maire de Drummondville et président de l'Union des municipalités du Québec. Ces différents services dont parle M. Cusson sont la mise en place d'une voie ferrée dédiée aux trains de passagers sur la Rive-Nord et un déploiement de trains régionaux sur la Rive-Sud, soit entre Drummondville et Montréal et entre Drummondville et Québec.

«Plutôt de se chicaner sur quel côté devrait passer le train, on a décidé de travailler ensemble et de réclamer la mise en place des différents services»

— Alexandre Cusson

En tant que président de l'UMQ, M. Cusson voit également en un TGF un moyen de mieux desservir les régions du Québec au niveau du transport. «Si l'axe Montréal-Québec est bien desservi tant du côté nord que du côté sud, ça va nous permettre d'aller plus loin à l'étape suivante vers la Gaspésie, vers le Lac-Saint-Jean, éventuellement, et poursuivre la couverture du Québec».

Rectification

Dans des articles publiés mardi et mercredi derniers, il est indiqué que Marco Champagne est président de la Chambre de commerce et d'industries de Trois-Rivières. Toutefois, il est à noter que M. Champagne est plutôt président ex-officio de la CCI3R.

VACANCES DE LA CONSTRUCTION

Bilan routier positif

SÉBASTIEN HOULE
sebastien.houle@lenouvelliste.qc.ca



— PHOTO: ARCHIVES

TROIS-RIVIÈRES — Tandis que les vacances de la construction ont pris fin le 4 août dernier, la Sûreté du Québec (SQ) dresse le bilan des opérations qu'elle a mené sur le réseau routier, sur les sentiers et sur les plans d'eau au cours des deux semaines qui voient des dizaines de milliers de Québécois prendre une pause de leur travail. Plus de 20 000 constats d'infraction au Code de la sécurité routière ont été donnés pendant cette période, rapporte-t-on. On déplore du même coup le décès de 15 personnes dans des accidents de la route. Il s'agit de trois de moins que l'an passé, souligne la SQ. Pour les régions de la Mauricie et de Lanaudière, ce sont quatre personnes qui ont perdu la vie sur la route pendant cette période, relate Hélène Nepton, agente d'information à la SQ.

Sur les 20 844 constats d'infraction qu'aura émis la SQ au cours de la période des vacances de la construction à l'échelle du Québec, plus de 13 000 l'ont été pour des excès de vitesse. Toujours sur l'ensemble du territoire, quelque 1043 contrôles routiers ont été érigés pour vérifier la capacité de conduite affaiblie par l'alcool, les drogues ou les deux. Des 446 personnes qui ont été soumises à l'appareil de détection, 302 auront finalement été arrêtées relativement à la capacité de conduite affaiblie. De ce nombre, 37 l'ont été sur les territoires de la Mauricie et de Lanaudière, comparativement à 25 en 2018.

La SQ constate d'autre part une baisse des collisions avec dommages corporels. Si le nombre de collisions survenu s'établissait à 656 pour la période des vacances de la construction de l'an passé, on n'en déplore que 577 pour cette année. Une amélioration de 12 %, souligne la SQ.

Travaux à venir sur le boulevard des Estacades

TROIS-RIVIÈRES (SH) — Les automobilistes devront faire preuve de patience et se montrer prudents alors que la Ville de Trois-Rivières entreprend des travaux majeurs, dès le 12 août, sur les conduites d'égouts longeant le boulevard des Estacades, entre les rues Barkoff et Vachon. Les travaux devraient s'étirer jusqu'en novembre, annonce la Ville.

Le projet, qui a reçu l'aval du ministère de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques, consiste à séparer une conduite combinée en deux sections distinctes. L'une sera vouée aux eaux pluviales et l'autre sera consacrée au réseau sanitaire. L'opération, fait-on valoir, permettra de réduire la surcharge sur les infrastructures municipales lors d'épisodes de pluies abondantes ou en périodes de dégel, limitant du coup les débordements dans la rivière Saint-Maurice.

La Ville dit avoir planifié une signalisation adéquate dans la zone du chantier afin de minimiser les impacts sur la circulation. On précise toutefois que des ralentissements et des détours sont à prévoir.



› CAMION À BENNE INCENDIÉ: L'IDENTITÉ DE LA VICTIME CONNUE

L'identité du chauffeur du camion à benne qui est décédé des suites des importantes blessures qu'il a subies, le 23 juillet dernier sur le boulevard des Chenaux à Trois-Rivières, lorsque le véhicule qu'il conduisait a pris feu est maintenant connue. Il s'agit d'André L'Heureux, un homme de 60 ans qui vivait à Trois-Rivières. À la suite du décès de celui qui était à l'emploi du Groupe Neault, ces proches ont installé une croix blanche sur les lieux où le drame est survenu. — PHOTO: STÉPHANE LESSARD

ACCIDENT SUR LE PONT LAVIOLETTE

Du liquide répandu sur la chaussée force l'intervention du MTQ

MATTHIEU MAX-GESSLER
m.maxgessler@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Un accident sur le pont Laviolette a entrainé la fermeture d'une voie et causé un important ralentissement de la circulation jusque sur l'autoroute 40, jeudi après-midi.

Selon la Sûreté du Québec, deux camions se sont heurtés alors qu'ils circulaient sur le pont Laviolette, en direction sud, vers 14h30. Les véhicules ont rapidement été déplacés, mais l'écoulement d'un liquide venant de l'un d'entre eux a nécessité une intervention de nettoyage de la part du ministère des Transports. Cette opération a forcé la fermeture d'une voie, le temps que le liquide soit absorbé.

Au moment d'écrire ces lignes, la voie avait été rouverte, mais un bouchon de circulation s'était formé, au moins jusqu'à la hauteur du centre-ville de Trois-Rivières, sur l'autoroute 40, en direction est.

Une gardienne accusée de voies de fait sur un poupon

Le Soleil

Une gardienne du secteur Saint-Nicolas à Lévis, Huguette De Varennes, 63 ans, a été accusée de voies de fait ayant causé des lésions sur un bébé de sept mois.

La police de Lévis a procédé à l'arrestation de la propriétaire de garderie mercredi, à son établissement Chez Mamy Huguette, non accrédité et non relié à un CPE. Sur Internet, cette garderie, installée dans un immeuble du boulevard Guillaume-Couture, précise servir aussi pour les répits d'urgence et comme halte-garderie.

Les événements reprochés seraient survenus le ou vers le 2 août. Les parents du bébé ont rapidement observé que leur enfant avait un comportement différent. Ils se sont rendus à l'hôpital pour le faire examiner. Une fracture du fémur a été diagnostiquée. Après la consultation, un signalement à la DPJ a été fait et une plainte policière a été déposée.

Les policiers de Lévis précisent qu'outre la suspecte, plusieurs témoins ont été interrogés.

La SQ enquête sur l'incendie de trois camions à Pierreville

PIERREVILLE (SH) — La Sûreté du Québec a ouvert une enquête en lien avec l'incendie suspect de trois camions servant au transport de gravier et appartenant à l'entreprise Groupe 132 — anciennement Pavage 132 — , située à Pierreville. L'incident s'est déroulé tôt jeudi matin, aux alentours de 5 heures, dans le stationnement de l'entreprise, sur la route Marie-Victorin. On ne rapporte aucun blessé.

Un octogénaire meurt dans une piscine à Lévis

Le Soleil

Un octogénaire est décédé, jeudi matin, dans la piscine d'un immeuble à logements pour retraités à Lévis.

Les secours ont reçu l'appel à 7 h 32 pour une intervention dans la piscine du complexe de 203 logements du boulevard Alphonse-Desjardins. Selon la police, l'homme de 80 ans aurait subi un malaise. Il avait des antécédents cardiaques. Une enquête est cours pour déterminer les causes du décès.

«Il y a quelque chose qui n'est pas clair. Une dame lui aurait parlé deux minutes. On ne sait pas si elle est sortie de l'enceinte de la piscine entre temps ou si elle s'est retournée quelques secondes avant de retrouver l'homme inconscient», a expliqué Jean-Sébastien Levan, porte-parole de la police de Lévis. «On doit déterminer s'il y a eu négligence», a-t-il poursuivi, précisant qu'il n'y avait pas de sauveteur sur place.

LA SÉANCE D'INFORMATION SUR LA ZIS AURA LIEU AU CECI LE 13 AOÛT

«La ministre n'est pas consciente de l'ouvrage»

Le maire Jean Lamarche parle d'une tâche colossale



MARC ROCHETTE
marc.rochette@lenouvelliste.qc.ca



Le maire de Trois-Rivières, Jean Lamarche, va animer une partie de la séance d'information sur la ZIS.—PHOTO: OLIVIER CROTEAU

TROIS-RIVIÈRES — Avec quelque 1500 propriétés touchées par la zone d'intervention spéciale (ZIS), c'est finalement au Centre d'événements et de congrès interactifs que la Ville de Trois-Rivières tiendra une séance d'information le mardi 13 août, à 19 h, histoire d'avoir suffisamment d'espace.

Et afin de permettre à un maximum de citoyens concernés de participer à cette rencontre, la Ville rendra le stationnement étagé Badeaux gratuit exceptionnellement lors de cette soirée dès 18 h. Stationner sur rue au centre-ville est déjà sans frais les soirs de semaine à partir de 17 h.

À cette occasion, des experts et représentants de la Ville seront sur place pour informer les citoyens des modalités du décret du gouvernement provincial instituant la ZIS et pour répondre à leurs questions. La séance sera diffusée en direct sur la page Facebook de la Ville de Trois-Rivières.

Par ailleurs, la Ville rappelle aux propriétaires d'immeubles (bâtiments et terrains) situés dans la ZIS qu'ils doivent présenter leur argumentaire concernant le non-fondement de leur résidence dans la ZIS par courriel à l'adresse *zis2019@v3r.net* avant le 19 août, date limite fixée par le gouvernement provincial.

Trois-Rivières colligera l'ensemble des demandes reçues et les joindra à son mémoire qu'elle déposera au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. À ce jour, sur les quelque 1500 propriétés touchées sur le territoire trifluvien, plus de 400 demandes de révision ont déjà été recueillies par la Ville.

«On s'adresse aux résidents concernés. Ce n'est pas une rencontre d'information générale», précise le maire Jean Lamarche, qui animera une partie de la rencontre. «Le but est de donner un maximum d'informations possibles sur la démarche mais aussi, sur ce que nous, à la Ville de Trois-Rivières, on a fait depuis le début. Ça va être de donner un portrait global de la situation, plus les actions posées par la Ville, parce qu'il y en a déjà quelques-unes faites par notre Service d'aménagement», a-t-il indiqué au *Nouvelliste*.

Celui-ci admet «qu'on n'avait pas prévu mettre autant de ressources là-dessus». «On va le faire. C'est une commande qui est importante et les gens du Service en sont conscients. Et moi, ce que j'aime, c'est que tout le monde a pris ça vraiment à cœur. La seule chose, c'est une tâche qui est immense. Mais on va le faire», affirme le premier magistrat.

«Lorsque la ministre Laforest dit qu'on avait amplement le temps de le faire, c'est tout simplement qu'elle n'est pas consciente de l'ouvrage que ça représente. C'est une tâche colossale, dans une période de vacances», renchérit-il. «On n'a pas lésiné sur les moyens parce qu'on se rendait compte qu'au fil des jours, il y avait énormément d'inquiétude, d'anxiété. Un plan d'action a été mis de l'avant, des ressources dédiées, des voies de communication parce que les citoyens doivent être informés. C'est majeur le travail qui s'est fait», ajoute sa directrice de cabinet, Marianne Méthot.

Après l'annonce gouvernementale en juin, un premier mémoire avait été déposé par la Ville, «disant qu'il y avait plusieurs zones qui devaient être retirées». Par la suite, Québec est revenu avec une nouvelle carte, qui fut communiquée le 15 juillet, «à une semaine des vacances de la construction», fait-elle remarquer.

En plus d'envoyer une lettre personnalisée aux quelque 1500 citoyens concernés, la Ville a pris en charge chaque demande d'exclusion, soit près de 400 jusqu'à présent. «C'est du temps, mais je pense que c'est nécessaire. On ne peut pas prendre les gens, avec leur projet de vie, et leur dire: arrangez-vous. Nous autres, c'est important de prendre ça en main», affirme le maire Lamarche.

Ce dernier ne remet pas en question la nécessité de revoir les zones inondables et «c'est d'autant plus légitime de le faire dans le contexte climatique actuel». «La seule chose, tant qu'à le faire, on peux-tu le faire comme du monde», soulève-t-il.

Et que pense-t-il de la venue prochaine en région de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation? «On verra ce qu'elle a à nous dire. J'espère que si elle vient nous voir, ce n'est pas uniquement cosmétique, mais pour nous annoncer un délai ou quelque chose comme ça. On doit quand même penser au livrable du 19 août. Et les ajustements, il faut quand même les soumettre avant le décret», a conclu M. Lamarche.

FÊTES CHAMPÊTRES DE SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE

Une célébration de la ruralité

BRIGITTE TRAHAN
brigitte.trahan@lenouvelliste.qc.ca



Tout comme l'an dernier (notre photo), les Fêtes champêtres prévoient une foule d'activités pour petits et grands. — PHOTO: STÉPHANE LESSARD

SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE — La municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade sera le théâtre d'une troisième édition des Fêtes champêtres du 9 au 11 août. Pour la première fois, le week-end s'amorcera en soirée, vendredi, de 17 h à 22 h, avec une performance du chansonnier Yan Boissonneault et son invité d'honneur, MC Gilles. Le Cercle des conteurs sera également de la partie.

C'est sous le thème *Célébrons notre ruralité* que se dérouleront les festivités. La secrétaire de l'événement, Maryse Bellemare, indique que plusieurs nouveautés sont au programme, tant du côté des exposants que des activités, comme en témoigne la nouvelle soirée d'ouverture.

«Nous aurons un échassier qui joue du bongo», illustre-t-elle, de même qu'une compétition de sciage avec un godendard. Les gens pourront s'essayer également au taureau mécanique.

Les activités les plus populaires demeurent, soit la mini-ferme où seront exposés de nombreux animaux. Le tout sera agrémenté de jeux gonflables, de maquillage et de sculptures de ballons.

Une messe thématique fait également partie de la programmation de même que l'Heure du conte avec Mme Farfelue pour les enfants.

Maryse Bellemare ne peut préciser combien de gens fréquentent les Fêtes champêtres depuis la première édition, en 2017, à l'occasion des fêtes du 350e anniversaire de la municipalité. C'est que toutes les activités sont gratuites, grâce à la collaboration de plusieurs partenaires commerciaux et l'on ne fait donc pas le décompte des visiteurs. L'organisation remarque toutefois que beaucoup de personnes proviennent de l'extérieur de la municipalité. «L'idée, c'est de montrer que Sainte-Anne-de-la-Pérade, ce n'est pas seulement les petits poissons des chenaux», dit-elle.

D'ailleurs, l'ouverture de la Ferme du Tarieu, brasserie et distillerie, cet automne, près de l'autoroute, devrait créer un engouement tout nouveau envers Sainte-Anne-de-la-Pérade en tant que destination touristique. «On a très hâte», avoue Mme Bellemare.

La tout nouveau commerce, lancé par deux jeunes entrepreneurs de la place devenus «cultivateurs de saveurs», selon leur expression, n'a pas attendu la construction de son édifice pour commencer à lancer ses produits. Deux de ses bières de microbrasserie sont déjà en vente dans la région, dont la Chiendent brassée à partir d'orge brassicole cultivée sur place.

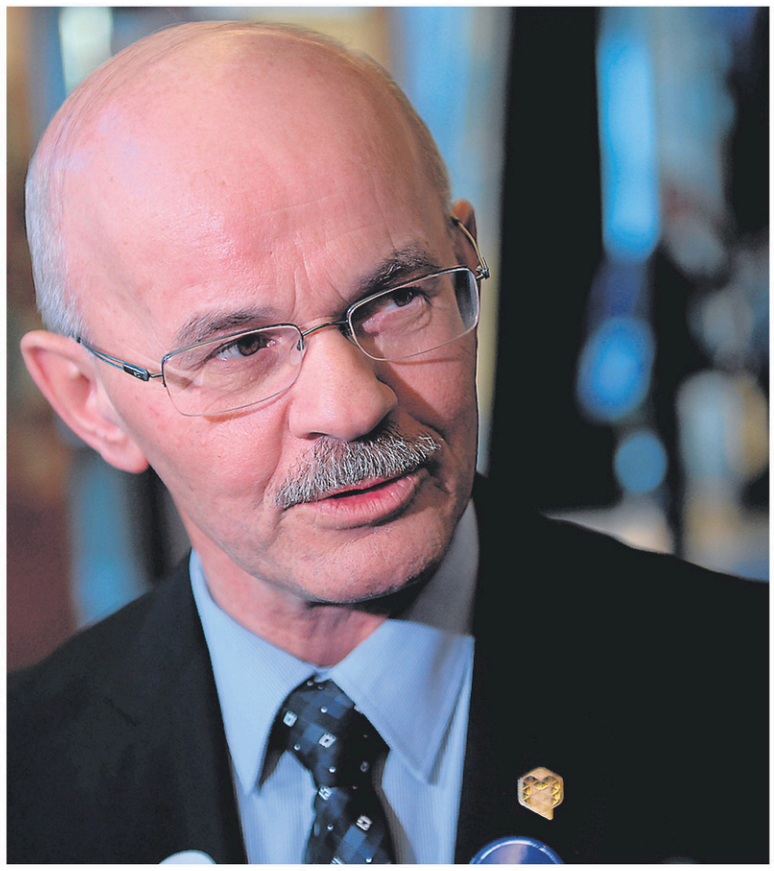
Les visiteurs pourront profiter de leur passage aux Fêtes champêtres pour visiter la municipalité et ses attraits touristiques en profitant notamment de l'activité *Sacré circuit* qui permet de découvrir le patrimoine culturel et religieux tout le long du Chemin-du-Roy, de Champlain à Sainte-Anne-de-la-Pérade.

SONDAGE MAINSTREET

Bernier dans une course à deux

PATRICIA CLOUTIER
Le Soleil

Le député sortant Maxime Bernier et le candidat conservateur Richard Lehoux se livreront une chaude lutte en Beauce cet automne. Les deux hommes sont à égalité avant le début de la campagne électorale fédérale.





Un sondage Mainstreet mené pour le compte de Groupe Capitales Médias et de iPolitics indique que le conservateur Richard Lehoux récolterait 33,5 % des intentions de vote en Beauce si les élections fédérales avaient lieu maintenant, alors que le chef du Parti populaire du Canada, Maxime Bernier, aurait la faveur de 33 % des électeurs. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL, ERICK LABBÉ ET PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

Un sondage Mainstreet mené pour le compte de Groupe Capitales Médias et de iPolitics indique que M. Lehoux récolte 33,5 % des intentions de vote, alors que Maxime Bernier a la faveur de 33 % des électeurs. «Ce sera une course à deux, excessivement serrée. À l'heure actuelle, c'est réellement une égalité statistique», commente Luc Fortin, président de Recherche Mainstreet au Québec.

En 2015, alors qu'il se présentait sous la bannière des conservateurs, Maxime Bernier avait été réélu facilement, avec 58 % des votes. C'est ce même pourcentage de votes — et même un peu plus —, qui est aujourd'hui réparti entre M. Lehoux et lui.

Représentant la Beauce depuis 2006, Maxime Bernier jouit d'une grande notoriété et d'un capital de sympathie. Sondés sur le niveau de satisfaction quant au travail effectué par le député, 66 % des répondants se sont dits satisfaits ou très satisfaits. «Tous les espoirs sont permis pour Maxime Bernier en raison de ce haut taux de satisfaction», indique M. Fortin.

> En 2015, Maxime Bernier avait été réélu facilement pour le Parti conservateur, récoltant 58 % des votes

Les Beaucerons sont déchirés à cette élection-ci étant donné que Maxime Bernier a claqué la porte du Parti conservateur du Canada il y a un an pour fonder le Parti populaire du Canada, dont il est le chef.

ÉCHELLE NATIONALE

M. Fortin croit que la tendance du vote à l'échelle nationale influencera le choix des électeurs à la fin de la campagne. «Maxime Bernier a plus de chances de gagner si on prévoit, à la veille des élections, un gouvernement libéral. Tant qu'à se retrouver dans l'opposition, aussi bien d'avoir un député qui va amener de la visibilité à la Beauce. Mais si on prévoit un gouvernement conservateur, l'attrait du pouvoir va peser en faveur de Richard Lehoux.»

Agriculteur de formation, M. Lehoux a été maire de Saint-Elzéar et président de la Fédération québécoise des municipalités.

Dans ce même sondage, mené le 5 août auprès de 640 personnes vivant dans la circonscription de Beauce, Mainstreet a voulu savoir si les idées de Maxime Bernier rejoignent les Beaucerons.

«On a sélectionné des sujets qui ont davantage défrayé la manchette. Des idées qui ont été perçues comme controversées par certains commentateurs. Pour ne pas influencer les répondants, on n'a toutefois pas mentionné qu'elles viennent de Maxime Bernier», explique M. Fortin.

DES IDÉES QUI REJOIGNENT...

Sur les cinq idées sondées, trois ont la faveur d'une grande proportion des électeurs de Beauce. «Ça démontre qu'en général, Maxime Bernier représente bien ses citoyens à la Chambre des communes.»

Dans ce sondage, 67 % des répondants croient que «la parité entre les hommes et les femmes dans un Conseil des ministres n'est pas une priorité» et 56 % d'entre eux pensent que «l'immigration de masse et le multiculturalisme extrême mèneront à des conflits sociaux et potentiellement à la violence».

En agriculture, 42 % des répondants sont d'avis qu'il faut abolir le système de la gestion de l'offre, alors que 37 % sont d'avis contraire. Des résultats qui surprennent M. Fortin, étant donné que les agriculteurs beaucerons s'étaient mobilisés en 2017 contre Maxime Bernier lors de la course à la chefferie du Parti conservateur, qu'il a finalement perdue aux mains d'Andrew Scheer.

... ET D'AUTRES MOINS POPULAIRES

D'autres idées de Maxime Bernier n'obtiennent toutefois pas la faveur de la majorité de ses concitoyens. Seulement 31 % des répondants croient «pertinent de rouvrir le débat sur le droit à l'avortement au Canada», alors que 44 % croient que «le gouvernement fédéral n'a rien à faire concernant les changements climatiques parce que l'environnement, c'est une compétence partagée, et les provinces, elles ont des programmes pour ça.»

Le sondage a été réalisé à partir d'appels faits par réponse vocale interactive, sur des lignes téléphoniques terrestres ou cellulaires. La marge d'erreur du sondage est de 3,87 %, à un niveau de confiance de 95 %.

La question posée était la suivante : «Si l'élection fédérale avait lieu aujourd'hui, pour quel parti voteriez-vous?» Les choix de réponse étaient les noms des partis, suivis du nom de leurs chefs respectifs. Les noms des candidats n'ont pas été mentionnés aux répondants, étant donné qu'à ce stade-ci de la précampagne, tous les candidats n'ont pas été choisis. Le nom de Maxime Bernier a donc été mentionné, en tant que chef du Parti populaire.

› SI L'ÉLECTION FÉDÉRALE AVAIT LIEU AUJOURD'HUI, POUR QUEL PARTI VOTERIEZ-VOUS?

PARTI CONSERVATEUR DU CANADA	PARTI POPULAIRE DU CANADA	PARTI LIBÉRAL DU CANADA	BLOC QUÉBÉCOIS	PARTI VERT DU CANADA	NOUVEAU PARTI DÉMOCRATIQUE	AUTRE PARTI
33,5 %	33 %	19 %	6 %	4 %	2 %	2,5 %

ANNONCE DE QUÉBEC

Un parcours plus personnalisé pour les immigrants

La Presse canadienne



Simon Jolin-Barrette— PHOTO: PC

MONTRÉAL — Québec déploie un autre volet de sa réforme du système d'immigration, en lançant son Parcours d'accompagnement personnalisé, auquel il consacrera 20 millions $ par année.

Cette annonce, faite jeudi par le ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, Simon Jolin-Barrette, suit ses annonces des derniers mois touchant le système Arrima, qui permet de mieux arrimer l'immigration aux besoins du marché du travail, et la bonification des programmes de francisation.

Le Parcours d'accompagnement personnalisé permettra de guider les candidats à l'immigration dès le tout début de la démarche, alors même qu'ils sont encore à l'étranger.

« Dès l'étranger, maintenant, il y a un agent d'aide à l'intégration qui va être attribué à chaque personne immigrante pour la suivre dans son parcours. On va les accompagner au niveau des démarches d'installation. On va faire en sorte qu'ils soient inscrits aux cours de francisation, qu'ils soient orientés, qu'ils soient évalués au niveau de leur français pour qu'ils soient bien classés dans les classes », a expliqué le ministre, en entrevue.

« Par la suite, on va les diriger vers les emplois disponibles et on va surtout assurer un suivi en termes de francisation, d'intégration, d'employabilité, durant tout le parcours de la personne », a-t-il résumé. Et le tout sera personnalisé.

RENCONTRE EN CINQ JOURS

Ambitieux, le ministre Jolin-Barrette s'est même donné l'objectif d'accorder un premier rendez-vous en personne avec un agent d'aide à l'intégration « dans les cinq premiers jours ouvrables » suivant l'arrivée au Québec.

À l'heure actuelle, les personnes immigrantes qui arrivent à l'aéroport reçoivent seulement une pochette d'information. Et seulement un immigrant sur deux est rencontré au bureau du ministère de l'Immigration à l'aéroport, rapporte le ministre.

Finalement, les personnes immigrantes seront invitées à suivre la session Objectif intégration. Celle-ci doit permettre de se familiariser avec la réalité socioculturelle du Québec et les caractéristiques du marché du travail. La personne qui complète la session touchera une allocation de 185 $.

« C'est vraiment une approche qui permet de donner les clefs du succès vers l'intégration pour la connaissance de la société québécoise, pour que la personne ait tous les outils en main, qu'elle ne soit pas perdue », a illustré le ministre Jolin-Barrette.

Pour déployer le système, Québec embauchera 78 agents d'aide à l'intégration - un poste nouvellement créé. Ils seront chargés d'évaluer les besoins de la personne immigrante, d'élaborer un plan individualisé, d'orienter la personne vers les ressources appropriées et d'assurer le suivi. À terme, il y aura 84 intervenants.

SELON L'ONU

La capacité d'accueil sous-estimée

La Presse canadienne

QUÉBEC — Le Québec peut accueillir davantage de réfugiés contrairement à ce qui est véhiculé par la Coalition avenir Québec (CAQ), estime le représentant du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés.

Jean-Nicolas Beuze présentera un mémoire à l'Assemblée nationale le 15 août, dans le cadre de la consultation sur la planification de l'immigration au Québec pour la période 2020-2022. Il s'agit là d'une première.

Il recommandera au gouvernement Legault d'admettre davantage de réfugiés et de considérer certains d'entre eux comme des immigrants économiques, a appris La Presse canadienne.

En 2018, le Québec a accepté 8832 réfugiés. Le gouvernement caquiste cherche maintenant à obtenir l'accord d'Ottawa pour plafonner ce nombre à 7500 par année jusqu'en 2022. Le nombre d'immigrants économiques, lui, passerait de 29 190 en 2018 à environ 34 000 quatre ans plus tard.

En juin dernier, le premier ministre François Legault s'est justifié en déclarant qu'« on fait plus que notre part du côté humanitaire ». Or, le Canada et le Québec peuvent et doivent accueillir davantage de réfugiés, a soutenu M. Beuze en entrevue téléphonique, de son bureau d'Ottawa.

Le Canada accueille actuellement environ 25 000 réfugiés sur une population de 37 millions d'habitants. En comparaison, au Liban, une personne sur cinq est réfugiée, et même si les Libanais manquent d'eau potable, « ils ont accueilli ces gens à bras ouverts », a fait valoir M. Beuze.

Le représentant du Haut Commissariat déplore la montée au Canada d'un discours « nocif », « très dangereux » et empreint de « racisme » entourant les réfugiés depuis 2017, année où des milliers de migrants irréguliers sont arrivés au Canada par le chemin Roxham, au Québec.





DONNÉES PERSONNELLES

19 congédiements en 4 ans à Revenu Québec

TOMMY CHOUINARD
La Presse

Dix-neuf employés de Revenu Québec ont été congédiés au cours des quatre dernières années pour avoir violé les règles de confidentialité du fisc en matière de renseignements personnels.

L'organisme public a distribué un total de 200 sanctions disciplinaires contre des employés pris en défaut pour cette raison, selon des données que *La Presse* a obtenues en vertu de la Loi sur l'accès à l'information.

Il ne s'agit toutefois pas de cas où il y a eu fuite de renseignements personnels d'employés comme on l'a vu cette semaine, souligne Revenu Québec sans préciser la nature des violations de la confidentialité en cause.

Rappelons qu'une employée occasionnelle fait l'objet d'une enquête policière pour avoir prétendument volé les données personnelles de 23 000 collègues et anciens travailleurs de Revenu Québec.

Dans son cas comme pour les 200 sanctions, le même article du code de déontologie de Revenu Québec est en cause.

Cet article exige de préserver la confidentialité et la sécurité des données personnelles détenues par l'organisme au sujet de ses employés et de sa clientèle. Un employé ne peut consulter, utiliser ou communiquer des renseignements confidentiels sans autorisation. Il ne peut, par exemple, jeter un coup d'œil par curiosité dans le dossier fiscal d'un proche ou d'une personnalité publique.

Or il s'agit de la disposition du code de déontologie la plus souvent bafouée, et de loin. Bon an mal an, environ les deux tiers de toutes les mesures disciplinaires imposées par Revenu Québec à ses employés ont pour motif un manquement à la confidentialité.

Le congédiement est la mesure disciplinaire ultime : 19 des 31 congédiements (61 %) des quatre dernières années s'expliquent par une infraction aux règles sur la protection des données personnelles. Il y a en premier lieu les avertissements et les réprimandes : 89 ont été faits en quatre ans pour entorse à la confidentialité. Puis il y a les suspensions : 92 au cours de la même période. L'employée de Revenu Québec sous la loupe de la SQ, mais ne faisant l'objet d'aucune accusation jusqu'ici, est d'ailleurs suspendue de ses fonctions depuis le 26 juillet.

Le nombre de sanctions a connu une hausse de 50 % à compter de 2016-2017. « L'augmentation s'explique par des programmes informatiques plus performants permettant à Revenu Québec de détecter plus efficacement les manquements potentiels », soutient une porte-parole, Geneviève Laurier. Revenu Québec refuse de préciser la nature exacte des actes reprochés pour chaque sanction disciplinaire, car « cela fait partie du dossier de l'employé », lui-même confidentiel.

Au-delà des mesures disciplinaires, un employé congédié peut aussi faire l'objet de sanctions pénales. Dans 18 des 19 congédiements, il y a eu une telle sanction. Revenu Québec n'a pas révélé le montant des amendes. La Loi sur l'administration fiscale prévoit une amende pouvant varier entre 200 $ et 10 000 $ dans le cas d'une première infraction.

Revenu Québec signale qu'aucune accusation criminelle n'a été déposée contre les employés congédiés au cours des dernières années.

Geneviève Laurier fait valoir que l'organisme « applique de nombreuses mesures de contrôle pour assurer une protection maximale de la confidentialité des renseignements qu'il détient ».

« Dès qu'une anomalie est détectée, Revenu Québec intervient rapidement », d'où les sanctions contre les employés fautifs, ajoute-t-elle.

AVEC LA COLLABORATION DE WILLIAM LECLERC



ACCIDENT MORTEL SUR LA 440

Le projet de marquage mis en veilleuse

SARA CHAMPAGNE
ET DANIEL RENAUD
La Presse



Depuis 2010, 14 accidents mortels ont eu lieu dans le secteur de l'autoroute 440 où ont péri quatre personnes lundi. — PHOTO LA PRESSE, DAVID BOILY

MONTRÉAL — Le projet du ministre François Bonnardel de prolonger la ligne pleine qui interdit de changer de voie sur le tronçon de l'accident mortel de l'autoroute 440, à Laval, est mis en veilleuse. Le ministère des Transports du Québec (MTQ) a annoncé qu'il attendait un avis de sécurité d'un expert avant de donner le feu vert à un pareil marquage.

À Transports Québec, la porte-parole Sarah Bensadoun a expliqué qu'un premier rapport d'experts en génie civil, de 2009, avait démontré que ce type de marquage devait être utilisé à titre « exceptionnel ». Puis, comme le révélait *La Presse* jeudi, une autre étude d'ingénieurs pour le compte du MTQ, datant celle-là de 2010, indiquait que son application systématique était « fortement découragée », qu'elle avait « l'inconvénient de restreindre la navigation, ce qui pouvait entraîner une certaine frustration ou distraction du conducteur ».

En plus de l'avis de sécurité qui sera déposé dans les prochains jours, le MTQ a demandé au lendemain de la collision qui a fait quatre morts, lundi après-midi, une analyse approfondie de tout le secteur délimité par les autoroutes 15 et 440, mais aussi un peu plus à l'est, par l'autoroute 25, et à l'ouest, par l'autoroute 13.

Au cabinet du ministre Bonnardel, un communiqué a été diffusé en ce sens jeudi après-midi. « Un premier avis de sécurité sur le prolongement de la ligne continue sera disponible au cours des prochains jours, ce qui permettra une implantation rapide de certaines des solutions qui seront recommandées. En ce qui concerne l'analyse plus complète, j'ai demandé à ce que toutes les options soient envisagées », a déclaré le ministre.

DEUX POLICIERS

Deux des quatre personnes mortes dans la collision transformée en incendie sont deux policiers retraités du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), ont confirmé des sources à *La Presse*. Il s'agit de Gilles Marsolais, 54 ans, et de Michèle Bernier, 48 ans. Selon nos informations, les deux formaient un couple et avaient des enfants.

Gilles Marsolais a notamment travaillé à l'intervention avant de terminer sa carrière à la circulation, selon nos sources. Quant à Michèle Bernier, elle aurait fait carrière dans la gendarmerie et était une jeune retraitée.

« Les deux étaient très aimés de leurs collègues », nous a confié un policier du SPVM sous le couvert de l'anonymat, car il n'est pas autorisé à parler aux journalistes. Ce sont différentes informations obtenues par les enquêteurs qui leur ont vraisemblablement permis d'identifier les deux victimes, qui ont péri dans l'incendie de leur véhicule.

La police de Montréal s'est refusée à tout commentaire tant que l'identité des deux victimes n'aura pas été confirmée par le Bureau du coroner.

Pas de radio pour Normandeau à l'automne

PATRICIA CLOUTIER
Le Soleil

Nathalie Normandeau ne sera pas de retour à la radio cet automne. L'ex-politicienne devenue animatrice veut maintenant «concentrer ses énergies» à sa défense devant la cour et à la rédaction d'un livre sur son histoire.

La décision de retirer l'émission «Nathalie le midi» des ondes de la station BLVD 102,1 a été prise d'un commun accord, indiquent la station et l'animatrice.

Dans un communiqué publié jeudi, le directeur de la programmation Claude-Éric Girard explique que la fin de cette émission d'affaires publiques «nous permet de compléter à 100 % notre virage musical». BLVD 102,1 confie la barre de son émission du midi à Martin Dalair, qui animera le Rock Show.

De son côté, Nathalie Normandeau indique qu'elle quitte son poste en «excellents termes» avec ses patrons de Leclerc Communication et que c'est une décision «gagnant-gagnant». «Ils m'ont embauchée à un moment où c'était très difficile, six mois après mon arrestation. Ça prenait beaucoup d'audace de la part d'un employeur», juge-t-elle.

Les derniers sondages Numeris, en mai, n'ont pas été des plus réjouissants pour BLVD. L'émission de Nathalie Normandeau n'a pas réussi à se hisser parmi les cinq émissions du midi les plus écoutées à Québec. Mais Mme Normandeau affirme qu'il ne s'agit pas d'un facteur déterminant. «Mon objectif, c'est de prendre un pas de recul, pour mieux rebondir. J'ai besoin de toute mon énergie. Les sondages, c'est relatif dans la balance. J'ai quelque chose de plus important que ça à régler», raconte-t-elle.

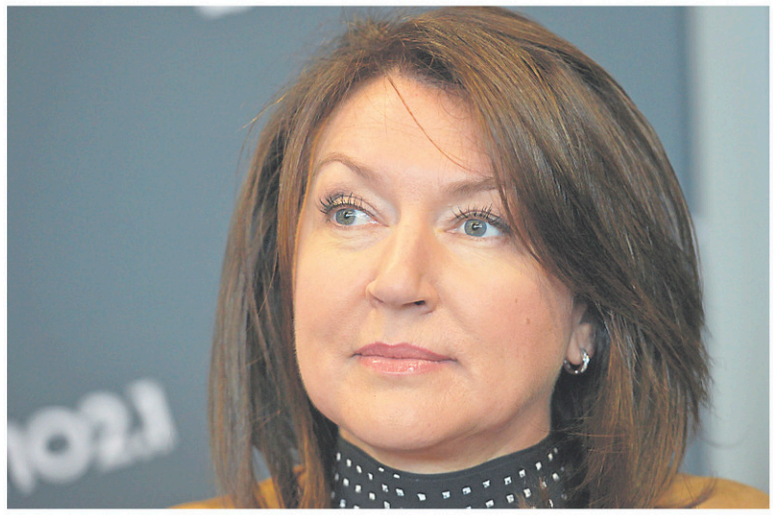
L'important, explique la femme de 51 ans, c'est de «réhabiliter la personne que je suis». Depuis qu'elle a été arrêtée en mars 2016 par l'Unité permanente anticorruption (UPAC) et accusée de corruption, Mme Normandeau n'a jamais pu livrer sa version des faits.

«J'ai besoin de coucher sur papier toute mon histoire. C'est important que les gens sachent ce qui s'est passé. C'est mon intégrité qui a été frappée de plein fouet», fait-elle valoir. Mme Normandeau souhaite livrer les détails de son arrestation et défendre la façon dont elle a pris ses décisions comme ministre.

Aucune date de parution n'est prévue pour ce livre, car Mme Normandeau attend toujours la fin des procédures judiciaires.

L'animatrice fait face à des accusations de complot, de corruption, de fraude et d'abus de confiance. Son procès est pour le moment suspendu, le temps que la Cour suprême statue sur la nécessité ou non pour la journaliste de Radio-Canada Marie-Maude Denis de dévoiler ses sources dans cette affaire. Cette décision devrait être rendue à l'automne.

Mme Normandeau n'en peut plus des délais qui s'accumulent. «C'est lourd. Ma vie est en sursis.» Ses avocats envisagent de formuler une autre requête en arrêt du processus en vertu de l'arrêt Jordan, mais l'ex-politicienne préférerait aller au fond des choses. «Je veux pouvoir m'exprimer devant un juge.»



Nathalie Normandeau a quitté la politique en 2011. —PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

Nathalie Normandeau, qui a été vice-première ministre du Québec sous les libéraux de Jean Charest, a quitté la politique en 2011. Elle a commencé sa carrière d'animatrice radio en 2015 au FM93, mais cette station l'a remerciée immédiatement après son arrestation en 2016.

Elle a par la suite retrouvé un micro à BLVD. «J'ai adoré la radio. J'ai eu la chance de progresser à la vitesse grand V. Et l'objectif ultime, ce serait de retrouver un micro, quelque part au début 2020.»

Mais pas question toutefois de retourner en politique. Surtout que tous ses anciens collègues ont décidé de boycotter son émission de radio après son arrestation. «Je me suis sentie trahie. J'ai encore un goût amer dans la bouche par rapport à ça.»

Selon elle, les députés ont choisi de la condamner, comme l'a fait le «tribunal populaire», au lieu de respecter le principe de présomption d'innocence. «C'est lâche. C'est indigne de notre démocratie.» Depuis un an toutefois, certains députés avaient accepté de lui accorder des entrevues.

EX-VP DE LA CAISSE

Report de l'enquête sur remise en liberté de Robert Côté

La Voix de l'est

GRANBY — On ne saura pas avant mardi, au moins, si l'avocat Robert Côté, ancien vice-président aux affaires juridiques de la Caisse de dépôt et placement du Québec, recouvrera la liberté d'ici à son procès pour répondre de chefs d'accusation de leurre d'enfant, d'avoir agressé sexuellement sa victime, d'avoir commis des attouchements sur une partie du corps d'un adolescent, de l'avoir incité à le toucher et d'avoir accédé à de la pornographie juvénile.

Une ordonnance de non-publication réclamée par l'avocat de la défense, Me Martin Latour, nous empêche de révéler les argumentaires de celui-ci et de son homologue à la Couronne, Me Élise Côté-Lebrun.

Les deux parties devraient se retrouver devant la juge Danielle Côté mardi afin de plaider leur cause. Rappelons que les propriétés de M. Côté à Montréal et à Granby ont fait l'objet de perquisitions, mercredi avant-midi.



— PHOTO: COURTOISIE

› LA FERME LE CAMPANILE AU MONDIAL DES MOULINS À BATTRE LE GRAIN

La ferme Le Campanile, de Saint-Maurice, se joindra au rassemblement de moulins à battre le grain, ce dimanche 11 août à Saint-Albert, en Ontario, alors que l'on tentera de battre le record du plus grand rassemblement de ces machines qui servaient autrefois à séparer le grain de la paille en temps de récolte. Près de 250 équipes devraient prendre part à l'exploit, tandis que depuis 2015, l'Ontario et le Manitoba se disputent le titre de «plus grand rassemblement des moulins à battre le grain» dans une surenchère qui voit les événements gagner en importance. L'activité est évidemment un défi logistique qui mobilise une centaine de bénévoles. Le rassemblement est aussi l'occasion d'une collecte de fonds dont les recettes sont remises à la Société canadienne du cancer, à la mémoire de la conjointe de François Latour de Embrun, instigateur du projet

Ferme Rénald & Gisèle Ayotte
Framboises
Très faciles à cueillir, elles sont délicieuses, grosses et abondantes.
Tartes
Cueillez 4 paniers de 4 L et le 5e est gratuit!
Vente en kiosque et autocueillette
2900, chemin du Lac, St-Boniface • Info : 819 535-3180

Crème des mille et une beautés
Crème de jour, crème de nuit, BB crème Multi-soins MC
NOUVELLE FORMULE BIOLOGIQUE
25 ingrédients naturels, parmi les meilleurs au monde dans ce bastion de douceur pour une belle peau.
Équilibre et tonifie l'épiderme.
Atténue l'apparence des signes de vieillissement.
Idéale pour les peaux fatiguées, plissées, croûtées, fissurées, gercées et irritées.
UN FLEUVE DE BEAUTÉ AUX EXTRAITS BIOLOGIQUES
Oui, vous obtiendrez une belle peau, des tissus d'apparence plus ferme, grâce à un tourbillon de particules naturelles comprises dans la crème Multi-SoinsJohanne Verdon.
L'activité de vingt-cinq éléments provenant de la terre et de la mer, des éléments naturels en interface avec la peau, une marée d'atomes qui obligera votre peau à se raffermir, qui prêtera assistance à la constitution de l'épiderne du derme, qui soutiendra la liaison des molécules d'eau et mettra en oeuvre le renforcement des défenses naturelles de la peau pour lutter contre la pollution et les produis toxiques de notre environnement, voilà la crème Multi-Soins MC.
La crème Multi-Soins MC, une véritable symbiose avec l'intelligence de la nature. Nous avons trouvé enfin la réponse que vous avez depuis longtemps cherchée.
2 pour 1
En vigueur du 9 au 15 aout 2019
Bio-Actif.quebec
LIGNES OUVERTES
Santé en direct avec Johanne Verdon samedi de 8 h à 10 h sur Radio V.M.
Vitavie
5455, boul. des Forges, Trois-Rivières
819 378-7777
Grand'Mère Nature
810, av. de Grand-Mère, Shawinigan
819 538-2895

opinion

Président et éditeur **ALAIN TURCOTTE** Rédacteur en chef **STÉPHAN FRAPPIER** Directeur de l'information **STÉPHAN RATELLE**

Pyrrhotite: les coûts des occasions manquées de SNC-Lavalin

Il y a cinq ans, dans ces mêmes pages, j'écrivais un texte qui mentionnait que SNC-Lavalin avait saboté une occasion en or de reprendre son statut de fleuron en négligeant un principe de base en gestion des opérations; soit le système PESTEL. Ce principe de gestion élémentaire stipule qu'une société ne peut escompter avoir du succès à moyen long terme en négligeant des aspects précis de son environnement. C'est-à-dire qu'une entreprise se doit d'interagir de manière efficiente et positive dans l'environnement politique, économique, sociodémographique, technologique, écologique et légal.

À ce moment, malgré un jugement accablant, l'ancien fleuron venait d'interjeter appel du verdict qui le tenait responsable à 70% de la crise de la pyrrhotite en Mauricie. Faut-il le rappeler, il s'agit de la pire catastrophe de vice de construction de l'histoire du Canada: plus de 1 milliard de dommages avec au-delà de 4000 fondations de maisons à refaire à un coût moyen d'environ 180 000 $. Cela sans compter les innombrables bâtiments publics atteints ainsi que des ouvrages commerciaux.



Selon l'auteur, la firme SNC-Lavalin n'est plus le fleuron qu'elle a jadis été.
— PHOTO: LA PRESSE

Depuis cinq ans, j'ai eu deux enfants, réorienté ma carrière, terminé un deuxième baccalauréat, déménagé et passé de multiples nuits blanches à rêver à récupérer mes pertes! Comme jeune père de famille, la pression financière est importante.

De son côté, au cours de la même période, SNC-Lavalin a vu quelques-uns de ces anciens hauts dirigeants être reconnus coupables de gestes criminels. Le cours de son action est passé de 57 à 17 $. La firme est même au cœur d'une crise politique fédérale et la Caisse de dépôt, son principal actionnaire, a clairement démontré son exaspération devant sa situation précaire.

Par ailleurs, cette histoire étant aussi juridique, le verdict du procès en appel n'est toujours pas connu plus d'un an après la fin de ce dernier et plus de cinq ans après la fin du procès en première instance! Qui plus est, cette démarche ne concerne que les 800 premières victimes. Les autres, dit de la 2e vague, doivent attendre la fin de la première démarche. Question de complexifier l'affaire, et d'allonger les délais, ce deuxième procès ne pourra avoir lieu avant la fin d'une bataille juridique entre Lafarge et SNC-Lavalin, qui se disputent la responsabilité sur certains aspects de la crise.

Pour nous, l'arrêt Jordan n'est d'aucune aide. Toutefois, il ne représente pas une menace de ne pas obtenir justice non plus. Cependant, dans l'intervalle, j'ai bien peur qu'il ne faille nous adresser à l'Académie française afin de faire valider l'expression: Être Claude Robinsonisé. (En tout respect pour M. Robinson, une inspiration.)

Devant de récents résultats trimestriels encore décevants, le président par intérim de la firme a annoncé un plan de redressement… sur cinq ans.

Il y a plus de 4000 familles qui connaissent déjà l'incertitude financière depuis près d'une décennie à cause de la pyrrhotite. Je souhaite vivement que les familles des milliers d'employés de SNC-Lavalin n'aient pas à vivre pareille incertitude. Malgré le faible taux de chômage, ce serait une erreur de penser que le démantèlement de la firme ne créerait pas de victimes collatérales qui n'y sont pour rien dans les déboires de leur employeur.

En bref, j'aimerais grandement pouvoir expliquer un jour à mes filles que la justice est accessible et capable de s'imposer en moins de vingt ans. Qu'une multinationale, jadis fleuron et dans laquelle une partie de leur retraite est investie, est capable de mettre en œuvre un principe de gestion élémentaire. Mais surtout, qu'il est possible de trouver une issue positive au bénéfice des contribuables, des actionnaires, des employés et des victimes de la pyrrhotite.

Marc-Olivier Gagné
Victime de la pyrrhotite
Québec

Salut, Michel

Les milieux communautaire et sportif de Pointe-du-Lac ont perdu un bénévole d'exception: Michel Veillette. Toute son implication bénévole a toujours eu pour motivation et objectif la valeur formatrice de la pratique sportive, collective tout autant qu'individuelle. Avec certains hommes d'affaires et commerçants locaux, il mit sur pied un OSBL: Les Seigneurs de Pointe-du-Lac, organisme dont le but est d'aider et soutenir les jeunes dans la pratique d'un sport. Pour assurer des rentrées monétaires régulières à cet organisme, il mit sur pied un second OSBL: La table de concertation des bingos de Pointe-du-Lac. Tous les profits sont répartis entre une douzaine d'organismes: mouvement scout (garçons, filles), Les Seigneurs de Pointe-du-Lac, la Fabrique, les associations sportives…

Il y a quelques années, il fut à l'origine de la construction de l'actuel Pavillon des Seigneurs. Depuis la fusion municipale trifluvienne, il fut à l'origine du nouveau Centre des Loisirs qui porte son nom, lequel abrite La Maison des Jeunes de Pointe-du-Lac, autre organisme pour aider les jeunes, dont il fut l'initiateur et qui lui tenait grandement à cœur.

Son implication bénévole a été reconnue en mai dernier par l'Assemblée nationale du Québec qui lui a décerné la médaille soulignant son implication bénévole auprès des jeunes, comme le soulignait Mme Brigitte Trahan, dans *Le Nouvelliste* de mardi, 6 août dernier.


Michel Veillette

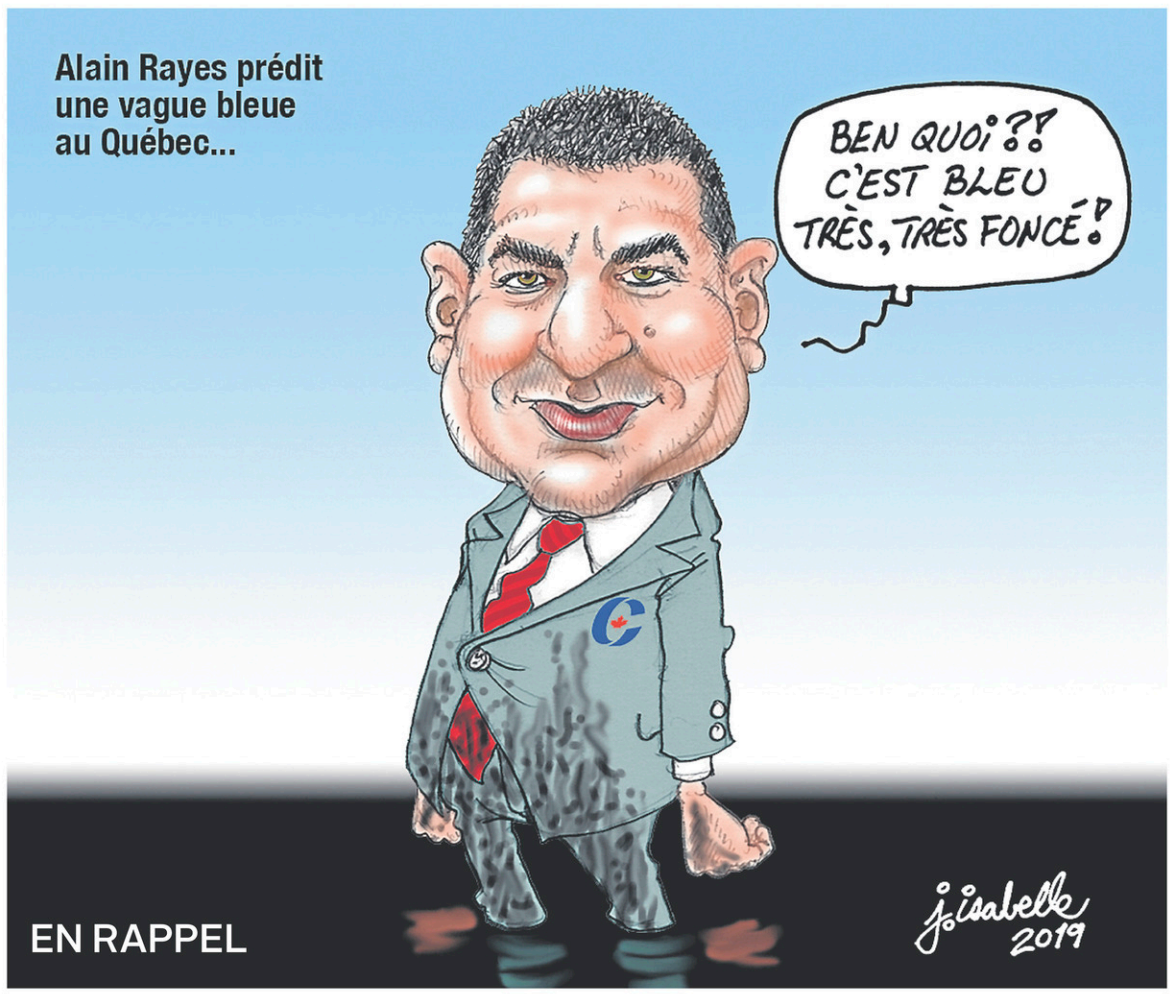
M. Veillette fut élu le premier conseiller du district de Pointe-du-Lac lors de la fusion trifluvienne. Il compléta trois mandats puis se retira de la vie politique.

Robert Parenteau
Trois-Rivières

Écrivez-nous

Écrivez-nous à
opinions@lenouvelliste.qc.ca

Pour être publié dans le journal ou sur notre site Web **lenouvelliste.ca/opinions** votre commentaire doit être court et accompagné de votre nom, de votre adresse et de votre numéro de téléphone.



MON CLIN D'ŒIL **STÉPHANE LAPORTE** *Collaboration spéciale*

Il y a autant de candidats qui se présentent au Parti Démocrate qu'il y en a qui ne se présentent pas au PQ.

CARREFOUR DES LECTEURS

STTR: le maire Lamarche doit intervenir

Dans l'édition du 5 août dernier du *Nouvelliste*, l'auteur Yvon Fleury dans sa lettre d'opinion *STTR et prochain passage* mettait en lumière les problématiques concernant les premiers départs du matin des autobus de la STTR qui ont été repoussés ainsi que des heures de départs non synchronisés lors des points de rencontre lors des transferts, depuis l'introduction de la «modernisation» des nouveaux circuits.

Je ne peux malheureusement qu'acquiescer à ce constat malheureux en tant qu'usager de la STTR. Concernant les premiers départs du matin, sous les anciens circuits, le premier passage dans mon quartier était à 6 h 31, ce qui permettait de me rendre à temps à mon lieu de travail au centre-ville débutant à 7 h. Maintenant, avec les nouveaux circuits, c'est à 6 h 57, soit 25 minutes plus tard. Je dois maintenant me résigner à marcher 20 minutes à pied pour ne pas arriver en retard au boulot. Et je ne suis pas le seul à vivre cette problématique. Concernant la non-synchronisation de l'heure de départ lors des points de transfert, j'ai été témoin la semaine passée d'une personne aveugle qui débarquait de l'autobus que je devais prendre et qui demandait l'emplacement de l'autobus no 13, qui ironiquement était parti du terminus deux minutes auparavant. Ce ne sera pas très joli cet hiver lorsque les usagers devant faire un transfert devront attendre presque 25 minutes à -20 degrés Celcius. Sur



L'auteur considère que les concepteurs des nouveaux circuits de la STTR ne semblent avoir misé uniquement qu'en fonction des étudiants de l'UQTR, du Cégep ainsi que du personnel de l'hôpital en négligeant malheureusement bon nombre des usagers réguliers. — PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

quelle planète vivent dont les «penseurs» quant à la conception de la «modernisation» des nouveaux circuits? Assez pathétique, merci!

Les concepteurs des nouveaux circuits de la STTR ne semblent avoir misé uniquement qu'en fonction des étudiants de l'UQTR, du Cégep ainsi que du personnel de l'hôpital en négligeant malheureusement bon nombre des usagers réguliers. Je suis tout de même assez curieux de voir le nombre de ces étudiants vouloir mettre leur voiture «À vendre» sur Kijiji lorsqu'ils auront constaté la faible fréquence des passages aux 35 minutes le jour et aux 65 minutes les soirs et fins de semaine. Et sans compter l'infirmière de jour de notre grand hôpital trifluvien qui devra attendre probablement 55 minutes avant le prochain passage après avoir manqué de peu son transport suite aux heures supplémentaires obligatoires faute de manque de personnel.

Dans les éditions du 6 et 7 août de notre grand quotidien régional, nous apprenions que certains rêveurs souhaitent de voir se concrétiser le projet de train à grande fréquence avec un arrêt à Trois-Rivières en s'imaginant que le nombre de touristes va augmenter comme par magie dans notre ville, et que la valeur des maisons de notre ville va augmenter suite à l'arrivée prétendue de nouveaux résidents qui utiliseront le TGF pour se rendre sur leurs lieux de travail à Montréal ou Québec (adieu l'acquisition d'une première propriété à coût raisonnable, faut croire que c'est ça le progrès…)

Il faut cependant se souvenir que dans l'édition du 20 mars dernier du *Nouvelliste*, le Trifluvien Simon Boudreau avait écrit une lettre d'opinion intitulée *L'aventure des transports en commun à Trois-Rivières…* Il avait décrit sa «mésaventure traumatisante» lors de son retour à Trois-Rivières en autobus de la compagnie Orléans Express un dimanche soir de février en devant attendre au grand froid plus d'une heure l'arrivée d'un taxi, faute de personnel et d'un transport de la STTR inexistant le dimanche soir.

J'ose imaginer dans ce cas que cette situation sera problématique dans l'incitatif des citoyens trifluviens d'utiliser le TGF dans l'espoir de sauver presque 50 minutes de trajets en direction ou au retour de Montréal ou Québec si le service de la STTR fait en sorte d'attendre près de 30 minutes à la gare, de faire ensuite un trajet probable de 45 minutes du terminus vers la maison à cause de la non-synchronisation des transferts au centre-ville. Sans compter les premiers touristes de l'extérieur qui feront une très mauvaise presse à l'extérieur suite à la qualité rudimentaire de notre transport collectif interne pour les accueillir.

Messieurs Guy de Montigny de la STTR, Daniel Rioux de IDE, et Frédéric Laurin de l'UQTR, svp, descendez au plus vite de vos nuages respectifs, et redescendez le plus rapidement possible direction Terre afin de constatez la réalité du transport en commun en sol trifluvien. Ça presse! Et monsieur Jean Lamarche, notre nouveau maire, une intervention directe de votre part serait de mise pour régler dans les plus brefs délais le fiasco de la modernisation des nouveaux circuits de la STTR. La prochaine assemblée publique du conseil municipal du 20 août prochain risque de faire acte de présence d'un bon nombre d'usagers de la STTR qui vous feront part de leurs problématiques lors de la période des questions.

Éric Verville
Trois-Rivières

Étude sur les médicaments génériques: gare à la désinformation

L'auteur, Jim Keon, est président de l'Association canadienne du médicament générique.

Une étude publiée récemment remet en question la qualité, la sécurité et l'efficacité de certains médicaments génériques et, du même coup, les processus d'évaluation et d'autorisation des médicaments d'ordonnance au pays.

Il est important de noter que l'auteur qui était responsable de l'approbation finale de cette étude a reconnu avoir reçu des honoraires pour divers services provenant de pas moins de 15 compagnies de médicaments de marque. Ces compagnies incluent celle qui commercialise le Plavix au Canada, le médicament de marque (ou médicament d'origine) dont les versions génériques ont fait l'objet de l'étude.

Il est essentiel que les intérêts commerciaux ne l'emportent pas sur la science. Les patients et les professionnels de la santé méritent mieux.

Cette étude présente de nombreuses lacunes. Des variables comme l'impact d'autres médicaments consommés et des éléments importants relatifs à l'état de santé du patient, dont sa consommation de tabac, n'ont pas été pris en compte. Les auteurs n'ont démontré aucune différence d'effets secondaires entre les médicaments de marque et les médicaments génériques. Cela ne les a pas empêchés de faire des déclarations très affirmatives sur des différences et des risques allégués.

Tous les médicaments, qu'ils soient d'origine ou génériques, sont évalués et autorisés par Santé Canada avant de pouvoir être prescrits. Les médicaments génériques agissent de la même manière sur l'organisme que les médicaments de marque. Ils ont les mêmes ingrédients actifs que les médicaments d'origine, et en même quantité.

Au Canada, les médicaments génériques doivent démontrer une bioéquivalence avec leur version d'origine, ce qui signifie qu'il n'existe aucune différence notable avec la version d'origine du point de vue de l'innocuité et de l'effet thérapeutique sur le corps humain. Un médicament générique bioéquivalent est aussi sûr et efficace que sa version d'origine.



Les médicaments génériques représentent plus de 75 % des ordonnances au Québec. — PHOTO: LA PRESSE

Les médicaments génériques représentent plus de 75 % des ordonnances au Québec et moins de 20 % des coûts. Ils sont essentiels pour assurer la pérennité du système de santé et permettre aux patients d'avoir accès à des soins de santé abordables.

Les médicaments génériques s'appuient sur des recherches scientifiques et médicales menées depuis des décennies. Quand il s'agit de leurs médicaments, les patients méritent la plus grande intégrité scientifique et la meilleure information possible.

le monde

La NRA s'oppose à des réformes sur les ventes d'armes

WASHINGTON — Le puissant lobby américain des armes NRA a exprimé jeudi son opposition à des réformes visant à renforcer les contrôles sur les ventes d'armes, réclamées par de nombreux acteurs depuis les fusillades meurtrières du week-end.

L'influent directeur général de la National Rifle Association, Wayne La Pierre, s'est entretenu mardi avec le président Donald Trump pour lui rappeler que sa base de partisans n'appréciait pas les réformes en discussion au Congrès, a rapporté le *Washington Post*.

«Je n'aime pas discuter de mes conversations privées avec le président Trump ou qui que ce soit», a réagi Wayne La Pierre sur Twitter.

«Mais je peux confirmer que la NRA s'oppose à toute loi qui empiéterait injustement sur les droits des honnêtes citoyens», a-t-il ajouté.

«Une vérité dérange, a-t-il poursuivi : les propositions en discussions n'auraient pas empêché les tragédies horribles d'El Paso et de Dayton».

Ces villes du Texas et de l'Ohio ont été le théâtre ce week-end de deux fusillades, qui ont coûté la vie à 31 personnes et fait une cinquantaine de blessés.

Depuis, la pression monte sur le leader de la majorité républicaine du Sénat, Mitch McConnell, pour qu'il fasse voter son assemblée sur deux propositions de loi adoptées en février par la Chambre des représentants contrôlée par les démocrates.

Avant son échange avec Wayne La Pierre, Donald Trump avait évoqué dans un tweet son soutien à ces réformes, liant toutefois leur adoption à l'approbation par l'opposition démocrate de mesures qu'il réclame en matière d'immigration.

Depuis, il n'est pas revenu sur le sujet, se contentant de prôner une réforme pour confisquer les armes des personnes jugées dangereuses par leur entourage.

La NRA, qui revendique cinq millions de membres, avait contribué à hauteur de 30 millions de dollars à la campagne présidentielle de Donald Trump en 2016. **AFP**

APRÈS LES FUSILLADES AUX ÉTATS-UNIS

Le pays toujours divisé sur les armes à feu

GILLES CLARENNE
ET ELODIE CUZIN
Agence France-Presse

EL PASO — Cinq jours après deux fusillades meurtrières, le débat sur l'accès aux armes continuait jeudi à tourner à vide aux États-Unis, la visite de Donald Trump dans les villes endeuillées ayant de nouveau illustré les profondes divisions de la société américaine.

Le débat persistait aussi sur ce qui aurait pu être fait pour empêcher les deux tueries, perpétrées à 13 heures d'intervalle à El Paso, au Texas, et à Dayton, dans l'Ohio, par deux jeunes hommes armés de fusils d'assaut qui ont fait 31 morts.

Inquiète, la mère du tireur d'El Paso avait, selon les médias, prévenu la police que ce jeune Blanc aux motivations racistes possédait un fusil d'assaut des semaines avant qu'il n'abatte 22 personnes, en majorité hispaniques.

Un agent lui avait répondu que son fils étant majeur, la situation n'était en rien illégale.

À Dayton, dans l'Ohio, les motivations de l'assaillant, dont la sœur figure parmi les neuf victimes tuées en 30 secondes, restent incertaines.

Lors d'une visite millimétrée, Donald Trump s'est rendu mercredi dans ces deux villes meurtries.

Pour justifier la tenue à distance des médias, la Maison-Blanche a invoqué le respect pour les victimes et leurs familles.



Les funérailles de la directrice d'école primaire Elsa Mendoza, une des 22 victimes de la fusillade à El Paso, ont eu lieu jeudi à Ciudad Juárez au Mexique. — PHOTO AP, CHRISTIAN CHAVEZ

Mais le président républicain a plus tard tweeté des vidéos montrant un personnel hospitalier souriant, accompagnées d'une musique dramatique au pur goût hollywoodien.

Dans une séquence filmée par un particulier, Donald Trump s'éloigne rapidement — apparemment insensible à la solennité du moment — des mots d'hommage adressés aux médecins pour leur vanter la taille de la foule qui l'avait attendu dans la même ville en février.

«Trump a réussi hier [mercredi] à faire de ses visites un événement centré sur sa personne», s'est indigné le parti démocrate.

Chez les manifestants anti-Trump à El Paso, on a rappelé ses propos incendiaires sur l'immigration clandestine hispanique, qu'il qualifie régulièrement d'«invasion». Un terme repris dans un manifeste du tireur publié en ligne avant son massacre.

«Tout ce que le président dit et fait encourage les partisans de la suprématie blanche», a déclaré jeudi Joe Biden, favori de la primaire démocrate pour la présidentielle de 2020.

L'ancien vice-président de Barack Obama a ajouté que s'il était élu, il rétablirait l'interdiction des fusils d'assaut appliquée aux États-Unis entre 1994 et 2004.

Mais pour l'instant, parlementaires républicains et démocrates semblent encore très loin de parvenir à un accord autour des armes à feu, responsables de près de 40 000 morts aux États-Unis en 2018 (en incluant les suicides).

En pleines vacances parlementaires, plus de 200 maires des deux partis — dont ceux d'El Paso et de Dayton — ont demandé jeudi que le Sénat, à majorité républicaine, se réunisse en urgence pour voter sur deux mesures déjà approuvées en février par la Chambre des représentants, contrôlée par les démocrates.

La présidente de la Chambre, Nancy Pelosi, a écrit directement à Donald Trump pour lui demander d'employer ses prérogatives présidentielles et de convoquer le Sénat afin qu'il vote sur ces textes, qui prévoient d'étendre les contrôles des antécédents des acheteurs et d'allonger à dix jours la durée entre ce contrôle et la livraison des armes.

Ces mesures n'ont jamais été inscrites à l'ordre du jour du Sénat par le chef de la majorité, Mitch McConnell, habile stratège qui sait d'ordinaire finement jauger les chances de passage d'un texte.

Or les parlementaires républicains sont largement opposés à toute loi entravant selon eux le droit constitutionnel des Américains à porter une arme.

M. McConnell a bien déclaré jeudi que le Sénat se pencherait sur des propositions, mais pas avant la rentrée parlementaire.

«Quand nous rentrerons, j'espère que nous pourrons nous mettre d'accord et adopter quelque chose», a-t-il avancé sur une radio, sans préciser quelle mesure avait sa préférence.

Après plusieurs allers-retours sur le sujet, Donald Trump a fait savoir mercredi qu'il était favorable à une disposition qui permettrait de confisquer les armes de personnes souffrant de troubles mentaux.

Mais, a-t-il souligné, il n'y a «pas d'appétit politique» à Washington pour une interdiction des fusils d'assaut.

Un Airbnb à la ferme!



LAURENCE CHARTRAND
lchartrand@lenouvelliste.qc.ca

SAINT-BONIFACE — Nourrir les animaux, se procurer des œufs et légumes locaux, se faire offrir un tour de véhicule tout-terrain dans les champs…C'est ce à quoi ont droit les visiteurs qui séjournent à la Ferme 405, un logement Airbnb situé sur la ferme La petite terre maraîchère, à Saint-Boniface.



Une résidence située sur le terrain de la ferme La petite terre maraîchère a été transformée en Airbnb.
— PHOTO: SYLVAIN MAYER

Lorsque Frédéric Morin, propriétaire de La petite terre maraîchère, a décidé de s'installer sur la terre de Dominique Cossette au début de la saison 2019, il a été convenu que ce dernier transformerait la maison de ferme en un logement Airbnb fraîchement rénové. Comme M. Morin est sur le terrain sept jours sur sept, il fait profiter les visiteurs des attraits qu'offre la ferme. «J'ai cette ouverture-là à parler avec des gens de l'extérieur qui ne sont pas du coin. Ça fait de belles rencontres, de belles soirées», affirme l'agriculteur.

La Ferme 405, qui peut accueillir jusqu'à 10 voyageurs, est située tout près du poulailler contenant pas moins de 99 poules, puis de l'enclos des deux poneys de la ferme. Des visiteurs originaires de la France, des États-Unis et même de l'Inde ont profité des installations depuis le début de la saison. «Je pensais que c'était plus pour attirer la population locale de Montréal, des grands centres, mais non, il y a des gens qui partent de loin pour venir ici», commente M. Morin.

En plus de la possibilité de nourrir les animaux de la ferme et de faire des tours de VTT sur le terrain, les visiteurs reçoivent, à leur arrivée, un coupon de 20 $ afin qu'ils puissent se procurer des oeufs ou des légumes produits à La petite terre maraîchère.

«Je pense que c'est un concept qui est gagnant, puis les gens qui viennent ici repartent très satisfaits de leur séjour», indique le propriétaire de la ferme.

UN «MATCH» PARFAIT

C'est en raison du manque d'installations adaptées à ces besoins que M. Morin s'est installé sur la terre de Dominique Cossette, à Saint-Boniface. L'agriculteur produisait auparavant ses légumes à Saint-Élie-de-Caxton.

Alors que la production fait présentement une superficie de 0,8 hectare, M. Cossette compte construire davantage de serres, dont une serre «earthship» fabriquée à base de pneus et d'autres matériaux recyclés. Ces installations seront exploitées par Frédéric Morin, qui loue la terre de l'homme d'affaires. M. Cossette loue la maison de ferme sur la plateforme Airbnb, puis M. Morin profite d'un endroit plus grand pour sa production de 200 variétés de légumes.

On parle donc d'un partenariat gagnant-gagnant pour les deux hommes. «Moi, c'est vraiment un projet maraîcher, et Dominique c'est plus son projet de Airbnb et de petits animaux», explique M. Morin. «Ça a été un bon *match* avec Dominique.»

UNE AGRICULTURE DE PROXIMITÉ

La possibilité offerte aux visiteurs de voir de près comment fonctionne la production de légumes sur une ferme maraîchère s'inscrit dans une philosophie d'agriculture de proximité qu'adopte M. Morin. La petite terre maraîchère fournit les produits pour 100 paniers biologiques d'Équiterre dont les clients se trouvent à Saint-Boniface, à Saint-Mathieu-du-Parc et à Saint-Élie-de-Caxton. «Il n'y a pas de grand transport sur route. Je ne vais pas livrer à Montréal et je ne vais pas faire des paniers à Trois-Rivières ou à Québec. Mon objectif, c'est de nourrir la population locale», affirme M. Morin.

Frédéric Morin et Dominique Cossette avaient également les mêmes objectifs quant à la façon de faire de l'agriculture. «C'est la nature de la ferme d'être certifiée biologique, puis ça cadre dans les valeurs de Dominique [...] Il ne voulait pas avoir de produits chimiques sur sa terre.»

En plus du projet de logement Airbnb sur la ferme, M. Morin ne rejette pas l'idée de mettre sur pied un programme d'hébergement à La petite terre maraîchère pour des jeunes en difficulté. C'est que l'agriculteur a travaillé pendant plusieurs années en intervention, notamment auprès d'adolescents. «C'est thérapeutique se mettre les mains dans la terre», lance l'agriculteur. «Sans dire qu'on est un centre thérapeutique, ce serait d'avoir de l'hébergement juste pour les couper de leur milieu, jaser le soir, se faire des feux. Ma passion est encore là pour la relation d'aide, donc peut-être qu'un jour, ça va se recroiser.»

Cominar poursuit le ménage de son portefeuille immobilier

Alors qu'il poursuit le ménage de son portefeuille d'immeubles, le Fonds de placement immobilier Cominar dit vouloir mettre de l'avant d'autres «initiatives stratégiques» dans le but d'améliorer sa performance.

Le gestionnaire immobilier établi à Québec en a fait l'annonce jeudi, en dévoilant ses résultats du deuxième trimestre, où il a affiché un bénéfice net de 51,5 millions $, par rapport à 46,4 millions $ il y a un an.

Ce résultat tient compte d'une charge de restructuration de 3,9 millions $ à la suite d'une restructuration qui s'est soldée par le départ de 67 employés au sein de l'entreprise depuis le début de l'année.

D'après les nouvelles mesures dévoilées, le couperet pourrait tomber de nouveau puisque Cominar souhaite optimiser ses effectifs, réduire ses coûts d'exploitation et trouver des «sources additionnelles de revenus».

Afin de redresser ses activités et réduire son niveau d'endettement, le gestionnaire immobilier avait annoncé un important virage qui s'était traduit notamment par un retrait de Toronto, des provinces de l'Atlantique et de l'Ouest canadien afin de se concentrer sur ses principaux marchés — Montréal, Québec et Ottawa.

L'entreprise avait vendu pour 1,2 milliard $ d'immeubles l'an dernier. D'ici la fin de l'année, Cominar souhaite avoir vendu pour 300 millions $ d'immeubles supplémentaires. Au deuxième trimestre, le gestionnaire immobilier avait vendu pour 113,9 millions $ d'actifs.

Pour la période de trois mois terminée le 30 juin, Cominar a généré des produits d'exploitation de 176,6 millions $, en baisse par rapport à 177 millions $ il y a un an. Le taux d'occupation de son portefeuille était de 93,9 %. En date du 30 juin, le ratio d'endettement de la société était de 10,4 fois le bénéfice d'exploitation ajusté, par rapport à 9,3 fois il y a un an.

Le portefeuille de Cominar compte 333 immeubles à bureaux, commerciaux et industriels. La superficie du portefeuille est estimée à 36,5 millions de pieds carrés. **LA PRESSE CANADIENNE**

affaires

TORONTO	16 404,53 **+ 139,31**
NEW YORK	26 738,53 **+ 371,46**
S&P 500	2938,11 **+ 54,13**
PÉTROLE	$US 52,54 $US **+ 1,45**
DOLLAR	¢US 75,43 ¢US **+ 0,37**
EURO	$CAN 1,4948 ¢CAN **+ 0,02**

facebook.com/lenouvelliste

CHANGEMENTS CLIMATIQUES

La sécurité alimentaire menacée

SETH BORENSTEIN
Associated Press



Mais si les gens changent leur façon de manger, de cultiver les aliments et de traiter les forêts, cela pourrait aider à sauver la planète d'un avenir beaucoup plus chaud, ont déclaré des scientifiques. — ARCHIVES LA PRESSE

WASHINGTON — Les changements climatiques nous frappent là où ça compte: l'estomac.

C'est ce que conclut un nouveau rapport scientifique des Nations unies, qui examine le cercle vicieux des interactions entre le réchauffement climatique et les terres. Les changements climatiques causés par l'homme dégradent considérablement les terres, et la façon dont les gens utilisent les terres aggrave le réchauffement climatique.

Le rapport scientifique dévoilé jeudi indique que cette combinaison rend déjà les aliments plus chers, plus rares et encore moins nutritifs.

«Le cycle s'accélère, a noté Cynthia Rosenzweig, climatologue à la NASA et coauteure du rapport. La menace de voir les changements climatiques avoir un impact sur la nourriture des gens est en augmentation.»

Mais si les gens changent leur façon de manger, de cultiver les aliments et de traiter les forêts, cela pourrait aider à sauver la planète d'un avenir beaucoup plus chaud, ont déclaré des scientifiques.

Les masses terrestres de la Terre, qui ne représentent que 30 pour cent du globe, se réchauffent deux fois plus vite que l'ensemble de la planète. Bien que les gaz piégeant la chaleur causent des problèmes dans l'atmosphère, on a moins parlé de la terre en ce qui a trait aux changements climatiques. Un rapport spécial, rédigé par plus de 100 scientifiques et approuvé à l'unanimité par des diplomates du monde entier lors d'une réunion à Genève, a proposé des solutions, en plus de lancer davantage d'avertissements.

« Notre façon d'utiliser les terres fait partie du problème, mais aussi de la solution, a déclaré Valérie Masson-Delmotte, une climatologue française qui copréside l'un des groupes de travail. La gestion durable des terres peut aider à assurer un avenir confortable. »

Lors de la conférence de presse de jeudi, les scientifiques ont souligné à la fois la gravité du problème et la nécessité de procéder rapidement à des changements sociétaux.

« Nous ne voulons pas d'un message de désespoir, a déclaré Jim Skea, membre du comité scientifique, professeur à l'Imperial College London. Nous voulons faire passer le message que chaque geste fait la différence. »

Le rapport indique que le changement climatique a déjà aggravé la dégradation des sols, entraîné la croissance des déserts, le dégel du pergélisol et rendu les forêts plus vulnérables à la sécheresse, aux incendies, aux parasites et aux maladies. Cela s'est produit même si une grande partie de la planète est devenue plus verte en raison de la quantité supplémentaire de dioxyde de carbone dans l'air. Le changement climatique a également ajouté d'autres forces qui ont réduit le nombre d'espèces sur Terre.

« Le changement climatique est vraiment en train de frapper la terre », a affirmé Kelly Levin, chercheuse au World Resources Institute, qui n'a pas participé à l'étude, mais qui l'a applaudie.

Et l'avenir pourrait être pire.

« La stabilité de l'approvisionnement alimentaire devrait diminuer avec l'ampleur et la fréquence des phénomènes météorologiques extrêmes qui perturbent les chaînes alimentaires », indique le rapport.

Mais de meilleures pratiques agricoles – telles que l'agriculture sans labour et une application d'engrais mieux ciblée – ont également le potentiel de lutter contre le réchauffement planétaire, en réduisant la pollution par le carbone jusqu'à 18 pour cent des niveaux actuels d'émissions d'ici 2050, indique le rapport.

Si les gens changent leur alimentation, réduisent leur consommation de viande rouge et augmentent celle d'aliments à base de plantes, tels que les fruits, les légumes et les graines, le monde peut réduire d'encore 15 pour cent des émissions actuelles d'ici le milieu du siècle. Cela rendrait également les gens plus sains », a indiqué M^me^ Rosenzweig.

Les agriculteurs ressentent déjà les effets

Presse canadienne

GATINEAU, Qc — Le plus récent rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) n'est pas une surprise pour des agriculteurs et producteurs québécois qui vivent déjà les bouleversements des changements climatiques au quotidien.

Matthieu Gosselin, qui élève des pintades des champs à Rigaud, en sait quelque chose. Cette année, il a songé à fermer son entreprise, en raison des inondations à répétition suivies d'intenses épisodes de sécheresse en quelques semaines.

Ses pâturages sont à sec, alors il doit nourrir ses oiseaux avec des d'autres aliments qui augmentent ses coûts de production.

« Cette année, soit on arrêtait, soit on investissait. Puis, on s'est dit: "Si on arrête, comment est-ce qu'on va s'alimenter dans le futur?" », s'est demandé le propriétaire de la ferme Plume des Champs.

Il a donc décidé de prendre les grands moyens pour lutter contre les intempéries causées par les changements climatiques.

M. Gosselin estime qu'il a investi cette année quelque 70 000 $ – une somme considérable pour l'entreprise familiale – pour faire construire des installations plus résistantes au vent et aux coups de chaleur. À cela s'ajoutent des puits à creuser pour des épisodes de sécheresse et des fossés de drainage à l'occasion de futures inondations.

« Ce qui nous affecte, ce sont des situations toujours nouvelles auxquelles il faut toujours s'adapter », acquiesce Anne Fleury, de la ferme Aux Solstices à Namur, en Outaouais.

La productrice maraîchère fait pousser environ une cinquantaine de légumes différents pour des paniers qu'elle vend ensuite à des familles chaque semaine.

Pour être capable de poursuivre son dur labeur, M^me^ Fleury est d'avis qu'il va falloir « beaucoup d'éducation qui se fasse pour qu'on change notre façon de s'alimenter », en consommant davantage de fruits et de légumes, mais aussi favoriser les aliments locaux et de saison.

« Si ces changements-là ne sont pas faits, ça peut être vraiment difficile pour l'agriculture en général », illustre-t-elle.

Le GIEC prévient dans son rapport, rendu public jeudi, que les citoyens devront changer leur alimentation afin qu'elle soit largement végétarienne pour limiter les bouleversements climatiques. La nourriture animale, elle, devrait être produite de façon durable. Même s'il vend de délicieuses pintades, M. Gosselin est d'accord qu'il faut cesser de « manger des quantités phénoménales de viande ». Et si on en consomme, il faut se demander d'où elle provient et dans quelles conditions les animaux ont été élevés.

Ce changement drastique devra se faire plus tôt que tard.

« Pour l'instant, les gens ne s'en rendent pas compte parce que les magasins sont pleins, mais c'est une question de temps avant que le bouleversement climatique nous rattrape. L'adaptation va être très difficile », prévient M. Gosselin.

Syndicalisation à la SQDC: d'une lutte à trois à une lutte à deux

La Presse canadienne

MONTRÉAL — Autre revirement dans la saga de la syndicalisation à la Société québécoise du cannabis: elles étaient trois à se battre, elles ne seront vraisemblablement plus que deux organisations syndicales.

Les Travailleurs unis de l'alimentation et du commerce (TUAC) ont en effet recommandé à leurs membres dans les trois succursales qu'ils représentaient déjà de se joindre plutôt au Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP). Les TUAC et le SCFP sont tous deux affiliés à la centrale FTQ.

Les travailleurs de deux des trois succursales syndiqués aux TUAC, à Mirabel et Rosemont-La-Petite-Patrie, à Montréal, ont déjà accepté de se joindre au SCFP, a expliqué le président des TUAC-Québec, Antonio Filato, en entrevue jeudi. Ceux de Rimouski doivent tenir leur assemblée la semaine prochaine.

Pourtant, les TUAC avaient déjà entrepris les négociations avec l'employeur en vue de conclure une première convention collective.

M. Filato assure avoir pris cette décision dans l'intérêt de ses membres. Il explique que comme le SCFP a déposé des requêtes en accréditation syndicale sur une base régionale, plutôt que par succursale, cela accroîtrait la force du syndicat. Le Tribunal administratif du travail a entendu la cause jusqu'en juillet, mais il n'a pas encore rendu sa décision à ce sujet.

M. Filato fait aussi valoir que le SCFP est déjà un habitué des négociations avec le Conseil du trésor et les sociétés d'État. Il représente effectivement des syndiqués du secteur public, des entrepôts de la Société des alcools et des milliers de syndiqués chez Hydro-Québec. Les TUAC sont plutôt dans le privé, dans le commerce de détail.

«On en est venu à la conclusion que ceux qui sont les mieux placés pour négocier des bonnes conditions à la SQDC, actuellement, dans le contexte gouvernemental avec le Conseil du trésor, et ceux qui avaient le plus de succursales... La meilleure chose qui pouvait arriver à notre monde, c'est qu'ils se joignent au SCFP qui eux ont aussi la force et les moyens de pression pour faire bouger le Conseil du trésor», a résumé M. Filato.

Le SCFP a déjà déposé des requêtes touchant 10 succursales de la Société québécoise du cannabis. Mais il a surtout déposé des requêtes fondées sur une base régionale, qui embrasseraient plus d'une succursale. Les TUAC en ont trois, toutes déjà accréditées par le Tribunal.

Canadian Tire acquiert 65 Party City

Presse canadienne

TORONTO — Canadian Tire se diversifie en faisant l'acquisition de 65 magasins Party City au Canada pour 174,4 millions $ alors que le détaillant souhaite renforcer ses liens avec les clients de la génération du millénaire.



Canadian Tire se diversifie en faisant l'acquisition de 65 magasins Party City au Canada —PHOTO: LA PRESSE

L'entreprise établie à Toronto, propriétaire de nombreuses enseignes comme Canadian Tire, SportChek, Mark's et Helly Hansen, a indiqué, jeudi, que cette acquisition lui permettait d'effectuer une percée dans un segment de la vente au détail où les marges sont élevées.

Elle prévoit d'ajouter des magasins Party City et de vendre ses produits dans 500 magasins Canadian Tire ainsi qu'en ligne.

Canadian Tire estime qu'elle pourra doubler les ventes annuelles de Party City au Canada, qui devraient atteindre 280 millions $ d'ici 2021.

« Le renforcement de notre position sur le marché est au coeur de notre stratégie de croissance, a indiqué le vice-président directeur des activités de détail chez Canadian Tire, Allan MacDonald, par voie de communiqué. Nous sommes d'avis que le partenariat entre Party City et Canadian Tire engendrera un plus grand nombre de visites, améliorera nos offres durant les microsaisons, renforcera notre lien avec les familles canadiennes et accroîtra l'attrait du programme Récompenses Triangle. »

La transaction a été annoncée au moment où Canadian Tire dévoilait ses résultats du deuxième trimestre, incluant une augmentation de 14 pour cent du bénéfice net attribuable aux actionnaires.

Le bénéfice de 177,4 millions $ était en hausse par rapport aux 156,0 millions $ affichés un an auparavant, tandis que le bénéfice par action diluée a augmenté de 20,5 pour cent pour atteindre 2,87 $, alors qu'il était de 2,38 $ au deuxième trimestre de l'année dernière, lorsque davantage d'actions étaient en circulation.

Les revenus ont progressé de 5,9 pour cent comparativement à l'année précédente, passant de 3,48 milliards $ à 3,67 milliards $.

Les analystes avaient estimé que le chiffre d'affaires s'élèverait à 3,72 milliards $ et avaient prédit un bénéfice ajusté de 187,3 millions $, ou 3,01 $ par action, selon l'entreprise de données sur les marchés financiers Refinitiv.

Vente de Transat: Groupe Mach et le voyagiste s'affrontent devant le tribunal

La Presse canadienne

MONTRÉAL — Transat A.T. et Groupe Mach s'affrontaient devant le Tribunal administratif des marchés financiers, jeudi, alors que le groupe immobilier tente de faire dérailler la vente du voyagiste québécois à Air Canada.

L'audience découle d'une plainte déposée cette semaine par la société mère d'Air Transat, qui demande aux autorités d'interdire à Mach d'acquérir un important bloc d'actions qui pourrait empêcher son acquisition par la plus importante compagnie aérienne au pays.

Marc Duchesne, l'avocat du groupe immobilier, a demandé au tribunal administratif de laisser les actionnaires décider, citant ce qu'il considérait comme leur «droit fondamental ... de choisir».

Transat A.T. avait vivement critiqué la stratégie de Mach, qui offre 14 $ par action, soit une prime de 8 pour cent par rapport la proposition à 13 $ par action d'Air Canada, la qualifiant d'»abusive, trompeuse et coercitive».

L'avocat du voyagiste, Alain Riendeau, a indiqué que cette proposition favorisait un «un faux sentiment d'incertitude et de risque» afin d'inciter les actionnaires à déposer leurs actions «contre leurs propres intérêts et ceux des autres actionnaires».

En juin, Transat A.T. n'avait pas voulu étudier l'offre de 14 $ par action de Mach, se tournant plutôt vers la proposition de 520 millions $ d'Air Canada.

Le groupe immobilier espère acquérir «au moins» 6,9 millions de catégorie B de Transat A.T. au prix de 14 $ chacune, ce qui lui coûterait 97 millions $. Mach désire exercer les droits de vote rattachés à ces titres afin de voter contre l'offre d'Air Canada - qui doit recueillir l'appui d'au moins les deux tiers des actionnaires du voyagiste - le 23 août.

Le tribunal devrait rendre sa décision avant la fin de la semaine.

Si les actionnaires du voyagiste disent oui à l'offre d'Air Canada, celle-ci sera scrutée par les autorités réglementaires, dont Transports Canada et le Bureau de la concurrence.

Entreprises dans cette dépêche: (TSX:TRZ, TSX:AC)

Un Québécois peut tenter une action collective contre Whirlpool

La compagnie Whirlpool échoue dans sa tentative d'étouffer dans l'œuf une action collective de propriétaires de laveuses frontales qui accumulent moisissures et mauvaises odeurs. L'entreprise alléguait que la démarche de Sylvain Gaudette devait être avortée parce qu'une initiative semblable d'un autre client insatisfait avait été rejetée en 2015. Ce client-là, Sylvain Lambert, s'y était pris trop tard. Son droit d'action personnel étant prescrit, les tribunaux ont conclu qu'il ne pouvait pas agir en justice au nom d'un groupe de propriétaires de laveuses. M. Gaudette a donc repris le flambeau en juin 2016. Whirlpool a cherché alors à convaincre les tribunaux que la chose avait déjà été jugée. Le fabricant alléguait qu'il y avait aussi un abus de procédure. La Cour supérieure et la Cour d'appel du Québec ont plutôt donné le feu vert à M. Gaudette.

Une banque américaine annule des dettes de cartes de crédit au Canada

Une banque américaine a décidé d'annuler toutes les dettes de cartes de crédit de ses clients canadiens dans le cadre d'un retrait de ce marché. Établie à New York, Chase Bank a annoncé qu'elle annulait toutes les dettes impayées par les utilisateurs de ses deux cartes de crédit au Canada. Dans le cadre de sa sortie du marché canadien des cartes de crédit, Chase a fermé tous les comptes Marriott Visa et Amazon l'an dernier et a récemment décidé d'absorber les pertes. La société a déclaré que les utilisateurs ayant un solde impayé en juin n'auront pas à effectuer les versements. Chase n'a pas voulu chiffrer le montant lié à sa décision ou le nombre de clients canadien concernés. L'institution financière, propriété de J.P. Morgan Chase & Co., a décidé de quitter le marché canadien des cartes de crédit en mars 2018, après 13 ans dans le marché canadien. **PC**

CLASSIQUE DE CANOTS

Programmation culturelle chargée

JADE BROUILLETTE
Jade.Brouillette@LeNouvelliste.qc.ca

SHAWINIGAN — La Classique internationale de canots de la Mauricie a dévoilé sa programmation culturelle, jeudi. Cette 86e édition s'annonce chargée avec, entre autres, six spectacles présentés dans trois villes de la région.



Dannie Lahaie (coordonnatrice au loisir et développement de l'île Saint-Quentin) en compagnie de Stéphane Boileau (directeur général de la Classique internationale de canots de la Mauricie) et Yvon Laplante (président du conseil d'administration de la Classique). — PHOTO: SYLVAIN MAYER

Le tout débutera avec le Défi Réjean Huard, le samedi 24 août. Alors que ce défi avait normalement lieu le mardi avant le début de la compétition, les organisateurs ont, cette année, décidé de le déplacer au samedi précédant le début de la course. Cette course d'environ trois kilomètres réunissant athlètes et personnes vivant avec une déficience intellectuelle ou physique est l'une des activités les plus populaires de cette Classique de canots. De plus, une quarantaine de jeunes défavorisés de la région participeront au défi lors de la course de rabaska.

«C'est un événement extrêmement important et ça a pris beaucoup d'ampleur dans les dernières années. Cette année, on l'a déplacé au samedi pour qu'il soit encore plus rassembleur. C'est incroyable de voir la lumière dans les yeux de ceux qui y participent», a déclaré le directeur général de la Classique internationale de canots de la Mauricie, Stéphane Boileau, en conférence de presse, jeudi.

Lors du lancement officiel de la Classique, soit le mardi 27 août, une compétition de planche à pagaie (stand-up paddle) aura lieu à l'île Saint-Quentin. La course opposera trois équipes de six personnes chacune, soit une équipe représentant la Classique, une de la Corporation de l'île Saint-Quentin et une de la Ville de Trois-Rivières.

L'événement Promenade en fête est également de retour cette année. Cet événement se déroulant sur la Promenade du Saint-Maurice à Shawinigan se tiendra les 30 et 31 août. Plusieurs activités pour toute la famille, telles qu'un Babyfoot Cage, un jeu de Pong électronique géant et un jeu de précision Grandchelem seront disponibles pour amuser petits et grands. «On invite la population à venir participer à toutes nos activités, même si les participants de la Classique ne sont pas là. Les gens viennent vraiment pour avoir du plaisir», a continué M. Boileau.

L'activité l'Île en fête se tiendra, quant à elle, les 30 et 31 août ainsi que le 1er septembre à la plage de l'île Saint-Quentin. Des activités du même genre qu'à Shawinigan auront lieu lors de ces trois journées.

La remise des médailles et de trophées se fera le lundi 2 septembre, soit après les trois jours de compétition.

SIX SPECTACLES HAUTS EN COULEUR

Au total, six spectacles seront présentés dans trois villes de la Mauricie, soit à La Tuque, Shawinigan et Trois-Rivières alors que les organisateurs ont misé gros pour cette 86e édition. Trois d'entre eux se tiendront en sol trifluvien. Les festivités musicales débuteront le vendredi 30 août, alors que le groupe Sin Salinda, dont le chanteur, Éric Dénommé, originaire de La Tuque, présentera son spectacle dans son patelin à 20 h 30. Le même soir, un spectacle dont l'artiste n'a pas encore été dévoilé aura lieu à Trois-Rivières à 21 heures.

Samedi 31 août, le groupe Feast of Friends rendra hommage au groupe The Doors sur la Promenade de Shawinigan à 20 h 30 et le groupe Kissed fera de même pour Kiss à Trois-Rivières, à 21 heures. Le dimanche 1er septembre se tiendra un hommage à Guns N' Roses par le groupe Appetite for Democracy. Enfin, le lundi 2 septembre, une animation musicale avec un chansonnier aura lieu dès 11 h 30 au barrage de La Gabelle.

Toutes les embarcations prendront officiellement le départ le samedi 31 août au quai Dénommé-Goyette de La Tuque et termineront la compétition à l'île Saint-Quentin le lundi 2 septembre.

Les fans des Beatles fêtent les 50 ans de la photo d'Abbey Road

LONDRES (AFP) — Un millier de fans des Beatles ont célébré jeudi près des studios londoniens d'Abbey Road le 50e anniversaire de la photo illustrant le dernier album studio du groupe, *Abbey Road*, devenue l'une des pochettes les plus célèbres de l'histoire de la musique.

La photo montre les quatre musiciens traversant un passage piétons devant les studios d'enregistrement Abbey Road. John Lennon ouvre la marche, suivi de Ringo Starr, Paul McCartney pieds nus et George Harrison.

Jeudi, les fans des «Fab Four», parfois déguisés en Beatles ou chantant les classiques du groupe britannique, ont emprunté à leur tour le passage piéton.

Ce lieu est un «sanctuaire», a déclaré Mary Anne Laffin, 66 ans, venue tout spécialement de New York pour l'occasion. «C'est incroyable de voir tous ces gens qui les aiment, et de voir combien ils ont été importants pour le monde», a-t-elle dit.

Le cliché a été pris vers 11 h 35 le 8 août 1969 par le photographe écossais Iain Macmillan.

LE 12 AOÛT, J'ACHÈTE UN LIVRE QUÉBÉCOIS

On célèbre le livre d'ici

FRANÇOIS HOUDE
francois.houde@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Le lundi 12 août ce sera la journée annuelle de célébration du livre d'ici sous le thème «Le 12 août, j'achète un livre québécois!» Dans ce contexte, les librairies indépendantes de la région souligneront dignement la chose.

Ainsi, les deux succursales de la librairie Poirier, celle de Shawinigan et celle de Trois-Rivières, proposeront une journée spéciale dès le 11 août avec l'activité «Le 11 août, je rencontre un auteur québécois» qui aura lieu simultanément dans les succursales de Trois-Rivières et de Shawinigan de la librairie. Plus d'une trentaine d'écrivains de la région Mauricie-Centre-du-Québec viendront rencontrer les lecteurs et lectrices à ces deux succursales. À Trois-Rivières, c'est sous un chapiteau installé devant la librairie qu'auront lieu les rencontres alors que dans le cas de Shawinigan, ce sera dans la salle d'exposition attenante à la librairie.

Les écrivains invités sont les suivants selon l'horaire trifluvien. De 10 h à 12 h: Mathilde Cinq-Mars, Benoît Laverdière Élise Rivard, François Désaulniers, Amélie Dubois, Nadine Poirier, Étienne Poirier et Christiane Dupont-Champagne. De 12 h 30 à 14 h 30, Jacques Boisvert, Sylvie Poisson, Pierre Chatillon, Andréa Richard, Louise Cloutier, Geneviève Poulin et Marcel Poirier. De 15 h à 17 h: Ariane Gélinas, Frédérick Durand, François Martin, Yannick Gendron, Michèle Poulin, Paul Rousseau, Jean-François Veilleux et Francis Pelletier. À Shawinigan, de 10 h à 12 h, on retrouvera Fernande Lamy, Manon Samson et Patrick Loranger alors que de 14 h à 16 h 30, on pourra voir Christiane Asselin, Claude Dion, Monique Juteau, André Hamel, Julia Säntis et Louise Lacoursière qui, pour sa part, y sera de 15 h à 17 h. L'entrée est évidemment gratuite.

Pour le 12 août, des listes de nombreuses suggestions d'achat ont été élaborées par la revue Les libraires et on les retrouve sur son site. Au nombre des collaborateurs, on retrouve les professionnelles de la librairie Poirier Anne-Marie Duquette, Katerine Winter-Prescott, Marc-André Lavoie, Océane Béland, Marie-Hélène Nadeau, Judith Éthier et Kilyan Bonnetti qui ont confectionné une liste des douze auteures québécoises qu'il faut avoir lu et qui inclut la Trifluvienne Ariane Gélinas pour *Villages assoupis (tome 1): Transtaïga.*

Du côté de la librairie l'Exèdre, les libraires ont élaboré une série de suggestions de lecture qu'ils présentent de façon bien visible sur les rayons du commerce pour guider les lecteurs dans leurs achats du 12 août.



L'illustratrice trifluvienne Mathilde Cinq-Mars sera au nombre des auteurs d'ici qui iront à la rencontre du public le dimanche 11 août à la librairie Poirier de Trois-Rivières et de Shawinigan dans le cadre des activités entourant l'événement «Le 12 août, j'achète un livre québécois».—PHOTO:SYLVAIN MAYER

MAISON ATELIER RODOLPHE-DUGUAY

Nouvelle exposition signée Suzie Allen

EMMANUELLE LEBLOND
eleblond@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — En collaboration avec la Biennale internationale d'estampes contemporaines de Trois-Rivières, la Maison et atelier Rodolphe-Duguay présente l'exposition *Suite de promenades* de Suzie Allen, jusqu'au 25 août.

Membre de l'atelier Presse-papier de Trois-Rivières, l'artiste Suzie Allen se spécialise en techniques d'impression et en gravure. Dans cette exposition, elle présente au public des dessins et des gravures qui sont le fruit de ses promenades dans les bois et le long de cours d'eau, près de son environnement immédiat.

L'observation, la contemplation et l'émerveillement qui se révèlent devant le clair-obscur incitent Suzie Allen à traduire en image une nature invitante et inspirante.

L'artiste est tout particulièrement attirée par l'effet de la lumière qui, filtrée par le feuillage, tombe et se dépose sur les plans d'eau et les riches formes organiques du monde végétal, interpellant ainsi son imaginaire.

Le vernissage de *Suite de promenades* a d'ailleurs connu un grand succès, lors du dimanche 4 août. La maison était bondée et plusieurs œuvres ont trouvé preneurs.

Cette exposition est inscrite au Circuit parallèle de la 11e BIECTR. Elle est présentée du mardi au dimanche, de 10 h à 16 h, à la Maison et atelier Rodolphe-Duguay à Nicolet.



Suite de promenades est une exposition qui présente les œuvres de Suzie Allen à la Maison et atelier Rodolphe-Duguay, jusqu'au 25 août. — PHOTO: STÉPHANE LESSARD

SLAM QUÉBEC-FRANCE

À la recherche de poètes

TROIS-RIVIÈRES (BT) — Slam Québec-France et Québec-France Mauricie invitent les poètes de 18 ans et plus à s'inscrire à la 5e édition du concours national de slam-poésie du Réseau Québec-France. La personne gagnante recevra un billet d'avion aller-retour pour Paris. La finale aura lieu, cette année, à Trois-Rivières au Centre Pauline-Julien le samedi, 28 septembre, à 19 h.

Les poètes doivent soumettre un texte original ainsi qu'une vidéo de trois minutes d'ici le 9 septembre.

Les inscriptions doivent être envoyées à *slam@quebecfrance.org*.

LES ARTS EN BREF

Exposition à la Petite place des arts

TROIS-RIVIÈRES (KA) — Le tout nouveau lieu d'exposition La Petite place des arts propose l'exposition de Imre Muranyi qui s'y tiendra du 10 au 25 août. Ce photographe exprime sa vision de la réalité à l'aide de peinture à l'huile sur canevas. Dans un style texturé et coloré, il interprète les paysages à sa façon. Le lieu de diffusion est accessible les mercredis, jeudis et vendredis de 13 h à 17 h et les samedis et dimanches de 10 h à 17 h au 1781 chemin Principal à Saint-Mathieu-du-Parc.

Corbeil & Maranda

TROIS-RIVIÈRES (FH) — Après leur tournée provinciale pour leur spectacle *Naïfs* au cours des deux dernières années, le duo humoristique Corbeil & Maranda se lance à l'assaut des grandes salles québécoises incluant la salle Thompson, de Trois-Rivières, le 12 juin prochain et le Théâtre Belcourt le 23 octobre 2020. Les billets pour la représentation trifluvienne sont déjà en vente alors que ceux pour le Théâtre Belcourt le seront bientôt.

Dans le cadre de cette tournée commanditée par Ameublements Tanguay, 2 $ par billet vendu seront remis à la Fondation Maurice-Tanguay.

Zaria en période de recrutement

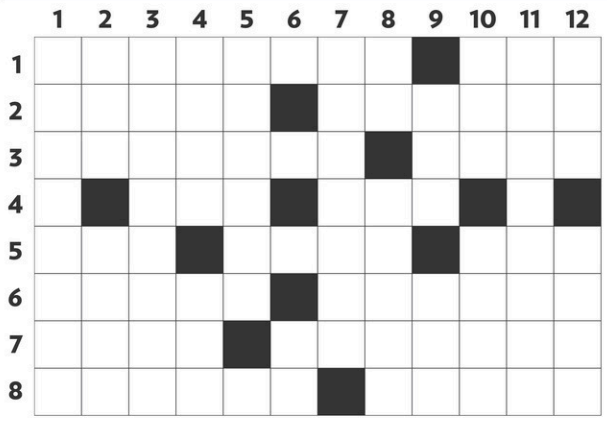
TROIS-RIVIÈRES (EL) — Le Groupe vocal Zaria est à la recherche de choristes qui souhaitent se joindre au prochain spectacle qui aura lieu en 2020. Les passionnés de chant sont invités à participer aux auditions. Tous les pupitres de voix sont acceptés.

Pour une troisième année consécutive, le Groupe vocal Zaria a su gagner le cœur de son auditoire grâce à son dernier spectacle intitulé *Il était une fois*, présenté le 26 mai au Centre communautaire Jean-XXIII de Trois-Rivières.

Les choristes ont démontré aux spectateurs tout le plaisir qu'elles ont eu à chanter en chœur, sous la direction musicale de Guy Lavigne et accompagnée du pianiste Mathieu Fortin.

Pour ceux et celles qui souhaitent participer aux auditions pour le prochain spectacle, veuillez communiquer avec Louise Ricard au 819 375-4598 ou avec Maryse Béliveau au 819 609-9629. Pour plus d'informations, visitez leur page Facebook Groupe vocal Zaria.

MOTS CROISÉS JUNIOR



HORIZONTALEMENT

1 Qui peut être transporté facilement. – Celui qui a eu le plus de voix.
2 Ancêtre. – Barres qui bordent les escaliers.
3 Donner l'impression. – Que l'on fait facilement.
4 Pas beaucoup. – Dans le lieu où l'on se trouve.
5 Plante à odeur forte et saveur piquante. – Véhicule à deux roues pourvu d'un moteur puissant. – Cheveu.
6 Pièce du harnais fixée à la tête du cheval pour le diriger. – Retiré.
7 Entourer, serrer avec un lien. – Se servir d'une pelle.
8 Séché au moyen d'un torchon, d'une serviette. – Ensembles de pages Web accessibles via Internet.

VERTICALEMENT

1 Qui est d'une qualité moyenne.
2 Gros oiseau aux pattes palmées, au long cou et au large bec. – Il occupe le centre antérieur de l'oeil.
3 Pleines.
4 Cylindre creux et allongé. – Qui a des pousses serrées et abondantes.
5 Met en marche un appareil électrique.
6 Déterminant démonstratif.
7 Énerver, mettre en colère.
8 Avant sol, dans la gamme. – Figures géométriques qui ont une base ronde et un sommet pointu.
9 Avant le mois de juin. – Désigne la 3e personne du singulier.
10 Tête d'une tige de blé. – Toute épreuve qui permet de juger quelque chose ou quelqu'un.
11 Nettoyée à l'aide d'une solution détersive.
12 Détérioré par l'usage. – Sous les sabots d'un cheval.

SOLUTION du dernier numéro

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	E	M	P	A	I	L	L	E	■	A	D	O
2	S	O	U	P	L	E	■	T	A	B	O	U
3	P	R	E	T	■	C	R	E	P	E	■	S
4	A	S	■	E	C	H	O	■	P	L	A	T
5	D	U	S	■	R	E	G	L	E	■	R	■
6	O	R	A	G	E	■	N	U	L	L	E	S
7	N	E	G	A	T	I	O	N	■	O	N	U
8	■	S	A	G	E	■	N	E	C	T	A	R

MOT MYSTÈRE

ALCOOL - Un mot de 7 lettres

ALCOOLISE
AMER
ANISETTE
APERO
ARAK
AROME
AVINE

BIERE
BOIRE

CHARTREUSE
CREME
CRU

DEGRE
DOIGT
DRY

EBRIETE
ELIXIR
EMECHER
EVIAN

FINE

GAI
GIN

INFUSION

KIR

LAMPER
LIE
LOOCH

MARC
MOKA
MUSCAT

NECTAR
NOIR

OENOLOGIE
ORGEAT
OXYMEL

PINARD
POT
PUB

RAIDE
RANCIO
RAPE
RASADE
REMONTANT
ROSE

SAKE
SANGRIA
SHAKER
STOUT

TAFIA
TAVERNE
TOAST
TOKAI
TOKAY

TOMATE
TRINQUER

VERRE
VINEE
VODKA

XERES

T	A	F	I	A	L	C	O	O	L	I	S	E	D	G
N	I	G	T	E	N	E	C	T	A	R	M	A	R	C
A	K	O	M	V	O	D	K	A	O	R	G	E	A	T
T	P	Y	E	E	I	E	O	T	O	K	A	Y	N	O
N	X	E	R	E	S	A	N	G	R	I	A	K	I	A
O	A	B	R	D	U	U	F	O	N	R	E	I	P	S
M	N	I	E	O	F	I	E	I	L	O	O	C	H	T
E	I	A	V	I	N	E	E	R	D	O	I	G	T	O
R	S	E	T	E	I	R	B	E	T	A	G	R	E	U
E	E	M	O	R	A	O	I	U	G	R	R	I	M	T
K	T	H	O	N	I	C	E	Q	P	I	A	U	E	O
A	T	S	C	R	L	R	R	N	X	M	S	H	R	M
H	E	I	E	E	A	U	E	I	E	C	A	A	C	A
S	O	R	E	P	M	A	L	R	A	I	D	E	K	T
E	R	G	E	D	E	E	T	T	A	V	E	R	N	E

Solution du dernier numéro : SORBIER **09-08-2019**

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

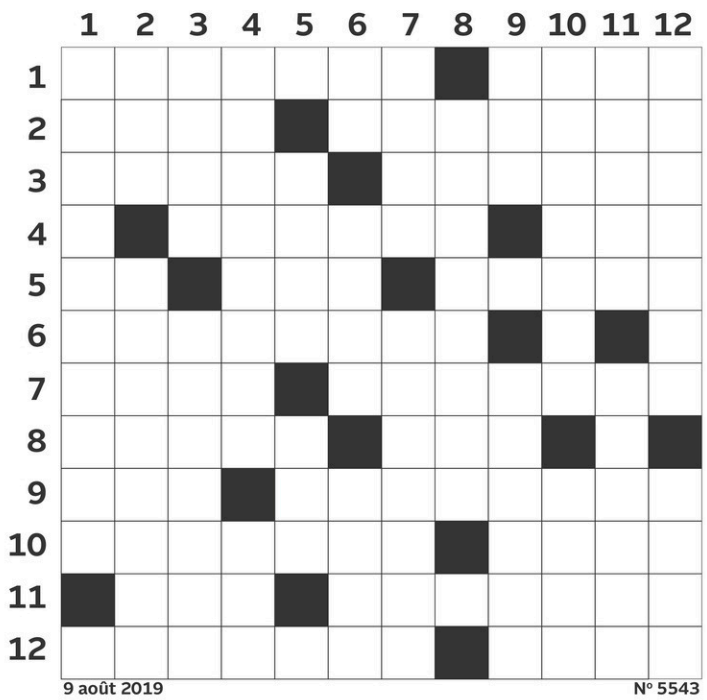
1. Qui est sur le même rang - Lettre grecque.
2. S'inscrire en faux - Os plat.
3. Encaustiquer - Personnage des Mille et Une Nuits.
4. Epine dorsale - Boisson anglaise.
5. Utile en dessin - Demande une bonne vue - Os allongés et courbes.
6. Qui est sur le point de se produire.
7. Il est sucré - Étendue plane.
8. Qui viennent en naissant - Il avale sa proie.
9. Catégorique - Règle élémentaire.
10. Qui est au commencement - Adjectif numéral.
11. Degré d'une couleur - Faire savoir.
12. Placés au milieu - Fromage blanc, en Suisse.

VERTICALEMENT

1. En cachette, discrètement.
2. Douze - Qui est au-dessus du niveau commun.
3. Expose à l'air - Action de citer.
4. Capable de se dresser - Fait beaucoup de bruit.
5. Traverse le Jura - Grande voile.
6. Traditions - Mauvaises humeurs - Insolite.
7. Le Luxembourg en fait partie - En âge de se marier.
8. Constituant universel de la matière.
9. Force paramilitaire - Contrariés.
10. Rat musqué - Mille-pattes.
11. Ennui - Tricher en classe.
12. Perte de mémoire - Exister.

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	A	D	E	M	I	M	O	T	■	S	A	R
2	F	A	V	E	L	A	■	A	D	O	R	E
3	O	R	A	L	■	Z	A	P	E	T	T	E
4	R	N	■	E	P	U	R	E	N	T	■	D
5	T	E	S	S	E	R	E	■	T	I	T	I
6	I	■	P	■	S	K	U	A	■	S	E	T
7	O	M	E	R	T	A	■	I	S	E	R	E
8	R	A	C	E	E	■	L	E	A	■	M	■
9	I	N	T	E	R	N	E	■	F	L	I	C
10	■	O	R	L	■	U	K	R	A	I	N	E
11	R	I	E	U	S	E	■	A	R	M	E	R
12	E	R	S	E	■	E	N	T	I	E	R	S



9 août 2019 N° 5543

SUDOKU

9	6				7			
		3					7	
	8		3			1	4	
				1	4			8
2		6			5		9	4
	4		6	9				
7								
	5							9
1			7		8	6		2

Niveau de difficulté : facile 4820

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

SOLUTION DU DERNIER SUDOKU

6	7	5	3	2	8	9	4	1
1	9	2	6	7	4	5	8	3
4	3	8	1	9	5	7	2	6
2	5	9	7	4	3	6	1	8
8	1	3	2	6	9	4	7	5
7	6	4	5	8	1	2	3	9
3	4	6	9	1	2	8	5	7
9	2	1	8	5	7	3	6	4
5	8	7	4	3	6	1	9	2

4819

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse • Informations **www.les-mordus.com**.

CITATION SECRÈTE par Isabelle Vadeboncoeur

A	S	Q	U	O	E	E	E	E	N	I	V	E	D	R
A	I	S	C	E	T	M	M	E	V	A	A	I	M	E
M	E	L	T	M	M	D	E	R	S	L	U	N	N	E
L			U	U			D	O			E	R	C	
S				T										

Thème : Citation de Friedrich Nietzsche

Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case noire.

Solution du dernier numéro :

Citation de Sophie Guerin : Moi, l'amour je ne le cherche pas, je l'attends.

HOROSCOPE

Vendredi 9 août 2019

Bélier (21 mars au 19 avril)
La Lune en Sagittaire et le Soleil en Lion sont en harmonie en Signes de Feu comme le vôtre, ce qui devrait favoriser votre journée. N'accordez donc pas trop d'importance aux critiques émises par les autres. Bâtissez-vous une solide carapace et laissez glisser leurs commentaires sans vous laisser perturber. Rassurez-vous, ils ne feraient probablement guère mieux s'ils se trouvaient à votre place.

Taureau (20 avril au 20 mai)
La Lune flirte avec Jupiter en Sagittaire, et les autres devraient être bien disposés à vous accepter avec vos qualités et vos défauts. Les aspects actuels du ciel devraient vous procurer un soulagement sur le plan émotif et vous amener à réaliser que vous avez atteint un nouveau pallier d'intimité avec certaines personnes qui vous importent. Il ne restera plus qu'à être pleinement vous-même.

Gémeaux (21 mai au 21 juin)
Une mer calme n'a jamais fait un bon marin. S'effectuant juste en face de votre Signe, la conjonction Lune-Jupiter en Sagittaire risque de raviver les contradictions et susciter la controverse. Vous obligeant à donner le meilleur de vous-même, ce climat momentanément plus agité vous aidera à perfectionner vos aptitudes. Et les dépenses gagneront également à être gérées avec prudence.

Cancer (22 juin au 22 juillet)
La réussite d'un projet dépend en partie de la publicité qui l'accompagne. Il n'y a aucun mal à faire de la réclame et à vanter les mérites de vos accomplissements. Vous aurez intérêt à faire taire toute voix intérieure qui exprime un doute. Il suffira de modifier quelque peu vos habitudes pour que le monde entier se transforme autour de vous. Enfin... façon de parler, mais quand même...

Lion (23 juillet au 22 août)
On commence à vieillir quand on finit d'apprendre. Et avec actuellement le Soleil, Vénus et Mars dans votre Signe, tout laisse présager que vous allez demeurer bien jeune. En cette étape anniversaire, vous bénéficiez d'une facilité quant à l'apprentissage de nouvelles aptitudes. Et avec le cycle Lunaire en Sagittaire, un déplacement pourrait figurer au sommet de vos priorités.

Vierge (23 août au 22 sept.)
La conjonction Lune-Jupiter en Sagittaire devrait faciliter les déplacements. Même si ce duo céleste n'est pas vraiment votre tasse de thé, vous devriez vous sentir à l'aise tant avec vos proches qu'avec de parfaits étrangers. Il est même possible d'établir un lien de complicité avec quelqu'un dont vous souhaiteriez vous rapprocher. La clé du bien-être consistera à chasser l'artificiel en étant vous-même.

Balance (23 sept. au 23 oct.)
Le tact et la diplomatie risquent de faire toute la différence quant à la manière dont un conseil sera reçu. Même si vous considérez qu'une personne est sur le point de commettre une erreur dont elle se repentira, il n'est pas recommandé de lui donner l'heure. Pourquoi ne pas plutôt lui relater une anecdote qui vous aurait placé dans des circonstances similaires? La Lune flirte avec Jupiter en Sagittaire...

Scorpion (23 oct. au 21 nov.)
Le duo Lune-Jupiter en Sagittaire devrait vous plaire. Vous bénéficierez de sympathies et de protections qui vous tiendront à l'écart d'éventuels tensions ou conflits. Il n'est pas impossible qu'une personne bien intentionnée ait le désir de vous faire profiter d'une belle occasion. Mais compte tenu du carré des astres en Lion vers le Scorpion, assurez-vous de bien vous faire comprendre.

Sagittaire (22 nov. au 21 déc.)
Vu que la Lune flirte avec Jupiter dans votre Signe, il devrait vous être plus facile de déterminer sur quels atouts miser afin d'obtenir un maximum de reconnaissance publique. Il serait sage de procéder à une minutieuse analyse avant de persévérer, histoire d'avoir la certitude que vous empruntez la bonne voie. Quoiqu'il en soit, ne dérogez pas à vos principes pour faire un gain de popularité.

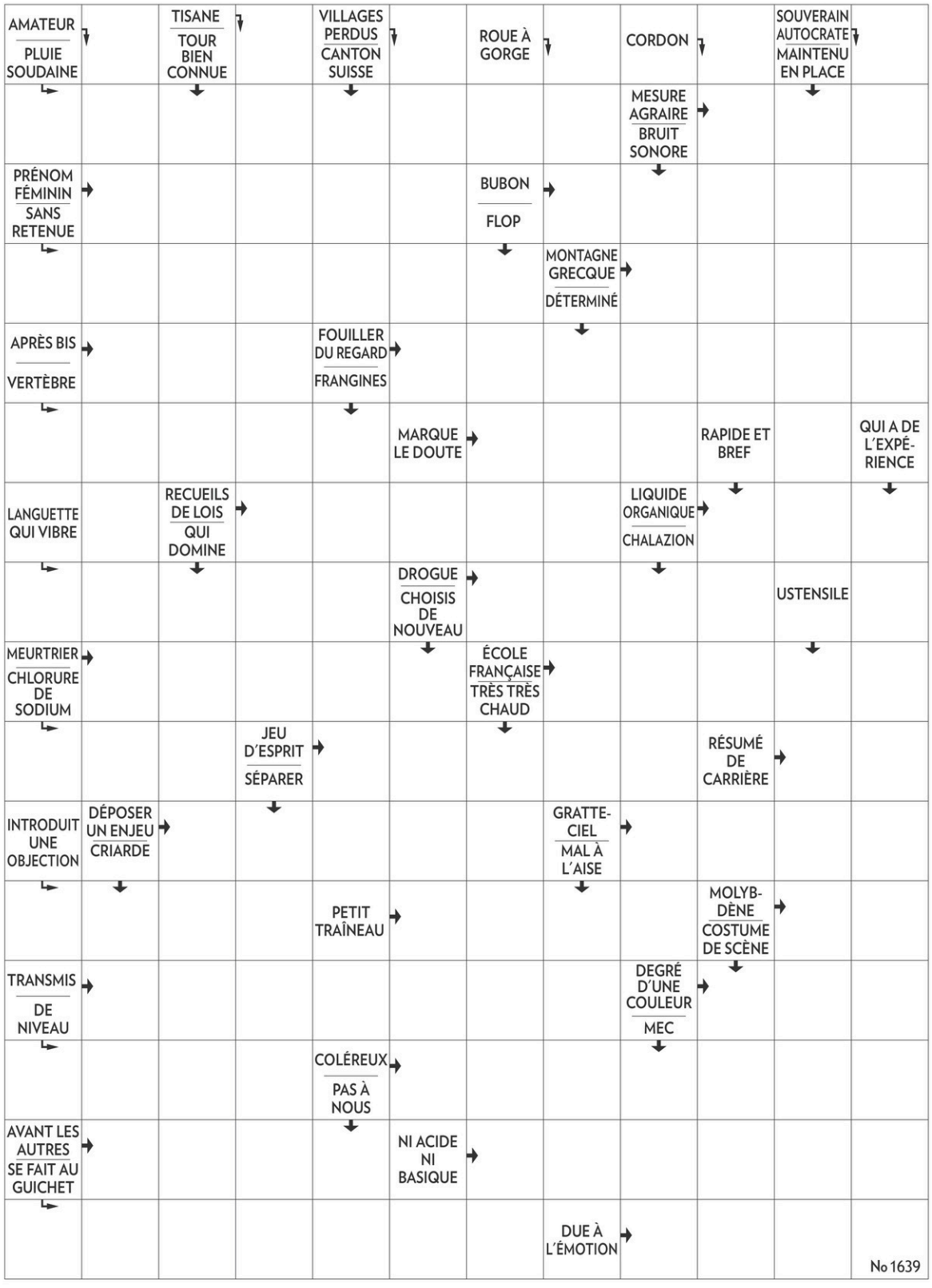
Capricorne (22 déc. au 19 janv.)
Vu qu'elle y courtise Jupiter, la Lune en Sagittaire ne devrait pas vous déplaire. Par conséquent, vous pourriez vous attendre à ce que les autres soient non seulement plus respectueux, mais également plus coopératifs. Il serait toutefois dommage de perdre un temps précieux en vous attardant sur des détails qui n'ont pas d'importance significative dans l'immédiat.

Verseau (20 janv. au 18 fév.)
Une trop grande volonté nous incite parfois à rechercher le bonheur au mauvais endroit. Le Soleil en Lion, face au Verseau, devrait servir d'éclaireur, vous amenant à vous tourner vers l'alternative la plus judicieuse. Il est également possible qu'une circonstance imprévue vous empêche d'effectuer un mauvais choix. Laissez également la Lune en Sagittaire couronner votre journée d'une surprise.

Poissons (19 fév. au 20 mars)
La conjonction Soleil-Vénus en Lion aura pour effet de consolider vos relations amicales ou amoureuses. Dans un climat qui se veut courtois et chaleureux, les initiatives que vous entreprendrez auront de fortes chances de plaire et d'être couronnées de succès. Tandis que la créativité et l'appréciation artistique seront en exaltation, une nouvelle passion pourrait naître en vous...

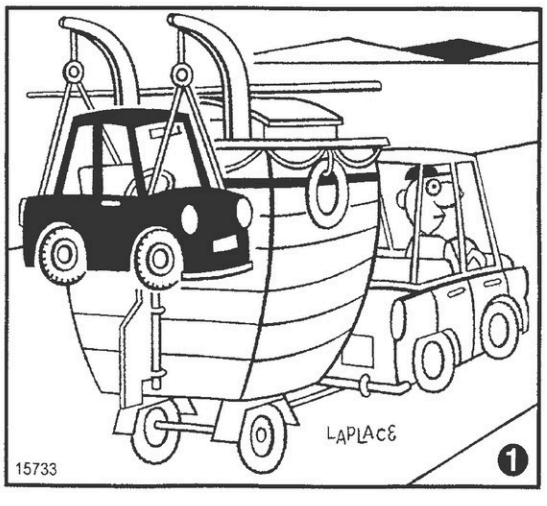
Pour information : *marylene@marylene.com*

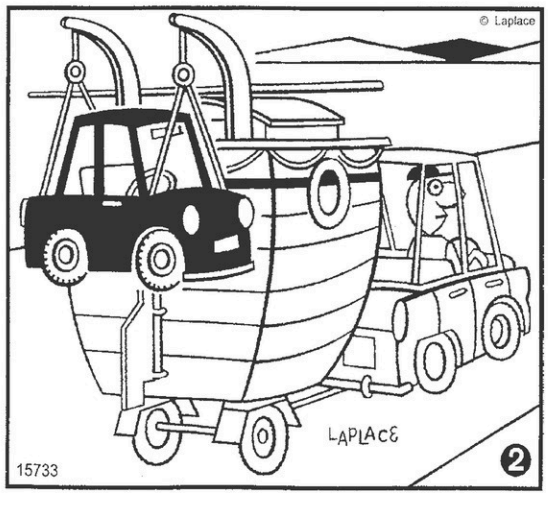
MOTS FLÉCHÉS



No 1639

ÊTES-VOUS OBSERVATEUR?





Ces deux dessins sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux huit petites différences.

1 Oreille gauche de l'homme non indiquée. • 2 Jante de la roue avant de la voiture de l'homme. 3 Le coffre arrière de la voiture de l'homme. • 4 Garde-boue droit de la remorque complété. 5 Le bas du gouvernail du bateau est incomplet. • 6 L'attache de la bouée n'est pas indiquée. 7 Garde-boue arrière de la voiture noire. • 8 Un câble complété sous la poulie de gauche.



petites annonces

TÉLÉPHONE 819 378-8363 OU 1 888 378-8363

IMMOBILIER VENTE

8686 Commerces et bâtisses commerciales à vendre

RESTAURANT À VENDRE à Trois-Rivières
Avec loterie vidéo
819 692-0139

IMMOBILIER LOCATION

8737 Logements à louer

1½, 2½, 3½, Trois-Rivières, chauffés, éclairés de 300$ à 455$, 819 372-4835, www.renaissancecia.com.

1½ à partir de **390$**, 2½ à **490$**, 3½ à **640$ tout compris**, meublé, ch./écl., câble/Internet, centre-ville, **819 376-3372**.

4½ plusieurs de libres, Trois-Rivières, 500$ à 625$, chauffés, éclairés, stationnement 819 372-4835. www.renaissancecia.com

5½ PRÈS LES RIVIÈRES,
ch./écl., intercom, clientèle 50 ans et plus, 640$/mois, 3790 Jacques de Labadi, 819-448-2255

BORD FLEUVE, NEUFS
3½, 4½, 5½, à compter de 625$, garage, foyer, ascenseur. 375-0032, 691-7045.

8766 Résidences et centres d'accueil

A LOUER À PARTIR DE 985$.
819-374-2184 CELL: 819 996-6452

SERVICES ET EXPERTS

8783 Massothérapie et soins thérapeutiques

374-4794 ANOUK : SPÉCIAL
Vous êtes unique, vos besoins le sont aussi

(819) 373-3305 / (819) 995-2626
Un bon massage.
Johanne

8787 Argent à prêter

PRÊTS DE 500$
sans enquête de crédit.
www.creditcourtage.ca
1-866-482-0454

8795 Réparation, rénovation et construction

DU SOUS-SOL AU GRENIER
homme à tout faire, rénovation petits et moyens travaux, 20 ans d'expérience.
819 690-6909

PORTE de GARAGE et de REMISE
Différentes grandeurs.
819 228-2569 ou 819 228-4440

8797 Paysagement et services extérieurs

CÈDRES À HAIES DE 1 À 12 PI,
au meilleur prix en ville! 819-698-8791

SERVICES PERSONNELS

8817 Amitié et rencontres

Recherche CLAUDE BEAUCAGE
819-521-0517

EMPLOIS

8834 Offres d'emploi

CHAUFFEUR CLASSE 1
Terminal Trois-Rivières
5 postes de jour
5 postes de soir
Horaires flexibles
Camions récents
Travail permanent à l'année
Environnement stimulant!
22$/h à 25$/h
Philippe Thibodeau au
514-788-0599 poste 140
pthibodeau@globalrh.ca

CHAUFFEUR CLASSE 3 pour camion à benne 12 roues, demandé pour quelques semaines, bien rémunéré. 819 698-5683

CUISINIER(ÈRE)S demandé(e)s, jour, soir, fin de semaine. Salaire compétitif. 35/h sem.
SERVEUR(EUSE) DEMANDÉ(E)
PLONGEUR (EUSE) de jour
du lundi au vendredi
STRATOS SHAWINIGAN-SUD.
Demandez Sylvain : 819-534-0044

EMPLOYÉ(E) demandé(e) pour résidence 9 personnes autonomes, les fins de semaine, doit être disponible pour le coucher.
819 373-0493 ou 819-244-7868.

URGENT ! COIFFEUR(EUSE)
pour résidence personnes âgées à Shawinigan. 4 à 5 jours semaine **GUY 418 576-3773**

URGENT
Résidence St-Pie X recherche
Préposé(e) aux bénéficiaires
jour, soir, fin de sem. Doit posséder cours RCR, PDSB. Nathalie 819 448-0466

VÉHICULES

8851 Automobiles

À VOIR! AUTO-CAMION-4X4. Financement maison, aucun cas refusé! 1 866 566-7081
www.financementbrisson.info

8855 Véhicules lourds et divers

À VENDRE
Tracteur Massey Ferguson 135, diesel, 1969. Contacter (819) 298-2321

MARCHANDISES

8874 Ventes garage

10 et 11 août dès 10 h au 1663, 48e Rue, Shawinigan, G9N5B2, gros outils de menuiserie : rabotteuse, tracteur à gazon, cie à chêne 819 539-5296 et plusieurs autres outils

leNouvelliste
CAMELOTS MOTORISÉS RECHERCHÉS
Secteurs Batiscan, Ste-Anne-de-la-Pérade et St-Marc-des-Carrières
15 h/semaine - 6 jours/semaine
Salaire offert : 1 200 $/mois

Secteurs St-Tite et Ste-Thècle
24 h/semaine - 6 jours/semaine
Salaire offert : 1 450 $/mois

Contactez M André Carignan
acarignan@lenouvelliste.qc.ca • 418 365-0336

Nécrologie



RENÉ DROUIN

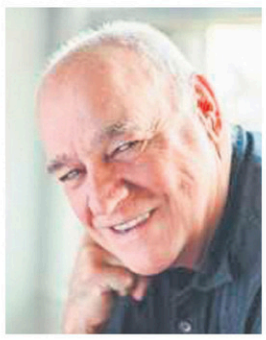
1937 - 2019

Entouré de l'amour de sa famille, au CIUSSS MCQ-Centre d'hébergement Louis-Denoncourt, le 2 août 2019, est décédé à l'âge de 82 ans, M. René Drouin, époux de Mme Madeleine (Mado) Vézina, fils de feu Yvette Girard et de feu Georges-Émile Drouin, demeurant à Trois-Rivières.

La famille accueillera parents et ami(e)s au
Centre Funéraire Rousseau
3300, boul. des Forges Trois-Rivières, QC G8Z 1V6
Heure d'accueil : dimanche, jour des funérailles, à partir de 14 h.
Une liturgie de la Parole sera célébrée
le dimanche 11 août à 17 h au Mémorial du centre funéraire.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse Mado; sa fille Nathalie Drouin (Jean-Denis Marchand); ses petits-enfants: Jonathan Caron (Mélanie Desfossés) et Chloé Caron; les enfants de Jean-Denis : Zachary Marchand (Chloé Duguay) et Anthony Marchand; ses soeurs, ses frères, ses beaux-frères et ses belles-soeurs : Soeur Pauline Drouin, Lise Drouin (feu Claude Dumas), Gisèle Drouin (Serge Matte), Nicole Drouin, Paul Drouin (Denise Charbonneau), Michel Drouin (Ginette Hill), Michel Vézina (France Beaunoyer), Reynald Vézina (Suzanne Tremblay), Réjean Vézina; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
L'ont précédé son frère Léo ainsi que des beaux-frères et belles-soeurs de la famille Vézina.
Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Fondation Maison Carpe Diem-Centre de ressources Alzheimer (1765, boul. Saint-Louis, Trois-Rivières, QC G8Z 2N7).

Rousseau Centre funéraire — Centre funéraire Rousseau — 819.374.6225 — www.centrerousseau.com



M. CLAUDE GRIMARD

Au CIUSSS MCQ - CHAUR de Trois-Rivières, le 6 août 2019, est décédé à l'âge de 67 ans, M. Claude Grimard, conjoint de Mme Josée Desmarais, demeurant à Trois-Rivières.
La famille accueillera parents et ami(e)s à la

Maison Funéraire Richard & Philibert,
1350, rue Ste-Marguerite à Trois-Rivières.
Heures d'accueil : samedi, jour de la cérémonie,
de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h.
La liturgie de la Parole aura lieu le samedi 10 août 2019 à 17 h
en la chapelle de la Maison Funéraire.

Il laisse dans le deuil, outre sa conjointe, ses filles : Marie-Claude (Guy Dontigny) et Alexandra; les enfants de sa conjointe : Caroline (Sébastien Brunelle), Stéphanie (Patrick Fafard) et Steven (Myriam Turgeon); ses petits-enfants : Naomy, Sandy, Aidan, Jade et Logan; ses frères et soeurs : Réal (Lucia Roy), Yvon (Carmen René), Gilles, feu Georges-Aimé, Pauline, Diane (feu Robert Côté), Michel (Rita Perron), Lise (Luc St-Jean), Claudette (Réjean Lefebvre), Denise (Sylvain Morinville), Maurice, René (Josée Lupien) et Daniel (Mélanie Beaulieu); ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Desmarais : Pierre, Carole (Éric Normandin), Lynda (Guy Marcouiller), feu Serge et Stéphane (Catherine Auger), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
La famille désire témoigner sa reconnaissance au CHAUR pour les bons soins prodigués.

Richard Philibert Maison Funéraire — condoleances@richardphilibert.ca — www.richardphilibert.ca — Téléphone : 819.378.3838 — Télécopieur : 819 375.8146

Fondation québécoise du cancer
Du soutien au quotidien
Don In memoriam
En souvenir d'un être cher
1 877 336-4443
www.fqc.qc.ca

8874 Ventes garage

9 , 10 et 11 AOÛT
Beau temps, mauvais temps, plusieurs familles, au **7255, Boul. des Forges**

GROSSE VENTE DE GARAGE
1782 Des Prairies, Trois-Rivières (Cap)
9 août dès midi au 11 août à 17 h, intérieur/extérieur.

Vendredi et samedi 9 et 10 juillet
au 2069, St-Denis
beaucoup de nouveautés

VENTE DE DÉMÉNAGEMENT
sam-10 août de 8h à 16h
236 Tétreault, T-R

VENTE DE FERMETURE DE MAISON
DU JAMAIS VU! NOUS AVONS DE TOUT!
Samedi et dimanche, 10 et 11 août
505-14e Avenue, Shawinigan (Grand-Mère)

INFO-AIDANT
CENTRE-DU-QUÉBEC
MAURICIE
L'APPUI POUR LES PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS
1 855 852-7784

8895 Avis, soumissions, appels d'offres

CANADA — **COUR DU QUÉBEC**
PROVINCE DE QUÉBEC — **(Chambre de la jeunesse)**
DISTRICT DE TROIS-RIVIÈRES
N° 400-41-004486-185
LE DIRECTEUR DE LA PROTECTION DE LA JEUNESSE,
Partie demanderesse
et
KEVEN GUIMOND,
Partie intimée

AVIS PUBLIC DE NOTIFICATION
(articles 136 et 137 C.p.c.)

PAR ORDRE DU TRIBUNAL :

Avis est donné à monsieur Keven Guimond de vous présenter au greffe de Trois-Rivières du district de Trois-Rivières situé au 850, rue Hart afin de recevoir la demande introductive d'instance qui y a été laissée à votre attention.

Le présent avis est publié aux termes d'une ordonnance rendue le 7 août 2019 par madame Samantha Jalbert, greffière de la Cour du Québec, dans le dossier numéro **400-41-004486-185.**

Il peut être consulté à la présente adresse pendant une période de 30 jours à compter de sa publication. Il ne sera pas publié à nouveau, à moins que les circonstances ne l'exigent.

À Trois-Rivières,
Le 7 août 2019
Madore, Trudel, Champoux, Gélinas, Lavallée
Procureurs du DPJ

CAB du Rivage
Centre d'action bénévole du Rivage
819 373-1261

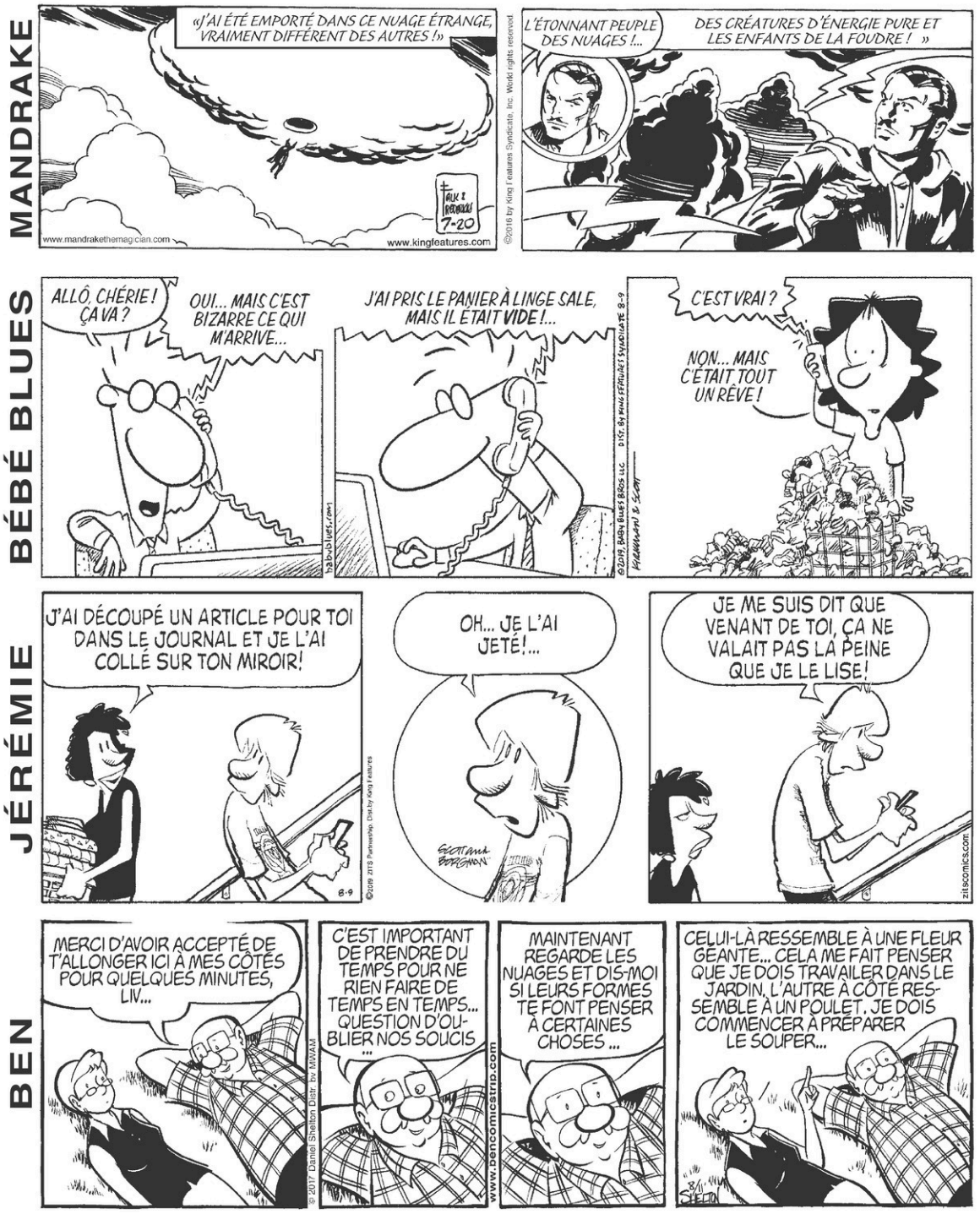
Fondation RSTR
Fondation régionale pour la santé de Trois-Rivières
DON IN MEMORIAM
En hommage à l'être cher
Pour faire la différence au nom de la santé!
819 697-3333 poste 53582
www.fondationrstr.com
731, rue Sainte-Julie
Trois-Rivières (Québec) G9A 1Y1



› «SAVOUREZ POUR STOPPER LA SCLÉROSE EN PLAQUES»

C'est un montant de 4473$ que l'on aura réussi à amasser dans 16 restaurants de la Mauricie dans le cadre de la campagne de la Société canadienne de la sclérose en plaques, «Savourez pour stopper la SP». Depuis la gauche, Yves Beaudoin, du restaurant Le Brasier 1908, Joyce Godbout, directrice générale du Delta par Marriott, Chrisitine Dionne, personne atteinte, Linda Sarrazin et Denis Baribeau, respectivement administratrice et président du conseil d'administration de la Société canadienne de la sclérose en plaques.

BANDES DESSINÉES



RÉSULTATS DU : MERCREDI 7 AOÛT 2019

LOTO QUÉBEC — lotoquebec.com

Lotto 6/49 : 05 08 09 19 28 31 — compl. 18

LOT GARANTI DE 1 000 000 $
(Numéro complet non décomposable)
33006501-01

Québec 49 : 05 07 28 29 40 41 — compl. 42

Extra 4561711

Tout ou rien : 01 02 05 06 07 08 10 13 14 17 23 24

Quotidienne : 2 27 3 652 4 5004

Lotto Poker : 3♡ 5♡ 6♣ 6♠ 7♡

Sprinto : 07 30 35 41 49

Banco — **Turbo x1** :
08 09 11 18 23
27 28 30 31 40
43 44 47 48 50
57 64 66 67 68

Lotto 6/49 Extra : 3 5 5 1 6 3 1 5

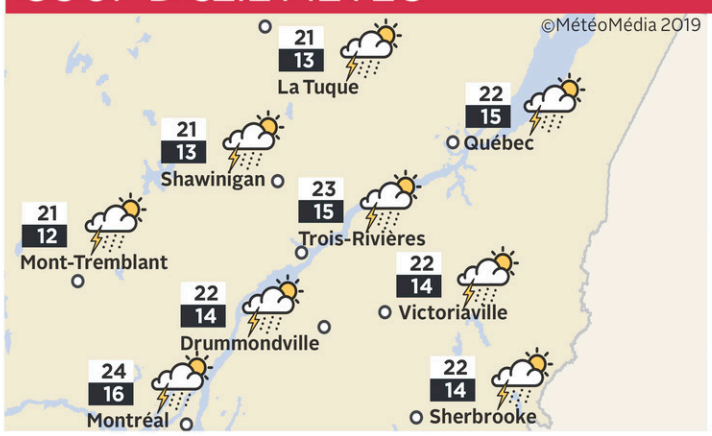
Triplex : 16 22 23 28 40

Astro : Jour 20 - Mois JUIN - Année 49 - Signe CAPRICORNE

Lotto MAX : Ce soir, 10 MILLIONS $ (approx.)

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

COUP D'ŒIL MÉTÉO



Demain
Max. 20
Min. 14
Averses
Précipitations : 60 %
Vents du nord-ouest 18 km/h

Dimanche
Max. 23
Min. 16
Passages nuageux
Précipitations : 20 %
Vents de l'ouest 16 km/h

Lundi
Max. 25
Min. 14
Averses
Précipitations : 40 %
Vents du sud-ouest 16 km/h

Mardi
Max. 22
Min. 14
Ciel variable
Précipitations : 30 %
Vents légers

LE SOLEIL

5h40 — 20h09
Durée du jour : 14h29

LA LUNE

Coucher : 0h35 — Lever : 15h52
15 août 23 août 30 août 05 sept.

ALMANACH

Maximum normal	25,6°
Minimum normal	14,1°
Record max	32,2°/1946
Record min	3,3°/1960

LES MARÉES

La Pérade		Trois-Rivières	
Hre	Ht/m	Hre	Ht/m
2h45	0,8 m	4h36	0,8 m
6h30	1,5 m	7h36	1 m
16h03	0,8 m	18h09	0,8 m
19h42	1,2 m	20h54	0,9 m

AU CANADA

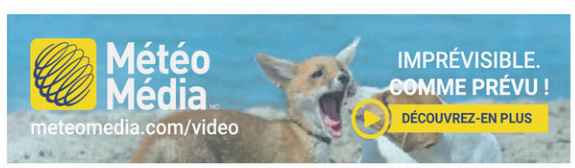
Baie-Comeau	Averses	18	13
Barrage Gouin	Orages	18	10
Calgary	Orages	21	11
Charlottetown	Orages	26	17
Edmonton	Éclaircies	17	9
Fredericton	Orages	25	14
Gaspé	Orages	25	13
Gatineau	Orages	24	12
Halifax	Variable	23	16
Îles-de-la-Mad.	Orages	24	19
La Malbaie	Orages	20	13
La Tuque	Orages	21	13
Ottawa	Orages	24	13
Québec	Orages	22	15
Regina	Beau	30	14
Rimouski	Orages	20	12
Rivière-du-Loup	Orages	20	12
Saguenay	Orages	21	14
Sept-Îles	Pluie	17	14
Toronto	Beau	26	15
Val-d'Or	Pluie	20	11
Valleyfield	Orages	24	15
Victoria	Variable	22	14
Victoriaville	Orages	22	14
Yellowknife	Pluie	10	8

LE MONDE

Amsterdam	Averses	24	18
Athènes	Soleil	36	25
Boston	Soleil	30	17
Bruxelles	Averses	26	18
Buenos Aires	Averses	12	7
Hong Kong	Ensoleillé	31	29
Lisbonne	Averses	26	18
Londres	Averses	25	18
Los Angeles	Soleil	27	18
Madrid	Beau	32	19
Mexico City	Averses	25	15
Moscou	Pluie	18	14
New York	Beau	29	18
Paris	Averses	28	19
Rio	Soleil	28	20
Rome	Soleil	36	24
Tokyo	Beau	32	27
Washington	Ensoleillé	32	21

AU SOLEIL

Acapulco	Orages	30	26
Bermudes	Orages	30	26
Barbades	Orages	29	26
Cancun	Orages	30	27
Fort Lauder.	Orages	34	25
Freeport	Orages	31	28
Key West	Orages	32	28
La Havane	Orages	30	26
Martinique	Orages	31	26
Myrtle Beach	Ensoleillé	32	25
Montego Bay	Orages	32	27
Orlando	Orages	34	25
Phoenix	Variable	41	30
Puerto Plata	Averses	31	25
Puerto Vallarta	Orages	32	25
San José	Averses	27	22
Tampa	Orages	33	26
West Palm B.	Orages	33	25



BASEBALL MAJEUR

LIGUE AMÉRICAINE

SECTION EST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
New York	76	39	,661	—	—	9-1	G-9	43-18	33-21
Tampa Bay	66	50	,569	10½	—	7-3	P-1	31-28	35-22
Boston	61	56	,521	16	5½	2-8	G-1	29-30	32-26
Toronto	47	71	,398	30½	20	6-4	P-1	20-35	27-36
Baltimore	38	76	,333	37½	27	3-7	P-3	17-41	21-35

SECTION CENTRALE

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Minnesota	70	44	,614	—	—	7-3	P-2	35-23	35-21
Cleveland	68	46	,596	2	—	6-4	G-2	38-24	30-22
Chicago	51	62	,451	18½	13½	5-5	G-1	27-28	24-34
Kansas City	41	75	,353	30	25	2-8	P-1	23-35	18-40
Detroit	34	78	,304	35	30	3-7	G-1	15-39	19-39

SECTION OUEST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Houston	75	40	,652	—	—	9-1	G-6	43-15	32-25
Oakland	65	50	,565	10	½	7-3	P-1	37-23	28-27
Texas	58	56	,509	16½	7	5-5	P-2	35-22	23-34
Los Angeles	56	60	,483	19½	10	2-8	P-7	29-28	27-32
Seattle	48	68	,414	27½	18	5-5	G-1	27-33	21-35

Mardi 6 août
Chi. White Sox 5 Detroit 3
N.Y. Yankees 9 Baltimore 4
Kansas City 6 Boston 2
Chi. White Sox 6 Detroit 10
Toronto 6 Tampa Bay 7 (10)
Interligue
Atlanta 12 Minnesota 7
Colorado 6 Houston 11
San Diego 9 Seattle 4
Mercredi 7 août
Texas 0 Cleveland 2
Chi. White Sox 8 Detroit 1
Toronto 4 Tampa Bay 3
Texas 1 Cleveland 5
N.Y. Yankees 14 Baltimore 2
Interligue
Atlanta 11 Minnesota 7
Colorado 3 Houston 14
San Diego 2 Seattle 3
Jeudi 8 août
N.Y. Yankees 12 Toronto 6
L.A. Angels 0 Boston 3
Kansas City 8 Detroit 10
Cleveland à Minnesota, 20h10.
Vendredi 9 août
Oakland à Chi. White Sox, 15h10.
Houston à Baltimore, 19h05.
N.Y. Yankees à Toronto, 19h07.
L.A. Angels à Boston, 19h10.
Kansas City à Detroit, 19h10.
Cleveland à Minnesota, 20h10.
Tampa Bay à Seattle, 22h10.

LIGUE NATIONALE

SECTION EST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Atlanta	68	49	,581	—	—	6-4	P-1	32-25	36-24
Washington	61	53	,535	5½	—	6-4	G-3	31-25	30-28
Philadelphie	59	55	,518	7½	—	5-5	P-2	34-26	25-29
New York	59	56	,513	8	½	9-1	G-6	32-20	27-36
Miami	43	71	,377	23½	16	2-8	G-1	23-35	20-36

SECTION CENTRALE

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Chicago	62	52	,544	—	—	7-3	G-1	41-19	21-33
Milwaukee	60	56	,517	3	—	4-6	G-3	33-24	27-32
St. Louis	58	55	,513	3½	½	2-8	P-5	31-23	27-32
Cincinnati	54	58	,482	7	4	7-3	G-3	31-26	23-32
Pittsburgh	48	66	,421	14	11	2-8	P-5	24-32	24-34

SECTION OUEST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Los Angeles	77	40	,658	—	—	8-2	G-5	46-15	31-25
Arizona	58	57	,504	18	1½	5-5	G-2	27-28	31-29
San Francisco	56	59	,487	20	3½	3-7	P-4	25-31	31-28
San Diego	52	61	,460	23	6½	4-6	P-1	25-30	27-31
Colorado	52	62	,456	23½	7	3-7	P-2	29-27	23-35

Mardi 6 août
Milwaukee 4 Pittsburgh 3
Miami 0 N.Y. Mets 5
Philadelphie 4 Arizona 8
Washington 5 San Francisco 3
St. Louis 1 L.A. Dodgers 3
Interligue
L.A. Angels 4 Cincinnati 8
Oakland 11 Chi. Cubs 4
Mercredi 7 août
Miami 2 N.Y. Mets 7
St. Louis 1 L.A. Dodgers 2
Washington 4 San Francisco 1
Milwaukee 8 Pittsburgh 3
Philadelphie 1 Arizona 6
Interligue
Oakland 1 Chi. Cubs 10
Jeudi 8 août
Chi. Cubs à Cincinnati, 19h10.
Atlanta 2 Miami 9
Philadelphie à San Francisco, 21h45.
Colorado à San Diego, 22h10.
Vendredi 9 août
Chi. Cubs à Cincinnati, 19h10.
Washington à N.Y. Mets, 19h10.
Atlanta à Miami, 19h10.
Pittsburgh à St. Louis, 20h15.
Arizona à L.A. Dodgers, 22h10.
Colorado à San Diego, 22h10.
Philadelphie à San Francisco, 22h15.
Interligue
Texas à Milwaukee, 20h10.

LES MENEURS

LIGUE AMÉRICAINE

NOTE: matchs d'hier en soirée non compris.

	Mj	Ab	P	Cs	Moy.
LeMahieu N.Y.Y.	101	418	79	140	,335
Brantley Hou.	106	422	65	136	,322
Devers Bos.	113	462	94	147	,318
Alberto Bal.	95	348	33	109	,313
Bogaerts Bos.	111	442	90	137	,310
Merrifield K.C.	115	486	77	147	,302
Martinez Bos.	104	421	67	127	,302
Lindor Cle.	93	395	64	119	,301
Moncada W. Sox	97	372	58	112	,301
Trout L.A.A.	108	381	88	114	,299

Points produits — Trout, L.A.A., 89; Bogaerts, Bos., 87; Devers, Bos., 87; Abreu, W. Sox, 83; Gurriel, Hou., 80; Soler, K.C., 79; LeMahieu, N.Y.Y., 77; Kepler, Minn., 77.
Circuits — Trout, L.A.A., 38; Cruz, Minn., 32; Soler, K.C., 31; Kepler, Minn., 31; Encarnación, N.Y.Y., 30; Reyes, Cle., 27; Bregman, Hou., 27; Mancini, Bal., 27.
Victoires — Verlander, Hou., 15; Germán, N.Y.Y., 14; Lynn, Tex, 14; Cole, Hou., 14; Rodríguez, Bos., 13; Morton, T.B., 12; Giolito, W. Sox, 12; Odorizzi, Minn., 12; Gonzales, Sea, 12.
Retraits au bâton — Cole, Hou., 226; Verlander, Hou., 206; Sale, Bos., 193; Boyd, Det., 187; Bieber, Cle., 182; Lynn, Tex, 178; Morton, T.B., 174.
Victoires protégées — Chapman, N.Y.Y., 30; Hand, Cle., 28; Osuna, Hou., 25.

LIGUE NATIONALE

NOTE: matchs d'hier en soirée non compris.

	Mj	Ab	P	Cs	Moy.
McNeil N.Y.M.	100	380	65	129	,339
Yelich Mil.	104	396	82	133	,336
Reynolds Pit.	90	314	56	105	,334
Blackmon Col.	94	406	83	131	,323
Bellinger L.A.D.	111	402	90	129	,321
Marte Ari.	110	442	78	141	,319
Rendón Wash.	99	373	80	117	,314
Freeman Atl.	114	446	90	138	,309
Arenado Col.	112	428	72	131	,306
Dahl Col.	100	374	67	113	,302

Points produits — Escobar, Ari., 93; Freeman, Atl., 92; Bell, Pit., 89; Bellinger, L.A.D., 88; Rendón, Wash., 87; Arenado, Col., 85; Yelich, Mil., 84; Alonso, N.Y.M., 83.
Circuits — Yelich, Mil., 39; Bellinger, L.A.D., 37; Alonso, N.Y.M., 37; Renfroe, S.D., 30; Suárez, Cin., 30; Acuna, Atl., 29; Freeman, Atl., 29; Báez, Cubs, 28.
Victoires — Strasburg, Wash., 14; Fried, Atl., 13; Kershaw, L.A.D., 11; Ryu, L.A.D., 11; Castillo, Cin., 11; Woodruff, Mil., 11.
Retraits au bâton — Bauer, Cin., 189; Scherzer, Wash., 189; Degrom, N.Y.M., 182; Ray, Ari., 178; Strasburg, Wash., 175; Corbin, Wash., 164; Castillo, Cin., 164.
Victoires protégées — Yates, S.D., 32; Smith, S.F., 27; Jansen, L.A.D., 26; Doolittle, Wash., 25; Hader, Mil., 25; Diaz, N.Y.M., 24.

BASEBALL

CAN-AM

	G	P	Moy.	Diff.
Sussex County	46	24	,657	—
Trois-Rivières	44	28	,611	3
New Jersey	37	32	,536	8½
Rockland	34	37	,479	12½
Québec	28	44	,389	19
Ottawa	28	44	,389	19
Cuba	8	7	,533	—
Shikoku	7	12	,368	—
Empire League	0	4	,000	—

Mardi 6 août
Trois-Rivières 10 Québec 1
New Jersey 1 Rockland 6
Sussex County 4 Ottawa 0
Mercredi 7 août
Trois-Rivières 2 Québec 12
Jeudi 8 août
Sussex County 4 Ottawa 1
New Jersey à Rockland, 19h.
Trois-Rivières 9 Québec 7
Vendredi 9 août
Québec à Rockland, 19h.
Trois-Rivières à Ottawa, 19h05.
Sussex County à New Jersey, 19h05.
Samedi 10 août
Sussex County à New Jersey, 18h05.
Québec à Rockland, 18h30.
Trois-Rivières à Ottawa, 19h05.
Dimanche 11 août
Trois-Rivières à Ottawa, 13h35.
New Jersey à Sussex County, 16h05.
Québec à Rockland, 17h.
Lundi 12 août
New Jersey à Québec, 19h05.

LBJEQ

Section Financière Sun Life

	G	P	Moy.	Diff.	Série	10D
Québec	30	10,750	—		G-1	8-2
Charlesbourg	22	18,550	8		P-1	8-2
Trois-Rivières	16	25,390	14½		G-3	5-5
Saguenay	7	33,175	23		G-1	1-9

Section La Cage Brasserie sportive

	G	P	Moy.	Diff.	Série	10D
Montréal	26	14,650	—		G-2	6-4
Repentigny	24	19,558	3½		P-1	7-3
Laval	22	19,537	4½		P-2	6-4
Saint-Eustache	21	22,488	6½		G-1	4-6
Gatineau	18	25,419	9½		P-1	3-7

Section Vertdure

	G	P	Moy.	Diff.	Série	10D
Granby	32	10,762	—		G-4	8-2
LaSalle	21	23,477	12		G-2	4-6
Longueuil	16	24,400	15		P-2	3-7
Coaticook	12	29,293	19½		P-1	2-8

Section Baseball Québec

	G	P	Moy.	Diff.	Série	10D
ABC-17U	8	5	,615	—	G-2	6-4
ABC-16U	7	6	,538	1	P-1	5-5

Lundi 5 août
Saguenay 0 Québec 4
Coaticook 6 Longueuil 7
Mardi 6 août
Repentigny 8 Montréal 19
LaSalle 4 Granby 10
Charlesbourg 9 Saguenay 10
Longueuil 3 Coaticook 8
Gatineau 6 Saint-Eustache 3
Mercredi 7 août
Longueuil 2 LaSalle 9
Montréal Repentigny remis
Jeudi 8 août
Charlesbourg à Saguenay (remis)
Laval 6 Saint-Eustache 7
Montréal 8 Gatineau 5
LaSalle 7 Coaticook 3
Vendredi 9 août
Québec à Charlesbourg, 19h30.
Montréal à Repentigny, 19h30.
Longueuil à Granby, 20h.
Samedi 10 août
Laval à Charlesbourg, 14h. (2)
Québec à Longueuil, 16h. (2)
Trois-Rivières à Saguenay, 16h. (2)
Saint-Eustache à Montréal, 19h.
Dimanche 11 août
Coaticook à Montréal, 14h. (2)
Québec à Saguenay, 14h.
Longueuil à Laval, 16h.

SENIOR MAJEUR

	G	P	Moy.	Diff.
St-Jean	20	8	,714	—
Shawinigan	16	11	,593	3½
Montréal	18	13	,581	3½
Victoriaville	17	13	,567	4
ABC U17	5	4	,556	5½
Acton Vale	14	14	,500	6
Thetford Mines	13	15	,464	7
Coaticook	13	16	,448	7½
St-Jérôme	11	15	,423	8
ABC U16	1	7	,125	9
Sherbrooke	8	20	,286	12

Mercredi, 7 août
St-Jean 7 Montréal 0
Jeudi, 8 août
Shawinigan 9 Thetford Mines 2
Vendredi, 9 août
Sherbrooke à Coaticook, 20h
St-Jérôme à Shawinigan, 20h
Acton Vale à St-Jean, 20h
Samedi 10 août
Coaticook à Shawinigan, 19h
St-Jérôme à St-Jean, 19h
Dimanche 11 août
Sherbrooke à Victoriaville, 13h
Sherbrook à Thetford, 18h
Acton Vale à Montréal, 19h

SOCCER

MLS

EST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Philadelphie	25	12	7	6	46	37	42
Atlanta	24	12	9	3	41	29	39
New York City	22	10	4	8	40	29	38
New York	24	11	9	4	41	34	37
D.C. United	25	9	7	9	32	31	36
Montréal	25	10	12	3	34	44	33
N.-Angleterre	24	9	9	6	34	41	33
Toronto	24	9	10	5	38	40	32
Orlando	24	8	11	5	32	33	29
Chicago	25	6	10	9	35	35	27
Columbus	25	7	14	4	25	37	25
Cincinnati	24	5	17	2	23	55	17

OUEST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Los Angeles FC	23	16	3	4	61	23	52
Minnesota	23	11	7	5	39	30	38
San Jose	23	11	7	5	40	34	38
Seattle	23	11	7	5	35	31	38
Los Angeles Gal.	23	12	10	1	30	34	37
Salt Lake	23	10	9	4	33	31	34
Dallas	24	9	9	6	31	28	33
Portland	22	9	9	4	35	33	31
Houston	24	9	12	3	34	39	30
Kansas City	23	7	9	7	36	41	28
Vancouver	25	5	11	9	25	42	24
Colorado	23	6	12	5	39	48	23

Jeudi 8 août
Houston 2 New York City 3
Samedi 10 août
N.-Angleterre à Seattle, 16h.
Cincinnati à Columbus, 19h30.
Orlando à Toronto, 19h30.
Minnesota à Dallas, 20h.
Salt Lake à Kansas City, 20h30.
Montréal à Chicago, 21h.
San Jose au Colorado, 21h.
Vancouver à Portland, 23h.
Dimanche 11 août
New York City à Atlanta, 16h.
Houston à Philadelphie, 18h.
Los Angeles Gal. à D.C. United, 19h30.
New York à Los Angeles FC, 22h.

CHAMPIONNAT CANADIEN

Demi-finales
Mercredi 7 août (matchs aller)
Calgary 1 Montréal 2
Toronto 2 Ottawa 0
Mercredi 14 août (matchs retour)
Ottawa à Toronto, 19h30
Montréal à Calgary, 21h30
(Les 2 gagnants passent en finale)

TENNIS

COUPE ROGERS

À MONTREAL, CANADA
MESSIEURS
Simple - Troisième tour
Dominic Thiem (2), Autriche, bat Marin Cilic (14), Croatie, 7-6 (9-7), 6-4.
Karen Khachanov (6), Russie, bat Felix Auger-Aliassime, Canada, 6-7 (7-9), 7-5, 6-3.
Rafael Nadal (1), Espagne, bat Guido Pella, Argentine, 6-3, 6-4.
Gael Monfils (16), France, bat Hubert Hurkacz, 6-4, 6-0.
Daniil Medvedev (8), Russie, bat Cristian Garin, Chili, 6-3, 6-3.
Alexander Zverev (3), Allemagne, bat Nikoloz Basilashvili (13), Géorgie, 7-5, 5-7, 7-6 (7-5).
Fabio Fognini (7), Italie, bat Adrian Mannarino, France, 6-2, 7-5.

À TORONTO, CANADA
DAMES
Simple - Troisième tour
Karolina Pliskova (3), République tchèque, bat Anett Kontaveit (16), Estonie, 6-3, 7-5.
Bianca Andreescu, Canada, bat Kiki Bertens (5), Pays-Bas, 6-1, 6-7 (7-9), 6-4.
Simona Halep (4), Roumanie, bat Svetlana Kuznetsova, Russie, 6-2, 6-1.
Serena Williams (8), États-Unis, bat Ekaterina Alexandrova, Russie, 7-5, 6-4.
Sofia Kenin, États-Unis, bat Dayana Yastremska, Ukraine, 6-2, 6-2.
Elina Svitolina (6), Ukraine, bat Belinda Bencic (11), Suisse, 6-2, 6-4.
Marie Bouzkova, République tchèque, bat Jelena Ostapenko, Lettonie, 6-2, 6-2.

FOOTBALL

LCF

ASSOCIATION DE L'EST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Hamilton	7	5	2	0	229	139	10
Ottawa	7	3	4	0	156	209	6
Montréal	6	3	3	0	154	161	6
Toronto	7	1	6	0	103	241	2

ASSOCIATION DE L'OUEST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Calgary	7	5	2	0	191	154	10
Winnipeg	7	5	2	0	211	131	10
Saskatchewan	7	4	3	0	207	173	8
Edmonton	7	4	3	0	179	126	8
C.-B.	7	1	6	0	145	241	2

Jeudi 8 août
Calgary à Winnipeg, 20h30.
Vendredi 9 août
Saskatchewan à Montréal, 19h.
Ottawa à Edmonton, 22h.
Samedi 10 août
C.-B. à Hamilton, 19h.

AUTOMOBILE

NASCAR PINTY'S CANADA

Classement des pilotes: (après 7 épreuves sur 13)

	Pts
1. Andrew Ranger	311
2. Kevin Lacroix	293
3. Louis-Philippe Dumoulin	281
4. Alex Tagliani	267
5. Alex Labbé	250
6. D.J. Kennington	246
7. Donald Theetge	246
8. Jason Hathaway	241
9. Mark Dilley	234
10. Marc-Antoine Camirand	233
11. Brett Taylor	231
12. Anthony Simone	214
13. T.J. Rinomato	194
14. Jason White	192
15. Brandon White	155
16. Shantel Kalika	112
17. Jamie Krzysik	105
18. Julia Landauer	89
19. Jean-François Dumoulin	77
20. Peter Klutt	72
21. Gary Klutt	69
22. Simon Dion-Viens	67
23. Luc Haukaas	61
24. J.F. Laberge	55
25. David Thorndyke	50

FORMULE 1600

Classement des pilotes:

	Pts
1. Olivier Bédard	153
2. Zachary Vanier	116
3. Bertrand Godin	93
4. Didier Schraenen	63
5. Mac Clark	45
6. Dominic Legrand	34
7. Serge Lacroix	29
8. Dany Lacroix	27
9. Tyler O'Connor	27
10. Jean-Christophe Trahan	24
11. Josh Green	22
12. Michel Legrand	21
13. Duncan Murdoch	15
14. Danial Frost	15
15. David Taylor	15
16. Charles Anti	11
17. Matt Gidman	10
18. Jean-François Lussier	9
19. Olivier Dulac	8
20. Sam Baker	6
21. Martin Brousseau	5
22. Michel Bonnet	5
23. Gibert Cristini	4
24. Thierry St-Onge	4
25. Serge Boudreau	4

NISSAN MICRA

Classement des pilotes:

	Pts
1. Kevin King	204
2. Marco Signoretti	198
3. Frédéric Bernier	150
4. Taylor Near	124
5. Valérie Limoges	120
6. Éric Chaput	114
7. Olivier Bédard	101
8. Sylvain Ouellet	101
9. Austin Riley	98
10. Jake Exton	89
11. Jesse Lazare	82
12. Nicolas Barrette	77
13. Jean-Michel Isabelle	34
14. Mario Berthiaume	32
15. Mario Charette	30
16. Alex P. Habrich	29
17. François-Xavier Lassus	27
18. Michael Habrich	23
19. Charles Robin	20
20. Marie-Josée Massicotte	17
21. Demi Chalkias	16
22. Perry Wener	15
23. André Lapointe	14
24. Peter Hanson	13

IMPACT

D'importantes décisions attendent Rémi Garde

La Presse canadienne

MONTRÉAL — Dans tous les sports, individuels ou collectifs, il y a des défaites qui laissent une bonne impression. Mais il y a aussi des victoires qui ne peuvent pleinement satisfaire. Comme celle de l'Impact de Montréal, mercredi soir, au Stade Saputo.

Lors de sa rencontre avec les journalistes après le gain de 2-1 face au Cavalry FC lors du match aller de la demi-finale du Championnat canadien, l'entraîneur-chef Rémi Garde a émis des propos que ses joueurs auraient sans doute aimé entendre.

Il a d'abord rappelé l'essentiel, soit que l'Impact a gagné le match. Il a aussi manifesté sa confiance en ses joueurs en vue du duel retour, mercredi soir prochain, à Calgary.

Pour bien illustrer la performance de sa troupe, il aurait pu énumérer certaines statistiques, comme les 19 tirs tentés (contre six), les neuf tirs cadrés (contre un seul), le temps de possession de 63,3 % et un taux de réussite de 86 % des passes tentées, qui auraient toutes dû se traduire par une victoire beaucoup plus décisive.

Philosophe et aussi habile à jongler avec les mots qu'il pouvait l'être avec le ballon rond pendant sa carrière de joueur, Garde a toutefois évité de parler de déception. Il a plutôt employé le mot «regrets» face à ce but concédé avec un peu plus de 20 minutes à jouer au temps réglementaire alors que ses joueurs exerçaient un plein contrôle de la rencontre.

Ce but place l'Impact dans une position un peu plus inconfortable contre une formation qui est supposée faire partie d'une ligue de calibre inférieur, qui, dans les faits, a tout à gagner en se mesurant à des équipes de la MLS, et qui rêve une fois de plus de jouer les trouble-fête comme elle l'a fait en juillet en éliminant les Whitecaps de Vancouver lors de la ronde précédente.

JUSQU'AU CHAMPIONNAT CANADIEN

Dans ses commentaires d'après-match, Garde a admis qu'il voulait gagner ce duel contre le Cavalry FC, que c'était important à ses yeux. Il a aussi dit qu'il veut se rendre jusqu'à la finale du Championnat canadien, le mois prochain.

Pour atteindre cette étape et mériter son billet pour une autre série aller-retour qui l'opposerait, en principe, au Toronto FC, Rémi Garde aura d'importantes décisions à prendre au sujet de l'utilisation de son personnel, tout particulièrement Ignacio Piatti.

Car il ne faut pas l'oublier, l'Impact a une autre cible en tête : les séries éliminatoires de la MLS, une cible loin d'être acquise et qu'elle ne peut pas se permettre de rater.

Le sprint final s'amorcera samedi à Chicago, contre une formation que l'Impact peut et doit vaincre pour, à tout le moins, consolider sa sixième place au classement de l'Association Est ou l'améliorer.

Les acquisitions de Bojan Krkic et de Ballou Tabla, annoncées mercredi, viendront donner à Garde des munitions additionnelles. Elles s'ajoutent au retour du milieu de terrain Samuel Piette et à un Piatti incisif depuis qu'il est rétabli de toutes ses blessures.

À une question d'un journaliste, Garde a reconnu que l'impact de Piatti dans sa formation se comparait un peu à l'ajout de sang neuf pendant la période des transferts, compte tenu de la longue absence de l'Argentin cette année.

«C'est la parfaite conclusion»

Les frères Stastny immortalisés à Québec

KATHLEEN LAVOIE
Le Soleil

QUÉBEC — Chacun à leur manière, les frères Stastny ont marqué l'histoire des Nordiques de Québec. Ensemble et séparément. Mais c'est ensemble qu'ils voulaient être immortalisés. «C'est la parfaite conclusion», a estimé Peter Stastny, après le dévoilement de *Toucher la cible*, qui reforme à jamais leur célèbre trio à proximité de la Place Jean-Béliveau.



C'est sous le regard ému de Marian, Peter et Anton Stastny que l'œuvre *Toucher la cible* de Pierre & Marie a finalement été révélée au grand public, jeudi après-midi. — PHOTO LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE

C'est sous un ciel aussi menaçant que la légendaire ligne des Stastny — et le regard ému des trois anciens hockeyeurs—, que l'œuvre de Pierre & Marie a finalement été révélée au grand public, en marge du Pro-am Gagné-Bergeron, jeudi après-midi.

«C'est plein de bonheur et c'est un honneur. Ce qui est arrivé, vous ne le projetez jamais dans votre vie. Même quand on a commencé à jouer, du tout début jusqu'au plus tard, on a connu une certaine réussite, mais vous ne projetez jamais une fin de carrière aussi magnifique, avec une [adoption] par toute la population. C'est juste grandiose», a fait savoir le résident de Lausanne, Anton, qui, en raison de la qualité de son français, a été désigné porte-parole de la famille pour la journée.

Arrivé à Québec en compagnie de Peter en 1980, les deux frères avaient été suivis par Marian, aujourd'hui diminué par la maladie de Parkinson, l'année suivante. Pendant quatre ans, les trois Slovaques ont évolué ensemble sous le ciel de Québec où, après avoir fait défection de la Tchécoslovaquie, ils se sont faits une nouvelle vie, apprenant même le français.

«Le Québec a adopté les Stastny et les Stastny ont adopté Québec. Une relation unique qui est née dans des circonstances très particulières. Elle évolue au fil du temps et continuera son chemin dans les années à venir. [...]Nos parents nous ont élevés dans la foi et l'amour. Ici, au Québec, on a retrouvé l'espoir», a raconté Anton, affirmant avoir découvert chez nous une «société libre».

ŒUVRE QUI PLAÎT

Ludique et colorée, la sculpture rappelant un jeu de hockey sur table plaît au trois anciens Nordiques, qui jugent son message direct. Une œuvre qui «touche la cible», autant «au niveau de la forme que du contenu», selon Anton.

«On l'aime beaucoup plus que certains ont aimé l'œuvre de Jean Béliveau! a quant à lui lancé Peter, qui n'a jamais eu la langue dans sa poche.

«Quand on la regarde à distance, on peut voir ce que l'œuvre d'art veut exprimer. Ce sont trois joueurs de hockey, trois joueurs des Nordiques, ce sont trois frères. C'est clair. Souvent avec les statues de bronze, il faut aller lire la plaque pour savoir qui est là. Ici, c'est impossible. On reconaît les faces, sinon il y a le logo sur le chandail», a poursuivi celui qui revendique le titre de meilleur marqueur de l'histoire des Nordiques, avec 1048 entre 1980 et 1990.

D'abord élu seul comme figure marquante de l'ère fleurdelisé, Peter Stastny avait insisté pour que ses frères fassent également partie de l'hommage qui lui serait rendu.

«C'est parfait. Moi, je crois que le hockey sur glace est un sport collectif. Peter n'aurait jamais réussi sans ses coéquipiers. Les plus près, c'était nous. Cet hommage appartient aussi aux autres joueurs. Il y avait des défenseurs qui ont fourni des bonnes passes, parce que sinon Peter était toujours fâché!» a lancé en riant Anton, reconnu pour son grand sens de l'humour.

Plus stoïque, Peter n'a pu que se rallier à l'analyse de son cadet, ajoutant avoir longuement réfléchi aux raisons qui lui ont permis de connaître une aussi fructueuse carrière.

«80-90 %, c'était Anton et Marian. Pour moi, quand j'ai fini ma carrière, de temps en temps, je me suis demandé : qu'est-ce que c'est? Je me suis posé la question : quel était le meilleur moment? Quelle était la meilleure réussite de ma carrière? Chaque fois, je me suis rendu à la même conclusion : la meilleure réussite, c'était jouer avec mes frères», a-t-il estimé.

C'est pour cette raison qu'il dit aimer l'œuvre de Pierre & Marie, où il reprend sa place à l'aile gauche du trio piloté par Marian, au centre, et complété par Anton, à droite.

«C'était arrivé souvent quand on a commencé en Tchécoslovaquie, mais jouer ensemble en réussissant aussi bien au niveau mondial, champion du monde, olympique, Ligue nationale, la meilleure ligue au monde, les séries éliminatoires,[c'est spécial]. Pour moi, c'est la parfaite conclusion. Et aussi pour notre famille élargie qui est ici. Tous les enfants, tous les neveux, toutes les épouses et six des 11 petits-enfants.... C'est extraordinaire.»

Alouettes-Roughriders : un match intrigant

La Presse canadienne

MONTRÉAL — La neuvième semaine d'activités de la Ligue canadienne de football n'est pas toujours le théâtre d'un match intrigant, mais celui de vendredi soir, entre les Alouettes de Montréal et les Roughriders de la Saskatchewan, pourrait bien entrer dans cette catégorie.

L'attaque des Roughriders arrive au stade Percival-Molson en ayant fait feu de tout bois récemment, inscrivant près de 36 points et amassant près de 403 verges offensives par match. La formation de la Saskatchewan a profité de ses succès pour s'inviter dans la course au premier rang de la section Ouest après un lent début de saison.

La saison des Montréalais ne s'était pas non plus amorcée de la façon souhaitée, avec deux revers de suite, mais depuis ce temps, l'équipe est parvenue à se hisser au deuxième échelon de la section Est. En grande partie grâce à sa défensive, qui de semaine en semaine retranche en moyenne 73 verges allouées à son total, passant de 608 contre les Eskimos d'Edmonton, lors du match d'ouverture, à 244 face au Rouge et Noir d'Ottawa, vendredi dernier.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que la période d'adaptation avec le nouveau coordonnateur défensif, Bob Slowik, semble terminée et la chimie semble installée. Le moment est donc peut-être bien choisi pour se frotter à une des équipes de l'heure de la LCF.

«Depuis quelques semaines, nous sommes plus à l'aise en défensive, a noté le secondeur canadien Hénoc Muamba. Je crois que Bob l'est maintenant plus avec nous et il sait comment nous utiliser.»

L'attaque diversifiée des Roughriders passe notamment par le quart Cody Fajardo, qui occupe le deuxième rang du circuit au chapitre des verges aériennes (1705) et des touchés au sol (six). Il a même utilisé ses jambes lorsqu'il en a eu besoin. Lors de la série de victoires de son équipe, il a totalisé 155 verges en 24 courses.

Ajoutez à ça les apports offensifs du porteur de ballon William Powell, qui est troisième pour les verges au sol (520) et premier pour les majeurs par la course (sept), et des receveurs Shaquelle Evans et Kyran Moore, vous avez là une formation qui peut vous faire mal de plusieurs façons.

EN INVERSANT LES RÔLES

Bien qu'un peu moins efficace que celle des Alouettes dernièrement, la défensive des Roughriders n'est toutefois pas en reste. Notamment après avoir limité à seulement 19 points la meilleure attaque du circuit canadien, celle des Tiger-Cats de Hamilton, la semaine passée.

L'ailier défensif Charleston Hughes y est pour quelque chose. Hughes domine largement la colonne des sacs du quart avec un total de 10, et ce, en seulement sept parties cette saison. L'entraîneur-chef des Alouettes, Khari Jones, a cependant toujours un plan en tête pour empêcher que des ailiers défensifs comme lui viennent terroriser son champ-arrière.

Il vaut en effet mieux pour l'attaque des Alouettes que Hughes n'élise pas domicile derrière la ligne offensive des Oiseaux qui devront se passer de leur quart numéro un, Vernon Adams fils, et vraisemblablement des services du porteur de ballon William Stanback, qui ne s'est pas entraîné de la semaine.

En relève, Antonio Pipkin agira comme poste de quart et il devrait partager les tâches avec Matthew Shiltz. Le vétéran porteur de ballon de 32 ans Jeremiah Johnson obtiendra la confiance de Jones, qui souhaite aussi utiliser le jeune Ryder Stone.

«Je veux voir la façon dont l'équipe peut jouer face à l'adversité et je veux voir mes hommes élever leur jeu d'un cran. J'ai confiance en ce que peut nous apporter Jeremiah et Ryder aura l'occasion d'être dans le champ-arrière aussi. Je veux également regarder Antonio à l'œuvre et peu importe ce qui va se passer, Matthew aura sa chance. Nous avons l'occasion de tenter des choses et je veux voir les joueurs saisir cette opportunité sans qu'ils aient à se soucier de savoir quand ils vont jouer», a lancé l'entraîneur-chef Kari Jones.

Andreescu poursuit sa route

L'Ontarienne a battu la cinquième tête de série et elle s'est qualifiée pour les quarts de finale de la Coupe Rogers

La Presse canadienne



Détentrice d'une fiche de 24-4 cette année, Bianca Andreescu est invaincue en cinq matchs contre des joueuses du *top* 10 en 2019. En quarts de finale, elle aura comme rivale la Tchèque Karolina Pliskova, jadis numéro 1 au monde. — PHOTO LA PRESSE CANADIENNE

TORONTO — Bianca Andreescu, nouvelle coqueluche du tennis féminin au Canada, a atteint les quarts de finale de la Coupe Rogers en l'emportant 6-1, 6-7 (9) et 6-4 face à la Néerlandaise Kiki Bertens, cinquième tête de série.

Détentrice d'une fiche de 24-4 cette année, l'Ontarienne a gardé le cap après avoir pris les devants 4-1 au dernier set.

«Après avoir été loin des courts durant un long moment, ça signifie beaucoup pour moi de pouvoir me qualifier pour les quarts de finale», s'est exclamée Andreescu. «Et ce temps de repos m'a aidé — j'ai eu le temps de comprendre beaucoup de choses — et ça paraît sur le court.»

Classée 27e au monde, Andreescu est invaincue en cinq matches contre des joueuses du *top* 10 cette année.

Le match a été retardé pendant une heure et 11 minutes à cause de la pluie. En deuxième manche, Andreescu est presque parvenue à effacer un retard de 0-3.

«C'est une très bonne performance, a reconnu Andreescu. Je ne m'attendais pas à ça, vraiment. Je n'avais pas d'attentes en amorçant le tournoi. J'étais simplement très heureuse d'être de retour.

«Je ne peux pas me plaindre en ce moment, alors je crois que je ne devrais pas trop avoir d'exigences et tout va bien aller.»

Andreescu a mérité cinq des sept bris du match, en partie car Bertens a commis une dizaine de doubles fautes. C'est d'ailleurs avec ce type de bourde que le match a pris fin, lors de la quatrième balle de match de la Canadienne.

Bertens a soutenu qu'Andreescu était très agressive dans sa façon de jouer.

«Elle met beaucoup de pression, a-t-elle expliqué. Oui, elle peut tout faire avec la balle. Elle m'a rendu la tâche difficile aujourd'hui.»

«C'est une très bonne joueuse, a ajouté Bertens. Ce n'était pas une grande surprise pour moi.»

Vendredi, Andreescu aura comme rivale la Tchèque Karolina Pliskova, jadis numéro 1 au monde. Elles n'ont jamais croisé le fer.

VICTOIRE DE PLISKOVA

Troisième tête de série, Pliskova a battu l'Estonienne Anett Kontaveit 6-3, 7-5. Elle s'est montrée expéditive, disposant de la 19e joueuse mondiale en une heure et 20 minutes.

Elle a gagné 80 % de ses points sur sa première balle de service, convertissant quatre de ses 11 balles de bris.

«Je n'avais pas d'attentes en amorçant le tournoi. J'étais simplement très heureuse d'être de retour»

— Bianca Andreescu

Pliskova, qui avait eu besoin de trois manches contre la qualifiée américaine Alison Riske mercredi, a estimé avoir mieux joué contre Kontaveit.

«C'était mieux que je ne l'ai peut-être fait hier, a reconnu Pliskova. Je suppose que ça va aller en s'améliorant chaque jour. Et ça toujours été le cas, je m'améliore de match en match.»

Pliskova peut reprendre le premier rang du classement WTA cette semaine.

La Tchèque a atteint les quarts de finale de la Coupe Rogers la dernière fois à Toronto en 2017, lors d'une période de sept semaines comme reine de la WTA.

L'Américaine Sofia Kenin a poursuivi son solide parcours torontois avec un gain de 6-2 et 6-2 aux dépens de l'Ukrainienne Dayana Yastremska.

Kenin, 29e joueuse mondiale, a éliminé la favorite Ashleigh Barty, mardi.Elle trouvera sur sa route Elina Svitolina, tombeuse de Belinda Bencic, 6-2 et 6-4. Svitolina a remporté la Coupe Rogers en 2017, à Toronto.

Quatrième tête d'affiche, la Roumaine Simona Halep a aisément vaincu la Russe Svetlana Kuznetsova, 6-2 et 6-1. Deuxième tête de série, Noemi Osaka a vaincu Iga Swiatek 7-6 (4) et 6-4 et Serena Williams l'a emporté 7-5 et 6-4 aux dépens de Ekaterina Alexandrova.

Pas de cadeau pour Auger-Aliassime

Alexandre Geoffrion-McInnis
La Presse canadienne

MONTRÉAL — Félix Auger-Aliassime s'est donné des airs de vétéran, même s'il ne fêtait que son 19e anniversaire de naissance jeudi, à la suite de sa défaite de 6-7 (7), 7-5, 6-3 contre le Russe Karen Khachanov, au troisième tour de la Coupe Rogers de Montréal.

Le Québécois a déclaré que cette première expérience dans ce tournoi de la série Masters 1000 avait été «très enrichissante», en dépit du dénouement défavorable de la rencontre qui a duré deux heures et 50 minutes. Cette défaite signifie également qu'il n'y a plus de Canadien en lice en simple à Montréal.

«C'est bien d'avoir brisé la glace, pour être honnête. Maintenant que le tournoi est fini, je peux dire que la pression était énorme. Je ne peux pas le cacher; tout le monde en parle, c'était un gros tournoi pour moi et je voulais bien faire. J'ai beaucoup grandi cette semaine, et je crois que je peux encore m'améliorer. J'ai connu une bonne première semaine ici.»

Le moment clé du match s'est probablement produit au bris d'égalité du premier set, selon Auger-Aliassime. Khachanov, dégoûté d'avoir laissé filer une avance de 6-4 qui s'était transformée en déficit de 7-6, a expédié une balle à l'extérieur du stade IGA. Il a ainsi écopé d'un avertissement de l'arbitre, et permis au Québécois de sceller l'issue de la manche 9-7 après 1:04 de jeu.

«Mais c'est ça la difficulté. C'est dès que tu vois que tu as les devants; c'est là que j'ai senti la tension venir en moi, la pression. Parfois, être mené c'est plus facile que mener, tu vois. J'ai des choses à apprendre là-dessus, mais au fil des matchs et des années je crois que je vais apprendre à gérer ces moments-là pour les finir», a-t-il expliqué, sereinement.

Khachanov l'a ainsi empêché de célébrer pleinement son anniversaire — il est né le 8 août, soit la même journée que son idole, Roger Federer. Ça n'a pas empêché la foule présente au stade IGA de lui chanter le traditionnel bonne fête avant qu'il ne quitte le court, peut-être pour lui remonter le moral.

«Ça fait beaucoup de bien, parce qu'une défaite comme ça c'est difficile à digérer», a déclaré Auger-Aliassime en entrevue sur le terrain.



À quelques reprises dans son duel face à Karen Khachanov, Félix Auger-Aliassime a laissé paraître sa déception à la suite d'un de ses coups. — PHOTO LA PRESSE CANADIENNE

CONSOLATION

Auger-Aliassime peut se consoler puisqu'il a véritablement compliqué la tâche du huitième joueur mondial et sixième tête de série du tournoi. C'était sans compter le vent qui tourbillonnait sur le court central.

Khachanov, plus expérimenté, a d'ailleurs semblé être celui qui s'est le mieux adapté à ces conditions de jeu difficiles. Le Russe âgé de 23 ans n'a commis que trois doubles fautes, contre un total de 12 pour le Québécois — un nombre anormalement élevé selon ses standards. Auger-Aliassime a aussi été brisé à sept reprises en 12 occasions, et il n'a réussi que cinq bris en 12 opportunités.

«Le vent a rendu la tâche très difficile au service, surtout en première balle, a-t-il admis. Je crois que c'est la raison pour laquelle il y a eu tant de bris. Mais je suis resté calme, car je voyais qu'il avait les mêmes ennuis que moi. Il fallait trouver une solution, et c'est ce que j'ai essayé de faire.»

En plus d'avoir échappé un billet pour les quarts de finale, Auger-Aliassime a laissé filer une occasion en or de s'emparer du titre de meilleur tennisman canadien.

S'il avait poursuivi sa route, le Québécois, classé 21e au monde, aurait pu menacer ce titre appartenant depuis des lunes à Milos Raonic. L'Ontarien, 19e joueur mondial, avait été contraint à l'abandon la veille lors de son match de deuxième tour contre le favori local.

Quant à Khachanov, il affrontera au prochain tour vendredi l'Allemand Alexander Zverev. La troisième tête de série et champion en titre à Montréal a évincé le Géorgien Nikoloz Basilashvili 7-5, 5-7, 7-6 (5).

NADAL FONCE EN QUARTS DE FINALE

Dans l'autre portion du tableau, le favori Rafael Nadal a poursuivi sa lancée en éliminant facilement l'Argentin Guido Pella 6-3, 6-4 au bout d'une heure et 41 minutes.

"Rafa" présente maintenant une fiche de 4-0 en carrière contre Pella, après l'avoir notamment battu en avril au Masters de Monte-Carlo. L'Espagnol convoite son cinquième titre en carrière au Canada.

Nadal, vainqueur de la Coupe Rogers l'an dernier à Toronto, affrontera en quarts de finale Fabio Fognini, septième tête de série. L'Italien a pris la mesure du Français Adrian Mannarino 6-2, 7-5 en début de soirée.

«Il [Fognini] joue bien, et il connaît une très bonne saison — peut-être la meilleure de sa carrière. Je devrai être au sommet de ma forme. J'ai mieux joué ce soir qu'hier, et je devrai être encore meilleur si je veux poursuivre mon parcours», a déclaré Nadal, qui a rejoint avec Roger Federer le Conseil des joueurs de l'ATP, jeudi.

Plus tôt en journée, l'Autrichien Dominic Thiem, deuxième tête de série, a évincé le champion des Internationaux des États-Unis en 2014, Marin Cilic, 7-6 (7), 6-4. Il aura rendez-vous avec le Russe Daniil Medvedev, tombeur du Chilien Christian Garin, 6-3 et 6-3.

Mentionnons finalement la victoire de l'Espagnol Roberto Bautista-Agut, 7-5 et 7-5 face à Richard Gasquet et le gain du Français Gaël Monfils, 6-4 et 6-0 aux dépens de Hubert HurKacz.

Les Aigles s'imposent de justesse

OLIVIER BOSSÉ
Le Soleil



Dans une victoire de 9-7 devant les Capitales, le vétéran Alberth Martinez est parvenu à battre le relais au marbre sur cette séquence. — PHOTO: LE SOLEIL

QUÉBEC — À 9-0 pour Trois-Rivières en milieu de quatrième manche, tout semblait perdu pour les Capitales. Mais les locaux n'ont jamais lâché pour finir par s'incliner 9-7, jeudi soir, à Québec.

Le premier coup sûr des locaux est survenu en fin de quatrième, après que les visiteurs se soient déjà éclatés durant quatre tours au bâton productifs de deux, quatre, deux et un points. Le simple de Yordan Manduley a même été applaudi en dérision par les 2268 amateurs présents au stade du parc Victoria.

Ont-ils été fouettés? Les Capitales ont enchaîné avec cinq points dans cette fin de quatrième manche pour renouveler l'intérêt dans cette rencontre à l'aide d'une enfilade de quatre simples et d'un circuit de trois points de Jesse Hodges.

«Je n'ai aucun problème avec la réaction du public sur notre premier coup sûr, c'est vrai que nous donnions un très mauvais spectacle jusque-là», a constaté le gérant Patrick Scalabrini, après le revers. «Mais j'ai surtout aimé la façon dont mes joueurs ont répondu. Ils se sont battus ensemble et ont démontré du caractère. On sort de là avec un message positif.»

Les locaux ont poursuivi leur remontée avec un point en septième et un autre en huitième. Cela après qu'en cinquième, Jhalan Jackson ait retroussé la balle à la piste d'avertissement avec deux coéquipiers de Québec sur les sentiers et deux retraits.

«Je suis soulagé. Dans un match de 12 manches, je n'aurais pas aimé nos chances de gagner», a reconnu de son côté le patron des Aigles, T.J. Stanton, qui a vu ses hommes assommer le lanceur Karl Gélinas dès le début avec six points sur sept coups sûrs en seulement deux manches.

Gélinas, qui vient d'avoir 36 ans mardi, a effectué sa plus courte sortie de la campagne, encaissant sa sixième défaite en sept décisions et voyant sa moyenne de points mérités bondir de 3,60 à 4,50. Son vis-à-vis Brandon Barker (5 ml, 6 cs, 5 pm) a obtenu la victoire (5-2, 3,52).

Mais l'attaque des deux formations a surtout retenu l'attention. On a eu droit à quatre bombes, dont trois dans le camp vainqueur de la part de David Glaude, Taylor Brennan et Juan Kelly, qui a produit quatre points au cours de la soirée comme Hodges.

Cette série aura été tout sauf plate avec 41 points et 71 coups sûrs en trois soirs.

Les Capitales (28-44) ont roulé toute la nuit vers Rockland (34-38), où ils affrontent durant trois jours ceux qu'ils pourchassent au classement. Le spécialiste du changement de vitesse Sean Cruz (0-1, 1,50) aura la balle vendredi pour Québec contre Jake Zokan (2-3, 1,63), qui a blanchi les Capitales à ses deux derniers départs.



Les Yankees et les White Sox ont rendez-vous en Iowa, en août 2020, pour un duel qui sera présenté sur le site du populaire film *Field of Dreams*. — PHOTO: AGENCE FRANCE-PRESSE

BASEBALL MAJEUR

Yankees et White Sox s'affronteront au *Field of Dreams*

Associated Press

Les White Sox de Chicago joueront un match contre les Yankees de New York en août 2020 sur le site en Iowa où le film «Field of Dreams» – Le champ des rêves – a été tourné.

Le Baseball majeur a annoncé que les White Sox accueilleraient les Yankees à Dyersville, dans l'Iowa, le 13 août.

Une vidéo sur Twitter du Baseball majeur montre la vedette des Yankees, Aaron Judge, demandant à Ray Kinsella, le personnage de Kevin Costner dans le film de 1989, s'il était au paradis. Costner répond avec l'une des répliques emblématiques du film – «Non, c'est l'Iowa» – et Judge hoche la tête avant de retourner au champ extérieur.

Un stade temporaire de 8000 places sera construit sur le site pour accueillir le premier match des Ligues majeures jamais disputé dans l'Iowa.

Le match sera diffusé à l'échelle nationale sur Fox.



Ça fait longtemps que je vais au Grand Prix de Trois-Rivières. Sur cette photo, vous reconnaîtrez sûrement les frères Dumoulin, Jean-François et Louis-Philippe. C'était en 2006. — ARCHIVES LE NOUVELLISTE

Bon 50e, GP3R!

ALEX TAGLIANI
CHRONIQUE
Collaboration spéciale



Le Grand Prix de Trois-Rivières fête cette année ses 50 ans. J'y suis en fin de semaine à l'occasion de la huitième épreuve de la saison de la série canadienne de NASCAR. Et j'ai très hâte!

Trois-Rivières, je vous en avais parlé l'an passé, c'est très spécial pour moi. J'y ai couru je ne sais trop combien de fois, j'ai gagné en Formule Atlantique, en Championnat canadien de voitures de tourisme (CTCC) et, bien sûr, en série Pinty's. Ce week-end, je vise d'ailleurs une troisième victoire de suite au GP3R.

Mes souvenirs de Trois-Rivières remontent à loin, à très loin à part ça. Je me revois à huit ou neuf ans, avec mon père, qui travaillait comme mécanicien pour certains pilotes. Ce sont des souvenirs extraordinaires.

Comme nous ne couchions pas à l'hôtel, nous faisions l'aller-retour tous les jours. Ma mère nous préparait des sandwichs qu'elle mettait soigneusement dans une glacière. Mais moi, j'étais tellement excité par tout ce que je voyais que je ne mangeais même pas. Je rentrais à la maison avec un méchant mal de tête… mais j'étais heureux!

J'essayais de tout absorber ce que je voyais. Je n'avais d'yeux que pour les voitures de course. J'étais trop jeune pour pouvoir aller dans les puits, mais j'allais dans les paddocks par exemple!

Quand le pilote de mon père gagnait, j'avais parfois la permission de faire le tour d'honneur avec lui!

Pas de farces, j'ai des frissons quand je repense à tout ça!

Le Grand Prix de Trois-Rivières a certainement joué un rôle dans mon désir de gagner ma vie en faisant de la course. Quand j'y retourne, ce n'est rien de moins qu'une partie de ma vie que je vois défiler.

J'ai raté des Grands Prix au fil des ans, mais j'avais toujours de bonnes raisons, comme une épreuve à mon horaire en série IndyCar. Mais j'y suis allé chaque fois que c'était possible.

Bon 50e, GP3R! Et longue, longue vie!

UNE GRANDE NOUVELLE!

La nouvelle a été annoncée en début de semaine: le 25 août, sur le circuit routier du Canadian Tire Motorsport Park de Bowmanville, je participerai à la course de la série des camionnettes de NASCAR avec un bolide de Kyle Busch Motorsports, propriété du grand Kyle Busch lui-même.

Je suis très, très content. Il s'agira de ma cinquième participation à une épreuve de la série au fil des ans, chaque fois à Mosport, comme on appelait cette piste autrefois. J'ai obtenu mon meilleur résultat en 2015, alors que j'avais fini cinquième, mais j'ai aussi obtenu la pôle deux fois, soit en 2014 et en 2015.

J'ai conduit de bonnes camionnettes et de moins bonnes. Mais là, j'aurai ce qu'il faut pour véritablement aspirer à la victoire. C'est d'ailleurs Kyle Busch Motorsports qui domine le classement des propriétaires de la série Gander Outdoors. C'est un honneur de me joindre à cette équipe.

Ce sera tout un week-end pour moi puisque je serai aussi sur place pour une course de la série Pinty's. Deux épreuves, deux séries, c'est mon genre de fin de semaine ça!

On se reparle dans quelques semaines.

Propos recueillis par Michel Tassé

Si ce n'est pas écrit Pfizer

ce n'est pas Viagra.

Pfizer

VIAGRA MD

Vous connaissez le nom. Demandez-le.

Toujours à prix réduit

VIAGRA, M.D. de Pfizer Products Inc., Pfizer Canada SRI, licencié
© 2019 Pfizer Canada SRI, Kirkland (Québec) H9J 2M5 | PP-VIA-CAN-0057-FR

FORMULA 1 GRAND PRIX DU CANADA 2020



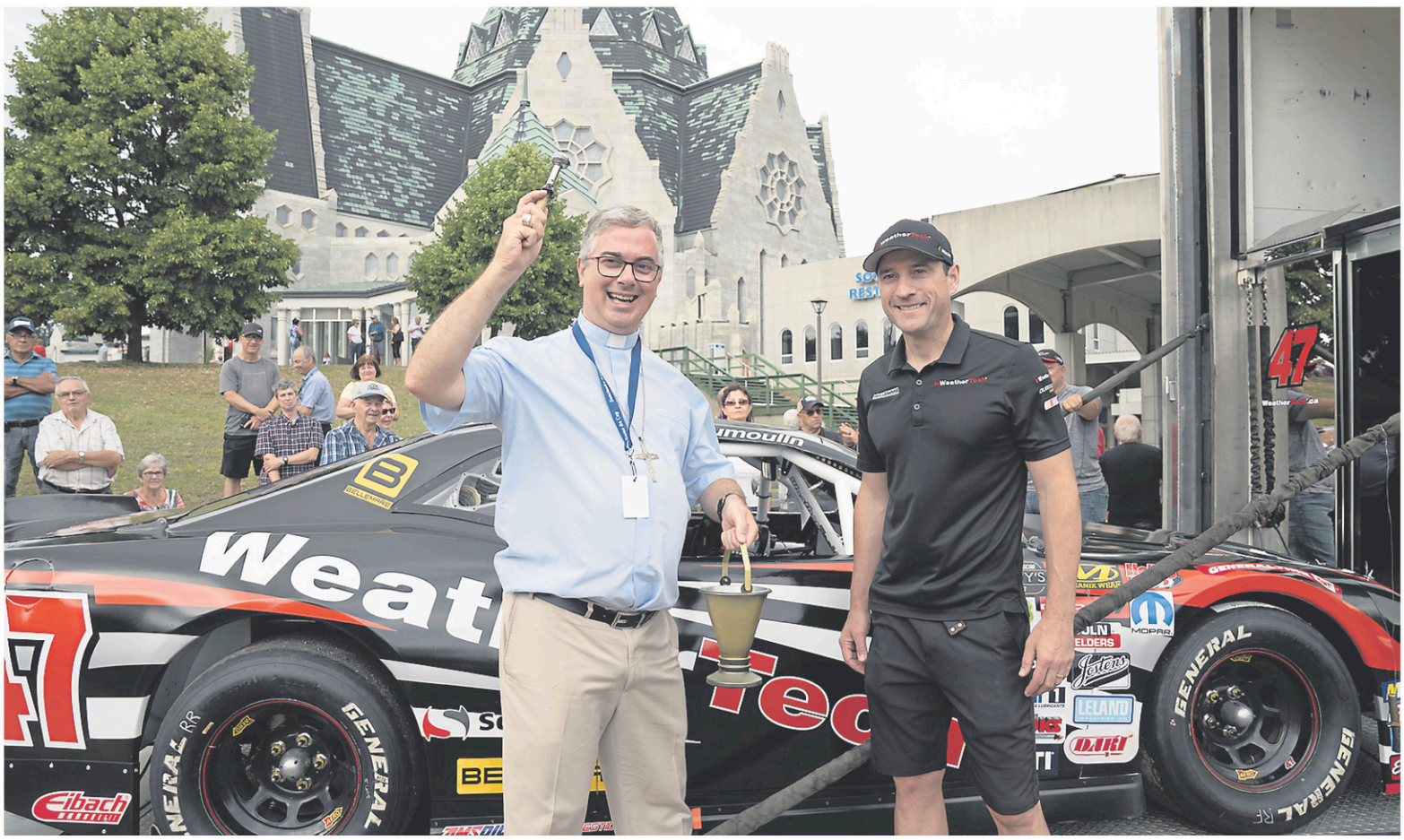
GPCANADA.CA

LE LOGO F1 FORMULA 1, LE LOGO F1, FORMULA 1, F1, FIA FORMULA ONE WORLD CHAMPIONSHIP, GRAND PRIX DU CANADA ET LES MARQUES ASSOCIÉES, SONT DES MARQUES DÉPOSÉES DE FORMULA ONE LICENSING BV, UNE SOCIÉTÉ DE FORMULA 1. TOUS DROITS RÉSERVÉS.

Une bénédiction symbolique

Louis-Philippe Dumoulin a honoré la tradition avec sa voiture 47

EMMANUELLE LEBLOND
eleblond@lenouvelliste.qc.ca



Monseigneur Pierre-Olivier Tremblay a donné la bénédiction au pilote Louis-Philippe Dumoulin ainsi qu'à sa voiture. — PHOTO: STÉPHANE LESSARD

TROIS-RIVIÈRES — L'univers de la course automobile et de la religion se sont croisés le temps d'une bénédiction, jeudi dans le cadre du Festival de l'Assomption au Sanctuaire Notre-Dame-du-Cap. Le pilote trifluvien Louis-Philippe Dumoulin et sa voiture ont honoré la tradition en vue de l'épreuve ultime du Grand Prix de Trois-Rivières.

«C'est la troisième année de suite qu'on fait la bénédiction. On a été en discussion avec le directeur général du GP3R Dominic Figère. On s'est dit que ça serait intéressant de jumeler deux activités importantes à Trois-Rivières, soit le Festival l'Assomption et le GP3R. Ce sont deux événements qui cohabitent depuis plus de 50 ans», soutient Monseigneur Pierre-Olivier Tremblay, le recteur du Sanctuaire.

L'objectif de ce geste symbolique est de bénir non seulement la voiture, mais aussi le pilote qui est assis derrière le volant. «On ne bénit pas seulement de la tôle. On bénit des gens et des humains. Pour moi, l'objectif n'est pas la performance, mais plutôt le bien-être et la sécurité», appuie-t-il.

Louis-Philippe Dumoulin a beaucoup de plaisir se prêter à cette tradition. D'ailleurs, c'est la deuxième fois que le pilote trifluvien bénit la voiture #47 WeatherTech Bellemare de la série NASCAR Pinty's. «C'est symbolique pour moi. J'ai été élevé par une famille catholique. Évidemment, on a nos croyances. Je viens souvent me recueillir ici, c'est un endroit qui a beaucoup de signification pour moi. On est content de venir avec la voiture», confie-t-il.

La bénédiction a porté ses fruits l'année dernière. «On a terminé deuxième au Grand Prix de Trois-Rivières et on a gagné le Championnat 2018 en NASCAR Pinty's. Évidemment, la bénédiction a aidé et on était bien content. On va travailler très fort pour répéter ça cette année», complète-t-il, tout sourire.

Actuellement, le pilote est troisième au classement. «On est au milieu de la saison et tout est possible en ce moment», entrevoit positivement le coureur trifluvien.

UN RALLYE 100% ÉLECTRIQUE

Parallèlement, le Sanctuaire Notre-Dame-du-Cap accueillait la deuxième édition du Rallye E-Efficacité FIA du Québec (REEFQ), en collaboration avec le GP3R. Les 13 participants ont parcouru environ 310 kilomètres de St-Jérôme à Trois-Rivières à bord d'une voiture 100% électrique. En nouveauté cette année, deux voitures à hydrogène étaient de la course.

«Ce qui est intéressant dans ce rallye, c'est que ça permet d'avoir des voitures électriques dans un contexte amical, social et jovial. Aujourd'hui, il y a des pilotes qui font le Championnat du monde qui sont venus d'Europe, de France et d'Italie», supporte Fugère.

Le pointage était établi en fonction de l'efficacité énergétique et surtout, de la régularité des pilotes. «L'année passée, c'était seulement un rallye d'efficacité avec des règles un peu plus souple qu'on avait mis sur place. Cette année, c'était plus difficile par les exigences de rallye de régularité de la FIA. (...) C'est une discipline un peu plus complexe et qu'on ne connaît pas du tout en Amérique du Nord. Pour nous, c'était un peu compliqué du côté de l'organisation, mais ça s'est somme toute bien déroulé», commente le directeur du GP3R.

Plusieurs participants ont particulièrement aimé leur expérience. Guy Bourassa a conduit le véhicule électrique Jaguar I-PACE. Dès qu'il a franchi la ligne d'arrivée, il était agréablement surpris de constater qu'il avait généré de l'énergie lors de son trajet.



Parallèlement, le Sanctuaire Notre-Dame-du-Cap a accueilli la deuxième édition du Rallye E-Efficacité FIA du Québec (REEFQ), en collaboration avec le GP3R. Sur la photo, une voiture à hydrogène à la ligne d'arrivée. — PHOTO: STÉPHANE LESSARD

«Ce matin, j'avais sur mon odomètre une autonomie affichée de 325 kilomètres. Maintenant, il me reste 140 kilomètres et on en a fait environ 300 kilomètres. Au final, je finis avec 430 km. C'est incroyable», s'exclame Bourassa.

Quant à Albert Prusik, leader en véhicule à hydrogène, il s'est plu à essayer son véhicule à hydrogène sur les routes du Québec. «Le rallye est très bien organisé et c'est un très beau parcours. Il y avait quelques travaux sur la route et pour les épreuves de régularité ça a une grosse influence. Mais il faut avouer qu'on a découvert un paysage magnifique. Ça nous donne envie de revenir», conclut l'homme qui provient de la France.

D'autres ne tenaient pas le même discours. La portion de régularité n'a pas rempli les exigences, se plaignaient certains participants. Dominic Fugère comprenait leur déception. «Il y a eu des erreurs sur les cartes. En Europe, pour calculer la régularité, ils utilisent des transpondeurs et des satellites. Si on avait fait ça, les budgets grimpaient d'environ 40 000 $. Nous, on pense que le volet efficacité a plus d'avenir, car c'est avec l'autonomie des batteries qu'on calcule vraiment le potentiel des véhicules de l'avenir.»

Avec la collaboration de Louis-Simon Gauthier

Plus habiles avec les chevaux-vapeur...

Andrew Ranger a encore eu le dessus sur Louis-Philippe Dumoulin à l'Hippodrome 3R



LOUIS-SIMON GAUTHIER
ls.gauthier@lenouvelliste.qc.ca



Pour une deuxième année de suite, c'est Andrew Ranger qui a remporté la course amicale tenue à l'Hippodrome 3R devant Louis-Philippe Dumoulin. — PHOTO: OLIVIER CROTEAU

TROIS-RIVIÈRES — Louis-Philippe Dumoulin et Andrew Ranger ne délaisseront pas les chevaux-vapeur pour les chevaux de course de l'Hippodrome 3R. Pour une deuxième année de suite, les pilotes s'affrontaient sur la piste jouxtant le circuit du GP3R et pour une deuxième année consécutive, c'est Ranger qui s'est imposé devant son rival trifluvien.

On dit s'imposer, mais il s'agissait surtout d'une course amicale et sans prétention. Le programme de l'Hippodrome 3R ne pouvant être présenté ce vendredi comme c'est le cas normalement cette saison, un programme était proposé au public jeudi. Il n'y avait pas autant de monde que d'habitude, mais ceux qui étaient présents ont pu voir les deux pilotes NASCAR en découdre.

«L'année dernière, Andrew m'avait battu par une longueur de dent de cheval», se moquait Dumoulin, avant la course. «Je ne sais pas ce qu'il avait donné à sa bête ce soir-là, mais on a été rattrapé à la fin, il était vraiment rapide!»

Ranger était accompagné jeudi du conducteur Jocelyn Gendron tandis que Dumoulin faisait équipe avec Stéphane Brosseau. Les deux pilotes ont pu courir avec le casque qu'ils utilisent en NASCAR. Ranger était guidé par la jument Missionoftheheart et Dumoulin, par Cooking the Speed. C'est beaucoup plus divertissant que d'énumérer les noms des partenaires en course automobile, non?

«J'aurais aimé consulter le *photo-finish*, mais je me suis ravisé. C'est correct, Andrew est deux en deux et nous, on va se reprendre dimanche pour la course de NASCAR», plaisantait Dumoulin, le champion en titre de la série, qui accuse présentement 30 points de retard sur Ranger, le meneur au championnat 2019.

«Je ne sais pas si c'est une bonne chose de gagner», a enchaîné Ranger en souriant. «L'année dernière, j'avais connu beaucoup d'ennuis au Grand Prix de Trois-Rivières, quelques jours après avoir remporté l'épreuve de l'Hippodrome contre L.-P. On espère que le scénario sera différent cette fois-ci. Chose certaine, c'est vraiment beau ici, à l'Hippodrome. On voit les lumières du Salon de jeux et du circuit.»

Les deux pilotes soulignaient aussi le dévouement des jockeys. «Ça allait vite pour vrai cette année! Lors de la première édition, je suis pas mal certain que nous n'allions pas aussi vite», était d'avis Ranger.

«Ça l'air difficile, ajoutait Dumoulin. Nous en NASCAR, on se touche avec les voitures. Pour eux c'est impossible, mais nous sommes très proches, on l'a vu ce soir avec Andrew. Dans les virages, c'est impressionnant de les voir aller.»

Dumoulin et Ranger ont rapidement délaissé la compétition amicale pour se concentrer sur une fin de semaine qui pourrait s'avérer déterminante au classement. La journée de vendredi sera consacrée exclusivement aux cinq autres séries à l'affiche pour ce deuxième week-end. Trois courses figurent à l'horaire vendredi: la Formule 1600 à 15 h 45 et 18 h 45, ainsi que le Championnat canadien des voitures de tourisme à 19 h 45. Des qualifications sont aussi prévues en Coupe Nissan Micra à 17 h.

Horaire du week-end

VENDREDI 9 AOÛT

- **11 h 30** Ouverture du site
- **12 h** Premières pratiques
- **15 h 45** Course #1, Formule 1600
- **18 h 45** Course #2, Formule 1600
- **19 h 45** Course #3, CTCC
- **21 h** Fin des activités

SAMEDI 10 AOÛT

- **8 h 30** Ouverture du site
- **9 h** Course #4, Super Production Challenge
- **9 h 50** Course #5, Formule 1600
- **11 h 10** Course #6, Coupe Nissan Micra
- **12 h 50** Pratiques, NASCAR Canada
- **14 h 15** Course #7, Série Atlantique
- **15 h 10** Course #8, Super Production Challenge
- **16 h** Course #9, CTCC
- **17 h** **QUALIFICATIONS, NASCAR CANADA**
- **18 h** Fin des activités

DIMANCHE 11 AOÛT

- **8 h 30** Ouverture du site
- **9 h 05** Course #10, Super Production Challenge
- **10 h** Course #11, Série Atlantique
- **11 h 15** Course #12, Coupe Nissan Micra
- **12 h 15** Présentation des pilotes
- **14 h 18** **COURSE #13, NASCAR CANADA**
- **16 h 15** Course #14, Série Atlantique

Sports

CHIFFRE DU JOUR

52

Les Yankees de New York ont inscrit une nouvelle marque du Baseball majeur pour le plus grand nombre de circuits contre une même équipe dans une saison avec 52 aux dépens des Orioles de Baltimore.



LIQUIDA MEUBLES



Fauteuil poire
PTR:665284
179,99

Autres couleurs aussi disponibles

SUPER ACHAT
Bureau de travail
PTR:679268
89,99
Courant : 109,99

Lit complet
Format grand lit
399,99
TAXES PAYÉES
OU PAYEZ JUSQU'À 36 VERSEMENTS*
PTR:911291

Chaise de bureau
PTR:678626
89,99
Courant : 149,99
ÉPARGNEZ 60$

RETOUR À L'ÉCOLE

SOYEZ PRÊTS POUR LA RENTRÉE !



Causeuse inclinable
599,99
TAXES PAYÉES
OU PAYEZ JUSQU'À 36 VERSEMENTS*
PTR: 670684

NOUS PAYONS LES 2 TAXES

OU PAYEZ JUSQU'À 36 VERSEMENTS*
sur tous les meubles, les matelas et la décoration

CONCOURS
PROFIL CLIENT



À GAGNER
UNE CAUSEUSE BERÇANTE ET INCLINABLE AVEC CONSOLE
Une valeur de 999,99$
POUR PARTICIPER : Allez au liquidameubles.ca ou textez «MAZIN» au 1 800-TANGUAY (826-4829)

TROIS-RIVIÈRES 2200, boul. des Récollets

LIGNE SANS FRAIS : 1 833 BAS-PRIX (227-7749) liquidameubles.ca

*Achat minimum de 300$. Nous payons les 2 taxes ou payez jusqu'à 36 versements sur les meubles, les matelas et la décoration à l'exception des électroménagers et produits électroniques.Les financements sont octroyés par Accord D Desjardins et les versements sont sujets à approbation du service de crédit Accord D Desjardins. Toutes les taxes (TPS et TVQ) et écofrais applicables sont payables au moment de l'achat. Le montant payable en versements égaux exclut les taxes de vente (TPS et TVQ) et les écofrais. Si un versement vient en souffrance, un intérêt sera calculé à compter de la date d'échéance du versement au taux annuel de 19,5% et sera chargé mensuellement au compte du client par Accord D Desjardins. (Ex. : solde en souffrance de 100$, l'intérêt pour une période de 30 jours sera de 1,63$). Non jumelable à une autre promotion. ** Valide pour la saison régulière 2019. Présentez votre facture à la billetterie pour vous prévaloir de vos billets. Non transférable et non monnayable. Non valide sur les achats antérieurs. Photos à titre indicatif. Prix, produits et modalités de paiements sont sujets à changements sans préavis. Certains produits étant offerts en quantité limitée, la vente se fait sur la base du premier arrivé, premier servi. Cette promotion sera valide jusqu'au 8 septembre 2019. Détails en magasin.

EXEMPLES DE FRAIS DE CRÉDIT

	Taux d'intérêt annuel	Coût pour cycle de facturation de 30 jrs	Coût annuel
SOLDE QUOTIDIEN MOYEN		100$ 500$	100$ 500$
ACHAT COURANT	19,90%	1,64$ 8,18$	19,90$ 90,50$
ACHAT PAR VERSEMENT ÉGAUX ET ACHAT À PAIEMENT REPORTÉ	19,90%	1,64$ 8,18$	19,90$ 90,50$